

Ventes record pour Peugeot-Citroën qui devient numéro deux en Europe

2001 a été l'année PSA Peugeot-Citroën. Le constructeur français a tout raflé : prix du manager de l'année pour Jean-Martin Folz, voiture de l'année pour la 307, voiture la plus vendue en Europe et championne du monde des rallyes pour la 206. Mieux que les honneurs, le constructeur a pulvérisé ses records de ventes : avec 3,134 millions de véhicules vendus, soit une hausse de 11,3 % par rapport à 2000 et de près de 50 % sur quatre ans, la marque au lion est le numéro deux européen, derrière l'allemand Volkswagen. Ce succès, PSA le doit essentiellement à sa stratégie de croissance interne et de renouvellement de ses gammes. Lors de son arrivée à la tête du groupe, en 1997, M. Folz n'a pas cédé à la « pensée unique » du secteur qui voulait qu'en dehors des fusions il n'y eût point de salut.

Lire page 11

L'Europe des étiquettes en euros

● Bruxelles, Francfort, Madrid, Paris, Rome : tableau comparatif des prix sur 35 produits et services ● Le coût en euros d'un McDo, d'une contravention et du dernier Harry Potter ● L'Espagne souvent moins chère que l'Allemagne, la France et l'Italie ● En France, premières difficultés d'approvisionnement en pièces et billets

L'EURO est arrivé, mais pas l'Euro des prix. Les disparités sont devenues criantes depuis que les prix sont affichés dans la même monnaie. Le Monde a mené l'enquête, avec l'aide de ses correspondants, à Francfort, Bruxelles, Madrid, Rome et Paris, sur trente-cinq produits ou services. Madrid est la ville la moins chère, mais

Rome, Paris et Francfort se situent à peu près au même niveau pour le coût de la vie. Ce sont les Parisiens qui paient au prix fort le kilo de steak haché (12,19 euros contre

7,66 à Francfort). Plus cher aussi à Paris qu'ailleurs, le dernier Harry Potter, mais nettement plus économique qu'à Madrid ou à Rome une entrée à la piscine. Curieusement, l'iMac, produit mondialisé, n'a pas de prix harmonisé : 1 700 euros à Madrid, 1 208 à Bruxelles. Et le menu enfant chez McDo revient plus cher à Bruxelles et à Paris qu'ailleurs. Il vaut mieux avoir une contravention pour stationnement interdit à Paris (11,43 euros) que dans les autres villes, notamment Madrid (30,05 euros) et Rome (32,08). Ces disparités, qui ne sont pas énormes, s'expliquent souvent par des politiques fiscales et sociales différentes d'un pays à l'autre.

En France, des difficultés d'approvisionnement en euros apparaissent. Les commerçants commencent à manquer de petites pièces. Laurent Fabius a dû rappeler les banques à leur mission pour assurer le change.

Lire pages 2 et 3

www.lemonde.fr/euro



Le casse-tête des pensions

En exigeant l'alignement de la pension d'un ancien combattant sénégalais sur celle des Français, le Conseil d'Etat a placé le gouvernement dans une position délicate : la revalorisation, qui concernerait 85 000 personnes, pourrait coûter 1,83 milliard d'euros. Devant l'ampleur de la facture, le ministère de l'économie et des finances propose de fixer les pensions en fonction du coût de la vie dans le pays de résidence du soldat retraité.

et notre éditorial p. 9

Inde-Pakistan : éviter le pire

L'INDE et le Pakistan sont sous la pression de la communauté internationale, pour tenter de faire baisser une tension militaire qui ne cesse de croître sur leur frontière commune. Leurs deux principaux dirigeants, le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, et le président pakistanais, le général Pervez Musharraf, se trouvent à Katmandou, au Népal, pour une réunion régionale, mais on ne sait s'ils auront une rencontre en tête à tête. Au Cachemire, objet de la querelle entre les deux pays, notre envoyée spéciale déçoit une insécurité permanente dans la vallée de Srinagar, où les tirs de l'armée indienne ripostent aux raids de militants séparatistes.

Lire page 4

Six luxueux navires de croisière en quête d'acheteurs à Marseille

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le capitaine Giuseppe Casini-Lemmi, qui est né près de Gênes (Italie) et parle un français parfait, reçoit, avec sa femme, à bord du R5, ex-Renaissance-5, un immense paquebot de croisière bleu royal, construit à Saint-Nazaire et immatriculé à Majuro (îles Marshall). On bavarde sur la passerelle, d'où l'on surplombe le village de l'Estaque. On longe d'immenses couloirs vides, on traverse un casino dont les machines sont absentes, on descend des escaliers déserts jusqu'au mess du personnel où déjeunent quelques marins souriants.

Le capitaine Lemmi commande ce navire, ainsi qu'une flotte de trois « sister-ships » amarrés aux côtés du sien, et de deux autres paquebots un peu plus petits. Cet impressionnant ensemble de six vaisseaux, dont le plus vieux a trois ans et le plus récent huit mois, a été cloué en Méditerranée par les attentats du 11 septembre. Renaissance Croisière, qui les exploitait à partir de la Floride, était pourtant la cinquième compagnie de croisière au monde, mais elle avait un plan de financement très

lourd et travaillait exclusivement avec une clientèle américaine. Quand les Twin Towers se sont effondrées, les vols vers les Etats-Unis ont été suspendus : la compagnie a dû rapatrier à ses frais les 5 000 croisiéristes qu'elle promenait en Méditerranée ou en Baltique et elle ne pouvait plus amener en Europe les touristes qui avaient maintenu leur réservation. La faillite a été immédiatement prononcée. Un tribunal de commerce anglais a accepté l'offre de rachat des bateaux par Crusinvest, un groupe d'investisseurs formé pour l'occasion, mais qui n'a acheté que pour revendre.

Il a donc fallu trouver un havre pour ces bâtiments de 181 mètres de long qui peuvent nourrir et distraire 700 passagers chacun. Le président du Port autonome de Marseille, Jacques Truau, a alors fait valoir les atouts du port phocéen : le temps sec favorise l'entretien de ces machines bourrées d'électronique et de boiseries fragiles, la proximité d'un aéroport international rapproche des acheteurs éventuels, la taille du port permet un regroupement des bateaux.

La flotte sur laquelle veille le capitaine Lemmi est estimée à un bon milliard d'euros, et la

vente devrait se faire bateau par bateau. Mais pour que ces bijoux bleus ne se dégradent pas, il faut les entretenir. Deux cent quarante marins de toutes qualifications et nationalités actionnent les moteurs Diesel, bichonnent les circuits électriques, nettoient les immenses baies vitrées, font tourner les ordinateurs, astiquent les fours des cuisines, aspirent la poussière des kilomètres de moquette, surveillent les dispositifs de sécurité, vérifient les amarres quand le mistral souffle. Et ils tirent régulièrement les chasses d'eau des centaines de toilettes afin qu'elles ne rouillent pas. Mais personne ne sait dire, dans la difficile conjoncture actuelle, si ces unités si bien soignées trouveront un acquéreur, dans une semaine ou dans des mois.

En attendant, M^{me} Lemmi montre au visiteur le restaurant italien aux colonnes de stuc blanc, les petits salons boisés, les trompe-l'œil peints à la main, la piste de jogging autour de la piscine, la magnifique bibliothèque au look de club anglais. Dans le plus grand silence.

Michel Samson



ENQUÊTE

Les yeux de son maître

Ces animaux-là sont extraordinaires. Les chiens guides pour aveugles offrent à leurs maîtres des paires d'yeux ouverts sur le monde et ses dangers. Et leurs oreilles. Patch se dirige droit vers le composteur de la gare et comprend quand on lui dit de chercher un ticket. Si on lui demande un distributeur, il conduit son maître à la banque. Et il contourne tous les obstacles.

Le jazz selon Prince



PRINCE

LE CHANTEUR, compositeur et multi-instrumentiste américain sort son meilleur album parmi les plus récents, *The Rainbow Children*, incursion convaincante en terre de jazz. Lancé sur Internet, il est en vente en France.

Lire page 19

www.lemonde.fr/discoques

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 \$, Danemark 15 KR, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €, Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KR, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KR, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 \$, USA (autres) 2,50 \$.



Offre spéciale jusqu'au 31 Janvier 2002

REPRISE 3800 €*

(24 926,37 F*)

pour l'achat d'une Citroën récente XM, EVASION ou XANTIA

REPRISE 2280 €*

(14 955,82 F*)

pour l'achat d'une Citroën récente XSARA** ou SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMÉTRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE • PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime Fournisseur officiel en bonnes affaires

Table with 3 columns: City, Address, Phone number. Lists various Citroën dealerships across France.

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

POINT DE VUE

J'ai honte

par Erik Orsenna

On se le disait, le répétait, sans oser y croire. Les masques sont tombés. L'affaire est entendue. La France, désormais, se moque de l'Afrique. De ses fidélités passées, de ses douleurs présentes, de l'avenir de sa jeunesse. Chacun chez soi. Le Nord avec le Nord. Les gueux du Sud entre eux. Merci la Méditerranée. La mer nous protège des appels des plus pauvres. Un grand d'Afrique vient de mourir, son dernier « Vieux ». Un grammairien, c'est-à-dire un gourmand de règles sous le désordre du monde. Un poète, c'est-à-dire un chasseur d'échos secrets. Un démocrate, c'est-à-dire un respectueux de la dignité humaine. Un ministre du général de Gaulle en même temps qu'un militant indomptable de son pays. Un ami indéfectible de la France en ce qu'elle a d'universel : sa langue, celle de la liberté.

Quatre-vingt-quinze années d'une telle existence, ça se salue. On se déplace, et l'on ôte son chapeau quand on porte en terre celui qui a si hautement vécu. Eh bien non !

Nos autorités en ont décidé autrement. Qui avait ses vœux à préparer. Qui ses vacances à ne pas

interrompre. On a envoyé à Dakar un Raymond, de Belfort, et un Charles, des Côtes-d'Armor. Leur valeur ni leur personne ne sont en cause, mais leur statut. Pas de président de la République française. Ni de premier ministre. La terre sur Léopold Sédar Senghor s'est refermée sans eux.

Alors j'ai honte. Honte pour eux et pour nous, Français qu'ils représentent. Honte de leur oubli et de leur petitesse. Petitesse de vision. Croient-ils une seconde vivre en paix, de plus en plus riches, dans la citadelle Euroland.

A Matignon, depuis cinq ans, décide un socialiste. Jamais, depuis des décennies, notre aide publique au développement n'a tant baissé. Malgré une manne budgétaire jamais aussi grasse.

Alors j'avoue ne plus rien comprendre. Pour moi, le socialisme – auquel j'ai adhéré dès le cœur de l'adolescence – était d'abord la défense des plus faibles. Donc du tiers-monde.

Lire la suite page 9

Erik Orsenna, écrivain, membre de l'Académie française.



FOOTBALL

A l'Ouest rien ne va plus

Le joueur de Lorient Jean-Claude Darcheville, plus près du ballon que le Rennais Lamine Diatta (photo), illustre la volonté du club breton de résister à la pression des autres équipes de l'Ouest. Pourtant, dans cette région, les résultats ne sont pas brillants et les clubs se partagent les dernières places du championnat de D1. En débauchant l'entraîneur de Lorient, Nantes espère retrouver le succès.

p. 15

Table of contents for the magazine, listing various sections and their page numbers.

UE La comparaison du panier de la ménagère, réalisée par les correspondants du *Monde* dans cinq villes européennes, trois jours après le passage à l'euro, témoigne de différen-

ces significatives des prix d'un pays à l'autre. Certaines attestent de traditions nationales en matière de comportements ou de fiscalité, d'autres de pratiques commerciales

que la transparence va permettre de corriger. ● **AU TROISIÈME JOUR** du passage à l'euro, 20 % des transactions commerciales se déroulaient dans la nouvelle monnaie, avec de

fortes différences suivant les pays. ● **DES TENSIONS** étaient notées, vendredi, en France, dans l'approvisionnement des commerces. La Banque de France a dû rappeler les banques

à leur devoir de change des francs contre des euros, leur demandant de « dépanner tous ceux qui veulent effectuer un échange de moins de 2 000 francs ».

Le grand jeu du panier de la ménagère en euros

La transparence des prix permise par l'arrivée de la monnaie unique dans douze des quinze pays de l'Union européenne révèle des disparités dues aux traditions nationales en matière de comportement et de fiscalité, mais aussi aux pratiques commerciales des entreprises

BRUXELLES

de notre bureau européen

Finis les conversions entre devises ou les réajustements pour obtenir des prix exprimés en parité de pouvoir d'achat : avec l'euro, les prix sont nets et comparables dans douze pays d'Europe. Et chacun peut se livrer au petit jeu de voir combien paie son voisin, comme l'a fait *Le Monde* à Paris, Francfort, Bruxelles, Madrid et Rome.

Qui dit euro dit transparence, mais pas forcément alignement des prix. Les marchés sont souvent locaux, comme il en existe aux Etats-Unis, et c'est au niveau régional que s'équilibrent offre et demande, notamment pour les loyers. Nul besoin de l'euro pour savoir que Rome est plus chère que Bruxelles, et Londres hors de prix, peu importe le niveau de la livre. Généralement, le prix des services est souvent plus élevés dans les régions à haut niveau de vie, car il faut payer frais généraux et salaires élevés : le salaire minimum horaire n'est que de 2,93 € en Espagne, atteint 6,18 € en Belgique. Sans surprise, la coupe de cheveux homme est à 6,25 € au fond de l'ex-RDA, à Schwedt sur l'Oder, près de la frontière polonaise, mais à 15 € dans un quartier chic de Bruxelles.

Il n'existe pas non plus de consommateur type européen, notamment dans l'alimentation. Tel pro-

duit, massivement consommé, y sera meilleur marché qu'ailleurs. Le pot de Nutella, prisé en Allemagne, ne vaut ainsi que 1,43 € à Francfort, mais bondit à 1,94 € en Italie. Son équivalent en Espagne atteint 5,25 €. La bière bavaroise coûte deux fois moins chère à Berlin qu'à Lyon, où sa distribution, en faible quantité, est prohibitive. Le concept des week-ends à New York existe peu en Espagne : logiquement, ils coûtent plus cher qu'au départ de Bruxelles ou Francfort.

VARIATIONS

Ces précautions prises, le relevé de prix réalisé dans les cinq villes européennes apporte quelques enseignements : sur les produits les plus anodins, on atteint en pourcentage de fortes variations de prix (crème Nivea, ampoule électrique). Mais celles-ci peuvent toutefois exister entre deux magasins d'une même rue. En revanche, pour les produits très internationaux, les fabricants veillent souvent à ce que les tarifs évoluent dans des fourchettes raisonnables, pour éviter importations parallèles : la PlayStation de Sony varie de 299 € en Allemagne à 321,99 en Belgique, le CD de Madonna de 17,23 en Belgique à 19,80 en Espagne, et ces variations ne sont pas nécessairement appelées à disparaître. Notons que si

Apple sur son site Internet, vend son iMac à 999 € dans toute l'Europe, nos correspondants l'ont tous trouvé à un tarif plus élevé – et assez disparate –, sans doute en raison des marges des distributeurs.

Toutefois, l'euro va susciter une discussion, voire entraîner une har-

plissent à peu près toutes la même mission, desservant chaque village six jours sur sept, mais le timbre coûte 0,56 € en Allemagne contre 0,25 € en Espagne. Seule l'ouverture à la concurrence – non décidée par les Quinze – pourrait faire vraiment bouger les choses, le particulier pouvant difficilement poster son courrier dans un pays tiers.

Tony Blair récidive

« L'euro est une réalité (...), lui tourner le dos ou adopter la politique de l'autruche (...) serait une grosse bêtise », a déclaré, jeudi 4 janvier, le chef du gouvernement britannique, Tony Blair. La mise en circulation de l'euro a relancé le débat en Grande-Bretagne sur une éventuelle adhésion. Interrogé sur les raisons de son soutien de plus en plus affirmé à la monnaie européenne, M. Blair a avancé « le fait que la stabilité potentielle ». Le ministre des affaires européennes, Peter Hain, a douté, le 1^{er} janvier, des capacités de la livre à animer longtemps « une sorte d'économie parallèle » à l'euro. Les conservateurs ont dénoncé une « tactique délibérée » du gouvernement pour faire passer l'euro en force. Jeudi, dans le *Financial Times*, Peter Mandelson, une éminence grise de Tony Blair, affirme que le premier ministre « n'attendra pas les sondages favorables pour organiser un référendum » et « voudra saisir la chance si une ouverture se présente pendant la législature ».

monisation, lorsque les écarts de prix s'expliquent parce que les industriels cloisonnent de manière flagrante les marchés, ou que ces écarts sont dus à la fiscalité.

Ainsi, depuis toujours, les constructeurs automobiles cherchent à empêcher les consommateurs d'acheter leur véhicule au meilleur

à un prix différent selon le pays d'achat : mieux vaut acheter son billet Lufthansa en France, où la compagnie cherche à s'implanter, qu'en Allemagne.

Moins visible est l'avantage manifeste que tirent de leur monopole les entreprises publiques de distribution du courrier. Elles rem-

plissent à peu près toutes la même mission, desservant chaque village six jours sur sept, mais le timbre coûte 0,56 € en Allemagne contre 0,25 € en Espagne. Seule l'ouverture à la concurrence – non décidée par les Quinze – pourrait faire vraiment bouger les choses, le particulier pouvant difficilement poster son courrier dans un pays tiers.

CHOIX DE SOCIÉTÉ

Deuxièmement, l'euro va relancer le débat fiscal en Europe. Des pays comme la France ont longtemps favorisé les taxes indirectes (TVA, taxes sur les tabacs et alcools élevés, à l'exception du vin), moins visibles que l'impopulaire impôt sur le revenu, pourtant bas en France. Mais avec l'euro, ces prélèvements indirects apparaissent au grand jour : l'Allemagne est attrayante pour les fumeurs, avec une TVA de 16 % seulement et des taxes sur le tabac relativement faibles ; l'Espagne pour les conducteurs, avec une essence peu imposée.

Si le consommateur européen a intérêt à comparer les prix de vente, le citoyen européen, lui, doit prendre en compte tous ces impôts, y compris directs.

Le troisième débat concerne les services d'intérêt général. Ceux-ci sont payés en partie par le contribuable, en partie par le consommateur et l'euro met en lumière de

fortes disparités : la consultation chez le médecin généraliste en Allemagne, prise en charge à 100 % par les caisses publiques, ne conduit à aucun déboursement contrairement à la France. Les autoroutes sont gratuites en Europe du Nord, à péage dans le Sud. Le ticket de métro coûte deux fois moins cher à Paris qu'à Francfort, mais quel est son taux de subvention ? Les Allemands paient une redevance télévision très élevée, mais ils ont à ce prix un service public de qualité, alors que les Espagnols ou les Italiens eux, n'en paient pas, mais ont des écrans envahis par la publicité.

La France fait payer au prix fort son « exception culturelle », avec une entrée du Louvre à 7,50 € contre 5 € pour le Prado à Madrid. Des différences qui sont autant de choix de société, qui méritent un double débat : sur la performance de ces services et sur le niveau de prise en charge par la collectivité. La mairie de Bruxelles, elle, tente de dissocier en chaque individu le consommateur et le contribuable : l'entrée à la piscine coûte 1,86 € pour les résidents de la commune qui paient des impôts locaux, et 2,23 € pour les autres.

Arnaud Leparmentier, avec nos correspondants européens

En Espagne, le « redondeo » tire les prix vers le haut

MADRID

de notre correspondante

En Espagne on appelle « redondeo » (arrondissement du prix) l'exercice fastidieux auquel toute l'Europe se livre pour faire coïncider les prix en monnaie nationale, au centime près, avec l'euro. Si le basculement se passe bien dans le royaume, les Espagnols ont vite compris que ce redondeo a parfois bon dos : en effet, sous couvert d'arrondissement, il est des prix qui ont eu tendance à s'étaler un peu trop et des augmentations qui ont tenté de se faufiler dans tout ce « jaleo » (pagaille) de l'euro.

Vigilants, associations et journaux ont déjà fait le compte de toutes les hausses déguisées en redondeo et le résultat est édifiant. Ce qui fait écrire au quotidien *El Mundo* que « l'administration et une bonne partie des commerçants vont utiliser le passage de la peseta à l'euro pour augmenter les prix ».

Des exemples ? Prendre le bus ou le métro à Madrid, écrit le journal, coûtera en moyenne 7,6 % de plus, la prise en charge des taxis 3,8 % supplémentaires et jusqu'à 4 % de plus le prix du kilomètre. Le train et les péages d'autoroute ne sont pas en reste, qui, respectivement, augmentent entre 2 % et 3 % pour le train et 3,8 % pour les autoroutes. Pour ne rien dire des parkings publics (+ 3,8 % pour la première heure de stationnement) ou du téléphone, déjà très cher. Si le prix de la communication a baissé sur Telefonica (les télécoms espagnoles), le prix de l'abonnement s'offre une hausse de 11,52 %.

On ne peut encore parler de grogne mais tout cela provoque des agacements certains chez les consommateurs. Parmi les sujets de perplexité, l'augmentation des timbres (entre 4,1 % et 11,1 % selon la desti-

nation) et l'aisance de certains cafetiers et restaurateurs à jouer avec le change en leur faveur. Ainsi nombre de « menus du jour » bon marché, qui étaient à 1 000 pesetas (6,01 euros), se sont discrètement arrondis à 7 euros, soit 1 165 pesetas. Soit dit en passant, les garçons de café ne sont pas forcément ravis, eux non plus, car ils trouvent que l'arrondi du pourboire se fait aussi parfois trop à la baisse, tellement les clients se méfient des centimes, pensant trop donner. Quant aux cinémas, ils ont discrètement mais vigoureusement augmenté leurs prix de 5,73 % : jusqu'ici une entrée se payait 900 pesetas (5,41 euros) ; ce sera désormais 6 euros. Un bien joli redondeo.

GROS LOT ÉCORNÉ

Mais le pire, en ces périodes de fêtes qui, en Espagne, se poursuivent, car on fêtera ce week end l'arrivée des rois mages, concurrents de notre Père Noël, c'est que le redondeo abusif se serait attaqué aussi à la loterie. Et là rien n'est plus grave : en effet, confiant dans l'effet porte-bonheur de l'euro, les Espagnols, déjà grands adeptes des loteries, se sont rués pour acheter des billets. Surprise : le gros lot du tirage d'El Nino, le tirage traditionnel du début de l'année, qui aura lieu le 6 janvier, aurait été écorné. C'est du moins ce qu'a dénoncé publiquement une importante association de consommateurs qui accuse l'administration de se mettre « des centaines de milliers de pesetas » dans les poches : la conversion à l'euro du gros lot ne correspond plus aux 240 millions de pesetas d'origine, mais seulement à 239 595 840 pesetas.

Marie-Claude Decamps

Bataille sur les étiquettes en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

« Les plus grandes réductions de prix de tous les temps » : la chaîne de discount Aldi n'y est pas allée de main morte pour faire connaître, mercredi 2 janvier, les baisses de tarifs effectuées dans la foulée du basculement vers l'euro. De pleines pages de publicité dans les journaux, des prospectus par millions, le réseau de supermarchés se vante de réductions parfois supérieures à 3 %. Il a de fait touché une corde très sensible en Allemagne, comme dans l'ensemble de la zone euro : une personne sur quatre, d'après un récent sondage, craint en effet des hausses plus ou moins discrètes à l'occasion de l'arrivée des pièces et billets en euros.

Tandis que tout le pays semble sous le charme de l'euro, plusieurs groupes de distribution veulent s'engouffrer dans la brèche. Les concurrents d'Aldi, Lidl et Plus lui ont d'ailleurs emboîté le pas dans la journée. Les spécialistes de la grande distribution s'attendent du coup à une nouvelle guerre des prix, après celle initiée à la fin des années 1990 par le géant américain Wal-Mart.

Dans le secteur de la hi-fi et de l'électroménager, la chaîne Saturn lance de son côté une grande campagne de promotion sur le thème « Bonjour l'euro » : des centaines de produits sont proposés avec des rabais importants. Les magasins Saturn font même feu de tout

Des magasins font feu de tout bois, des affichettes proclament la « bienvenue à l'argent noir » des clients...

bois : dans tous les rayons, des affichettes proclament la « bienvenue à l'argent noir » des clients... Autre phénomène mis en avant par les services de la Commission européenne : le taux de conversion deutschemark/euro (1 euro = 1,95583 mark) a entraîné des baisses de prix de 1 % à 2 %

dans certains secteurs, grâce à un arrondi fréquent vers le bas.

Néanmoins, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Dans la vie quotidienne, il n'est pas difficile de constater des hausses voilées : dans le métro de Francfort, par exemple, les tarifs ont été plus qu'arrondis vers le haut. Même phénomène dans de nombreux restaurants. Toujours à l'affût d'une anecdote croustillante, le quotidien *Bild* a révélé que le tarif des prostituées du quartier chaud de Hambourg a augmenté, passant de 100 deutschemarks (51,12 euros) à 60 euros la passe.

« Des études approfondies sont en cours, mais, à part des incidents ponctuels, on ne peut pas parler de mouvement général de hausse », a expliqué, plus doctement, mercredi 2 janvier le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, en appelant ses concitoyens à la « vigilance ».

Le lancement prochain des soldes d'hiver, les premières en euros, va sans doute fausser le jeu et rendre les comparaisons de plus en plus difficiles.

Philippe Ricard



Conférences gratuites 1h45

► **Communication, Expression, Confiance :**

Paris 90 Champs-Élysées, 7 jan 14h, 16 jan 19h, 17 jan 19h
Grenoble : Alpeexpo, lun 14 jan 19h
Lyon : Sofitel, 15 jan 19h ou 5 fév 14h
Nantes : Hippodrome, jeu 10 jan 19h
Nice : Radisson, 17 et 21 jan 19h
Rouen : Novotel, mardi 29 jan 19h
Strasbourg : Hilton, mer 16 jan 19h

► **Vente & Négociation :**

Paris 90 Champs-Élysées lun 4 fév 19h



Vous entraîner à progresser vite et bien, c'est notre métier.

Didier Weyne
HEC, MBA

Infos, conférences et séminaires :
www.forplus.com
Société Weyne - 01 39 54 61 06
100 000 stagiaires depuis 1964

Files d'attente, hausses en série et polémiques politiques pour l'arrivée de la monnaie unique en Italie

ROME

de notre correspondante

Files d'attente énormes et hausses en série pour cause d'arrondi : les Italiens rouspètent... pour mieux s'en arranger, avec leur traditionnel pragmatisme. L'arrivée de l'euro, fêtée comme une « révolution » par le public aux premières heures de la nouvelle année, n'échappe pas au désordre habituel, en raison d'un manque d'organisation qui range le pays parmi les derniers de la classe dans le passage à la monnaie unique. Et chacun de se faire une raison.

Le 2 janvier rouvraient banques et magasins. Dans les bureaux de poste, sept millions de retraités étaient attendus pour toucher leur première pension versée en euros. Certains ont patienté jusqu'à 16 heures dans quelques recettes, trop fatigués à la fin pour contester – si besoin était – le petit paquet de billets et de pièces durement acquies.

Devant les distributeurs automatiques, de plus en plus nombreux à

fournir les nouveaux billets, les files s'allongeaient, « comme au beau temps du rationnement », ironisaient les plus âgés. Au soir du 2 janvier, l'Association professionnelle des banques indiquait que les Italiens avaient cependant réussi à

Le secteur public donne le mauvais exemple : les péages d'autoroute ont augmenté de 2 %, les trains de 9 %...

retirer 230 millions d'euros les deux premiers jours. Ce n'était pas faute d'obstacles.

Jeudi, il fallait encore patienter aux caisses des magasins, le personnel veillant à ne pas se tromper en rendant la monnaie, « centimes

compris » : « Préférez-vous en euros ou en lires ? », demandait-il poliment au chaland. Parmi ces clients, une petite minorité se cramponnait à la vieille lire. La plupart, au contraire, exhibaient un second porte-monnaie pour ranger avec soin les nouvelles pièces de métal. Il va falloir s'habituer à compter avec elles, à lire les décimales disparues du vocabulaire depuis des décennies. « C'est comme de retourner sur les bancs de l'école » : il y a ceux qui en rient, et d'autres qui traînent des pieds. De nombreuses maroquineries sont en rupture de stock pour ces porte-monnaie entrés subitement, avec l'euro, dans la vie quotidienne des Italiens. Bref, il faut s'armer de patience, et ce parcours à obstacles s'enrichit parfois de bagarres, comme à Naples, où, dans la queue d'un bureau de poste, on finit par en venir aux mains, provoquant l'intervention des carabinieri.

Dans les tout petits commerces, on va même jusqu'à ne pas rendre la monnaie, en arrondissant vers le

haut, faute de s'être approvisionné en centimes. « Patience et confiance », a conseillé Sergio Billè, président de la confédération du secteur (Confcommercio), qui a mis en cause la responsabilité de l'Etat dans ces rafales de hausses pour cause d'arrondis. Le secteur public donne en effet le mauvais exemple : les péages d'autoroute ont augmenté de 2 %, les trains de 9 %, certains parcs de stationnement de 50 %. Les fumeurs sont, une fois de plus, pénalisés : dans la plupart des marques, l'arrondi se fait vers le haut.

L'irruption de l'euro, qui n'est pas du goût de tous les ministres, suscite également des tensions au sein du gouvernement. En l'absence de déclaration du président du conseil, Silvio Berlusconi, c'est Umberto Bossi, ministre des réformes et leader de la Ligue du Nord, numéro trois du gouvernement, qui a pris les devants : il a déclaré « s'en f... » et déploré que le public n'ait pas eu son mot à dire dans ce choix de l'euro décidé « en haut ».

Alors que le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, avait, dans ses vœux du 31 décembre, salué en l'euro « ce grand espoir de paix », deux ministres de la garde rapprochée de M. Berlusconi ont exprimé publiquement leur scepticisme. Giulio Tremonti, le puissant ministre de l'économie et des finances, a dit qu'il ne croyait pas aux vertus de l'euro « apportant la paix ». « Les guerres, a-t-il dit, prennent fin quand le consumérisme remplace le romantisme ». Antonio Martino, ministre de la défense, connu pour son euroscepticisme, n'a pas écarté que l'euro « se conclue par un échec ».

Le camp des europhiles a fortement réagi. Renato Ruggiero, le ministre des affaires étrangères, s'est déclaré « très préoccupé », estimant que la continuité de la politique extérieure italienne était mise en cause « par des affirmations très graves ».

Danielle Rouard

Des disparités de prix encore importantes

Prix en euros	MOYENNE	Des disparités de prix encore importantes				
		ALLEMAGNE Francfort	BELGIQUE Bruxelles	ESPAGNE Madrid	FRANCE Paris	ITALIE Rome
1 kg de steak haché chez le boucher	8,87	7,66	8,68	7,09	12,19	8,73
1,5 litre d'eau minérale de marque	0,67	1,02	0,79	0,40	0,56	0,59
Un litre de lait	0,92	0,86	0,70	0,90	0,94	1,18
Un litre et demi de Coca-Cola	1,16	1,07	1,39	0,81	1,21	1,34
Un pot de Nutella	1,73	1,43	1,71	-	1,84	1,94
250 grammes de café arabica	2,47	2,75	2,21	1,60	2,28	3,50
Un paquet de Marlboro Light	3,01	2,86	3,20	2,40	3,60	3
Une boîte de crème Nivea	3,05	3,78	3,02	3,46	2,43	2,58
50 couches Pampers pour bébé (5 à 10 kg)	13,93	11,75	12,02	19,20	10,66	16
Un Levi's Engineer	76,41	79,95	77,95	73,62	74,55	76
Une paire de Nike Air	126,14	130	140	104,58	129,99	-
Une ampoule 100 watts à vis	0,75	0,42	1,02	1,05	0,73	0,52
10 tickets de métro	9,27	16	9	5	9,30	7,07
Un aller-retour ville-aéroport en transport en commun	6,80	3,10	5	2	15,20	8,72
Un litre de super 95	0,93	0,96	0,94	0,74	1	0,99
Un timbre	0,49	0,56	0,52	0,50	0,46	0,41
Un menu enfant chez McDo	3,31	3,05	3,55	3	3,95	3
Un café au comptoir	1,33	1,79	1,5	1,08	1,67	0,62
Un demi au comptoir	1,72	2,05	1,30	1,40	2,29	1,55
Un quotidien	0,98	1,10	0,82	0,90	1,20	0,88
Une place de cinéma	6,87	7,50	6,6	6	7	7,23
Une entrée adulte à la piscine	5,41	2,50	1,86	11	2,40	9,30
Une entrée adulte dans un musée national	5,23	6	5	3	7	5,16
Le dernier Harry Potter	16,60	14,32	17,37	16,47	18,29	16,53
Un CD : le best-of de Madonna	18,74	17,99	17,23	19,80	19,67	19
Un abonnement de base au câble/mois	21,82	13,35	10,08	42,5	21,34	-
La redevance télé	100,99	193,75	195,14	0	116,05	0
Une contravention pour stationnement interdit	21,43	15	18,60	30,05	11,43	32,08
Un iMac	1 433,47	1 534	1 208	1 797	1 194,90	-
Une PlayStation 2 Sony	306,83	299	321,99	300,45	303,37	309,36
Une Peugeot 206 XR, 1,4 l, 5 portes	11 358,40	12 620	11 580	10 302	11 740	10 550
La location d'un appartement de 50 m ² en centre-ville	758	580	550	700	760	1 200
Un aller-retour New York un week-end de mars sur la compagnie aérienne nationale	542,92	407	375	972,41	490,19	470
Une consultation chez un médecin-généraliste	18,77	-	17,35	-	17,53	21,43
Une heure de salaire minimum net	5,27	-	6,18	2,93	5,27	6,70

Jeu 3 janvier, nos correspondants à Francfort, à Bruxelles, Madrid, Rome et un journaliste à Paris, ont comparé les prix d'une trentaine de biens et de services, relevés dans des superettes de proximité. Certains de ces prix sont définis localement et d'autres au niveau international. Cette comparaison n'a pas de valeur scientifique, ne serait-ce que parce que les produits ne sont pas toujours identiques : certains équipements de la Peugeot 206 sont

vendus en série dans un pays et en option dans un autre, la consultation chez un médecin est prise en charge par une assurance en Allemagne, l'abonnement au câble diffère selon les pays, il n'y a pas de salaire minimum outre-Rhin, etc. Au total, c'est en Allemagne et en France que l'on constate souvent les prix les plus élevés et en Espagne que l'on trouve fréquemment le produit le moins cher.

Un rôle accélérateur sur l'intégration des territoires basques

BAYONNE

de notre correspondant

Boutiques de change définitivement closes, affichage des prix provisoirement en trois monnaies, notamment dans les fameuses *ventas* (ces bazars sur la frontière côté espagnol), le passage à l'euro en Pays basque n'a suscité que des vaguelettes dans une contrée zone de contact naturelle entre deux Etats. Depuis longtemps, l'habitude y a été prise de manier francs comme pesetas, par exemple dans les hypermarchés.

« Nos relations de part et d'autre sont anciennes, souligne Alain Lamassoure, député européen et vice-président de la communauté d'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz. Pour faire ses courses, aller aux fêtes, se promener, chacun a déjà l'habitude de se rendre chez le voisin. L'euro va donc avoir un effet accélérateur. » Dans cet espace urbanisé compris entre Bayonne et Saint-Sébastien (deux villes distantes de 50 kilomètres à peine), deux barrières subsistaient depuis la libre circulation, instaurée en

1993 : la différence des langues (elle s'estompe avec les jeunes générations, facilement bilingues) et la nécessité de changer de devise au beau milieu de cette « eurocité ».

« OPÉRATION VÉRITÉ »

« L'euro arrivé, c'est notre espace de vie qui s'élargit, assure Peio Olhagaray, directeur du développement à la Chambre de commerce et d'industrie de Bayonne. Avec cet outil transparent, des produits banalisés, la mobilité des consommateurs va s'accroître, ils vont encore plus aller voir les prix à côté. » En permettant des comparaisons plus faciles, l'euro va accentuer la concurrence et mettre à nu des coûts liés à des charges sociales et taux de TVA différents.

« Cette opération vérité aura aussi son écho sur les salaires, les impôts et la protection sociale, ajoute Alain Lamassoure. Les différences d'un Etat à l'autre seront encore plus palpables dans les régions frontalières et celles-ci se confirmeront comme des laboratoires, sinon les éclair-

reuses, des problèmes concrets qui surgiront petit à petit sur le reste du continent », estime l'ancien ministre des affaires européennes.

Les uns et les autres considèrent l'euro comme une source d'émulation. « Pour le tourisme d'affaires, Saint-Sébastien pourrait rivaliser avec nous question prix, craint ainsi Olivier Lépine, directeur de Biarritz Tourisme. C'est donc sur les prestations, l'attention au client que nous saurons nous démarquer. »

Les entreprises devraient être incitées à tirer davantage profit des avantages de chaque territoire pour leur installation, ou simplement rationaliser leurs circuits de distribution. Les sociétés approchant les deux côtés des Pyrénées comme un même marché – comme le distributeur pétrolier indépendant Dyneff, qui approvisionne les stations-service sur les deux versants à partir des quais de Bilbao et de Port-la-Nouvelle, près de Narbonne – sont rares.

Michel Garicoix

L'euro, monnaie officielle au Kosovo et au Monténégro, parallèle dans le reste des Balkans

« L'EURO : notre monnaie ». Attendu à Berlin, Rome ou Paris, ce slogan est plus surprenant à Podgorica, la capitale du Monténégro, où il est décliné sur d'immenses panneaux d'affichage. Le gouvernement monténégrin aurait pu y ajouter : « Au revoir le deutschemark ! » Il y a trois ans, le Monténégro avait en effet franchi une nouvelle étape dans sa procédure de divorce avec la Serbie en renonçant au dinar yougoslave comme monnaie nationale au profit du deutschemark (DM). Le 1^{er} janvier 2002, à l'instar des pays de la zone euro, la petite république yougoslave a donc basculé dans la monnaie unique.

Si tous les pays des Balkans ne sont pas allés aussi loin que le Monténégro, le fait est que le mark s'était imposé, au cours de la dernière décennie, comme monnaie d'épargne et instrument de paiement primant sur les devises nationales. A un moindre niveau que pour les 300 millions « d'Européens », qui rangent progressivement

leur monnaie nationale au rayon des accessoires, l'euro va donc également entrer dans la vie quotidienne des habitants de la péninsule balkanique.

CONFIANCE RUINÉE

« Après la disparition du rideau de fer, l'instabilité macroéconomique a accéléré le processus de substitution des devises ("dollarisation" ou "D-markisation") et l'utilisation de monnaies étrangères comme valeurs-refuge ou unités de transactions. (...) Presque tous les pays [d'Europe de l'Est et du Sud-Est] ont été confrontés à de très graves déséquilibres économiques qui ont sapé la confiance des populations envers leur propre monnaie et leur système d'épargne », peut-on lire dans une étude publiée au mois d'août 2001 par la Deutsche Bank.

En Serbie, par exemple, le recours immodéré à la planche à billets, au début des années 1990, ainsi que la confiscation pure et simple des dépôts bancaires en devises étrangères pour financer

l'effort de guerre, ont durablement ruiné la confiance de la population envers le dinar yougoslave.

« Comparativement au poids économique des différents pays, c'est dans les Balkans que le DM joue le rôle le plus important », précisait la Deutsche Bank. La même source estime ainsi qu'il y a deux fois plus de marks en circulation en Croatie (environ 6 milliards) que de kunas croates. En Bosnie, en Macédoine et en Bulgarie – où, selon les règles d'un directoire monétaire établi en 1997 par le FMI, chaque émission monétaire nationale doit se traduire par une augmentation équivalente en DM des réserves de change bulgares –, on estime que circulent 5 milliards de DM. Il y en aurait autant en Serbie, 2 milliards au Kosovo, où l'administration internationale a imposé le DM comme monnaie officielle en 1999, et 1 milliard au Monténégro.

Ces sommes ne sont que des estimations, compte tenu de la difficulté à évaluer le montant de l'épargne dormante entre les piles de

draps. Elle s'est constituée progressivement au fil de l'émigration, souvent temporaire, de centaines de milliers de ressortissants de cette région travaillant en Allemagne, ainsi que du tourisme. Les autorités allemandes et les gouvernements locaux ont voulu rassurer la population en affirmant que suffisamment d'euros seront mis en circulation pour garantir toutes les transactions et en rappelant qu'il n'y avait pas lieu de se précipiter dans les banques dès leur ouverture, le mark étant encore en circulation pendant plusieurs semaines.

« ÉCONOMIE GRISE »

Il est une autre source de revenus en DM : la devise allemande « joue probablement un rôle significatif dans le crime organisé et l'économie grise en Macédoine, Albanie, Bosnie et Yougoslavie », notait ainsi la Deutsche Bank, qui minimise toutefois son importance par rapport aux sommes astronomiques issues des commerces tout aussi illégaux en Russie. Des experts crai-

Les architectes du basculement rassurés sur les risques d'inflation

Selon le président de la Banque centrale européenne, l'arrivée des pièces et billets en euros ne devrait pas « avoir d'effets notables sur les prix »

FRANCFORT

de notre correspondant

En plus de trois ans d'existence, la Banque centrale européenne (BCE) a rarement connu pareille euphorie. Pour son président, Wim Duisenberg, le basculement vers l'euro est, tout simplement, « un succès considérable ».

Venu à Francfort pour le conseil des gouverneurs de la BCE, jeudi 3 janvier, l'Espagnol Pedro Solbes, commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, et son compatriote Rodrigo Rato, nouveau président du conseil des ministres des finances de l'Union (Ecofin), lui ont emboîté le pas. Les architectes du basculement estiment que l'opération se déroule au-delà de tous leurs espoirs.

« C'est un succès pour tous : les pouvoirs publics, le secteur bancaire, les commerçants, les citoyens européens et l'Union », a estimé Pedro Solbes : d'après lui, plus de 60 millions d'Européens disposaient, jeudi, de billets en euros et d'environ 200 millions de pièces dans leurs portefeuilles. « Il n'y a que des vainqueurs », a renchéri Wim Duisenberg.

INCIDENTS EN AUTRICHE

Néanmoins, le bulletin de victoire des dirigeants européens révèle des disparités entre les douze pays de la zone. En matière de transactions par exemple, 20 % des paiements étaient effectués en euros dans le courant de la journée de jeudi, mais les performances varient fortement d'un pays à l'autre : la France et les Pays-Bas arriveraient en tête, selon les chiffres de la Commission, avec la moitié des opérations passées dans la monnaie unique. L'Italie est à la traîne, qui atteint à peine le seuil des 10 %.

En outre, si 96 % des quelque 190 000 distributeurs de billets de la zone euro étaient convertis, jeudi en début d'après-midi, le basculement est loin d'être homogène : il est plus lent en Italie (90 % officiel) qu'en Allemagne, pour ne citer qu'elle, où la totalité des machines seraient euro-compatibles depuis mercredi.

En Autriche aussi, un pays où tout avait bien commencé, de nouveaux incidents informatiques sont venus perturber la transition, jeudi. En France, les commerçants craignent une pénurie de pièces. Pour Pedro Solbes, toutefois, « la situation devrait se normaliser totalement dans la deuxième semaine de janvier ».

Par ailleurs, les autorités restent sur leurs gardes en matière de hausse des prix. Si les incidents relevés ici et là restent « insignifiants », « des excès ne sont pas à exclure », considère M. Solbes.

Les mouvements sur les prix « vont dans les deux sens », à la hausse comme à la baisse, a relevé le président de la Banque centrale européenne, parlant de phénomè-

nes « ponctuels » pour le moment. Aucune étude systématique n'est encore disponible, et M. Duisenberg a livré l'une des anecdotes dont il a le secret : « Lorsque j'ai acheté un Big Mac, accompagné d'un milk-shake à la fraise, cela m'a coûté 4,45 euros, soit exactement le prix payé pour le même repas la semaine dernière en deutschemarks. »

Pour le président de la BCE, l'arrivée des pièces et billets en euros ne devrait pas « avoir d'effets notables sur le niveau des prix, largement du fait de la forte concurrence dans le secteur de la distribu-

La BCE laisse

ses taux inchangés

Pour la Banque centrale européenne (BCE), l'arrivée des pièces et des billets en euros n'aura « pas d'impact notable » sur les prix à moyen terme. Mais l'institut d'émission a laissé, jeudi 3 janvier, son principal taux directeur inchangé à 3,25 %. Le loyer de l'argent « reste approprié pour le maintien de la stabilité des prix », a indiqué Wim Duisenberg, son président. La hausse des prix à la consommation « devrait tomber sans risque en deçà de 2 % cette année ». « Une observation attentive des informations à venir est justifiée », a dit M. Duisenberg, appelant une nouvelle fois à la modération lors des prochaines négociations salariales. Sur le plan de la conjoncture, l'activité économique devrait rester « faible » au début 2002, comme au second semestre 2001. Plutôt prudent, M. Duisenberg relève des « signes en direction d'un rétablissement progressif dans le courant de l'année (...) même si la date et l'ampleur du retournement demeurent incertaines ». Pedro Solbes, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, s'est voulu « plus optimiste pour 2002 ». Il a appelé « à consolider la coordination des politiques économiques maintenant que l'euro est là physiquement ».

tion, de l'attention continue des consommateurs et de l'engagement des gouvernements à ne pas augmenter le niveau moyen des prix administrés ».

Enfin, les responsables européens croisent les doigts pour la suite. « Il reste beaucoup de travail à effectuer avant que chaque Européen, en ville ou dans les villages, détienne les euros dont il a besoin », considère M. Solbes.

La journée de samedi constituerait « un vrai test » : les Européens devraient en effet affluer en masse dans les magasins pour étreindre leur nouvelle monnaie.

P. Ri.

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC

Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO

• 247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}

• 50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}

01.42.08.71.00 - 7j/7

5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Christophe Châtelot

L'Inde et le Pakistan cherchent à éviter le pire au Cachemire

Le sommet de Katmandou, qui devait s'ouvrir vendredi, a été reporté à samedi du fait de l'arrivée tardive du général Moucharrarf. Le premier ministre britannique, Tony Blair, tente une délicate mission de conciliation entre les deux puissances nucléaires

Il demeurerait impossible de prédire, vendredi 4 janvier, si le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, et le président pakistanais, le général Pervez Moucharrarf, se rencontreraient en tête à tête au sommet des pays de

l'Asie du Sud dont l'ouverture a été repoussée à samedi, au Népal, pour tenter de faire baisser la tension qui oppose les deux pays au Cachemire et le long de leur frontière commune. Dans l'ombre de la guerre américaine con-

tre Al-Qaïda en Afghanistan, New Delhi cherche à en finir avec la guérilla séparatiste cachemirienne qu'elle accuse Islamabad d'entretenir. Ni l'Inde ni le Pakistan n'ont réagi directement aux appels de la communauté internationale,

Washington en tête, pour que les deux pays, dotés l'un et l'autre de l'arme nucléaire, fassent preuve de retenue. Le premier ministre britannique, Tony Blair, s'est lancé dans une mission de bons offices entre les deux pays.

REPORTÉ depuis trois ans en raison des tensions indo-pakistanaïses, le sommet des pays de l'Asie du Sud qui aurait dû s'ouvrir, vendredi 4 janvier, à Katmandou au Népal est une nouvelle fois l'otage de ces tensions alors que les armées des deux pays sont en alerte maximum le long de la frontière qui les sépare. Les appels à la retenue et au dialogue lancés en direction de ces deux pays qui possèdent l'arme nucléaire par la communauté internationale, et par Washington en particulier, n'ont pour l'instant suscité que peu de réactions à New Delhi.

Arrivé le premier à Katmandou, le chef du gouvernement indien, Atal Bihari Vajpayee a semblé exclure une rencontre avec le président pakistanais, le général Pervez Moucharrarf. « Nous ne sommes pas contre le dialogue, mais le terrorisme transfrontalier doit cesser pour créer l'atmosphère propre à un dialogue », a affirmé M. Vajpayee, qui

n'a pas nommé le général Moucharrarf parmi les chefs d'État ou de gouvernement qu'il espérait rencontrer au Népal. Outre l'Inde et le Pakistan, le sommet réunit le Népal, le Bhoutan, le Bangladesh, le Sri Lanka et les Maldives. M. Vajpayee, qui, depuis le début de cette nouvelle crise, ouverte par l'attentat meurtrier contre le Parlement indien à New Delhi le 13 décembre dernier, souffle le chaud et le froid, a toutefois indiqué : « Je ne pense pas que la guerre soit une nécessité et je vais déployer tous les efforts nécessaires pour l'empêcher. »

Le président Moucharrarf, en raison de l'interdiction de survol de l'espace aérien indien par l'aviation pakistanaïse, s'est rendu au Népal via Pékin, où il a rencontré pour la deuxième fois en dix jours le premier ministre, Zhu Rongji. Il a renouvelé sa volonté de négocier en affirmant : « Le Pakistan espère la paix, s'oppose à la guerre et souhaite réduire les tensions actuelles

par le dialogue. » Le général Moucharrarf a ajouté que son gouvernement avait « déjà pris et continuait de prendre les mesures nécessaires pour combattre le terrorisme et contenir l'extrémisme, avec la compréhension et le large soutien des diverses catégories de la population pakistanaïse ».

ARRESTATION D'EXTRÉMISTES

Le Pakistan a procédé à une centaine d'arrestations dans les milieux extrémistes islamiques dont celle des chefs des deux mouvements, le Lashkar-i-Taiba et le Jaish-e-Mohammad, mis en cause par l'Inde dans l'attentat contre le Parlement, et a gelé les comptes de ces organisations. L'Inde a reconnu ces gestes comme positifs mais insuffisants. Lors d'une conférence de presse jeudi, le chef de la diplomatie indienne, Jaswant Singh, a souligné que le Pakistan « devait agir beaucoup plus dans cette direction », c'est-à-dire contre les grou-

pes de guérilla armée au Cachemire indien. Toutefois, M. Singh a admis que le Pakistan aurait besoin de temps pour démanteler « tous ces édifices de terrorisme qu'il a soit laissé construire, soit construits ces vingt dernières années ».

Dans une atmosphère de tension et de mobilisation extrême qu'elle a elle-même créée, en envoyant ses troupes sur la frontière avec le Pakistan, l'Inde tente, à l'ombre de la guerre américaine en Afghanistan, d'en finir une fois pour toutes avec la guérilla au Cachemire, qu'elle accuse Islamabad d'aider. Le problème est que si le général Moucharrarf est effectivement désireux de faire de l'ordre chez lui en sévissant contre les groupes extrémistes islamiques engagés au Cachemire il n'est pas prêt à abandonner la cause cachemirienne.

Celle-ci ne peut se réduire à un problème de terrorisme et toute

négociation devra entraîner des compromis. Pour l'instant, on n'en est pas là. Arrivé jeudi soir au Bangladesh dans le cadre d'une tournée qui le conduira en Inde, au Pakistan et selon toute probabilité en Afghanistan, le premier ministre britannique, Tony Blair, essaiera de faire baisser la tension.

Traditionnellement et contrairement au Pakistan qui la réclame, l'Inde refuse toute intervention extérieure dans le conflit du Cachemire, qu'elle estime, d'une part, être un problème interne et, d'autre part, une question strictement bilatérale avec Islamabad. M. Blair devra donc manœuvrer avec prudence pour ne pas heurter New Delhi, dont la coopération est indispensable pour désamorcer la crise. L'Inde espère gagner par la seule pression mais se prépare quand même « au cas où » et le danger est donc toujours présent.

Françoise Chipaux

Sur la « ligne de contrôle », Baramula, village et camp militaire, vit sous tension permanente

Au Cachemire, la lutte entre l'armée indienne et les « militants » séparatistes a déjà fait des milliers de victimes civiles

BARAMULA (Cachemire indien)

de notre envoyée spéciale
« Roulez lentement et découvrez les trésors de la vallée », lit-on sur l'une des bornes qui jalonnent la

REPORTAGE

Depuis plus de dix ans, le vert des treillis et le bruit des fusils dominant le paysage

route reliant Srinagar, la capitale d'été du Cachemire indien, et la bourgade de Baramula, à l'ouest. Ces slogans d'un autre âge sonnent bizarrement ici, où les soldats en armes, postés en bord de route, dans les rizières et les vergers, ont depuis bien longtemps remplacé les touristes étrangers. La « ligne de contrôle » – cet ersatz de frontière, où les armées, indienne d'un côté, pakistanaïse de l'autre, ont renforcé leurs positions – n'est qu'à une soixantaine de kilomètres de Baramula.

« Bienvenue dans la garnison de Pattan » : cet ancien village, comme bien d'autres, a été transformé en un gigantesque camp militaire. Des deux côtés de la route, une double rangée de barbelés protège les baraquements, où des sentinelles surveillent les alentours, le fusil à l'épaule et le torse alourdi par les gilets pare-balles.

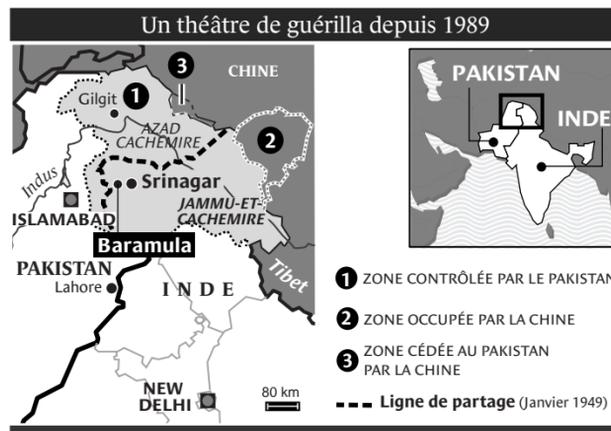
Dans cette région troublée du nord de l'Inde, le spectre d'une nouvelle guerre semble une redon-

dance. Ici, cela fait plus de dix ans que le vert des treillis et le bruit des fusils dominent le paysage. Il faut compter une bonne heure pour faire les quelque soixante kilomètres de route jusqu'à Baramula, du fait des contrôles fréquents et de la densité du trafic – les jeeps et les camions de l'armée se mêlant, dans le charivari des klaxons et la fumée des pots d'échappement, aux minibus et aux vieilles charrettes tirées par des chevaux.

ATAQUES DE « MILITANTS »

« Où que vous alliez, les gens ne sont pas à leur aise. Tout le monde est tendu, le sentiment d'insécurité est permanent. Chacun a peur d'être pris au milieu d'une fusillade, de ramasser une balle perdue », assure M^e G. N. Ashan, secrétaire général du barreau de Baramula. La guerre larvée qui oppose, depuis la fin 1989, les séparatistes musulmans de la province indienne du Jammu-et-Cachemire et les forces de sécurité a fait des dizaines de milliers de victimes parmi la population civile.

La vallée de Srinagar, parfois décrite comme « la Palestine du monde indien », n'a pourtant défrayé la chronique internationale qu'épisodiquement. Parmi ces victimes civiles figurent trois membres du barreau de Baramula, tous trois tués par balles, entre 1992 et 2000, « on ne sait toujours pas par qui », soupire M^e Ashan. Leur mort n'a pas fait



plus de bruit que celle de cet homme, tué à Jammu, samedi 29 décembre, lors d'une attaque à la grenade lancée par un groupe de « militants », selon le terme consacré pour désigner les séparatistes musulmans. Ou que celle de ces neuf piétons, fauchés à l'entrée de Baramula, le 8 décembre, par les tirs de l'armée ripostant à une attaque de « militants » : les soldats d'un convoi militaire se sont mis à mitrailler tous azimuts faisant, en plus des neuf tués, une vingtaine de blessés.

« Je n'ai jamais vu de militants ! J'en ai juste entendu parler », jure M^e G. N. Ashan. « On dit que certains d'entre eux sont des mercenaires d'Afghanistan ou du Pakistan, mais, à mon avis, s'il y a des étrangers, ils sont en nombre infime », assure-t-il. Assis à côté de lui et autour du poêle à bois, deux ou trois de ses confrères opinent du chef.

POUR L'AUTODÉTERMINATION

Les jeunes gens de la région de Baramula continuent-ils, comme par le passé, à franchir la « ligne de contrôle » pour rejoindre, à la barbe de l'armée indienne, cette autre partie du Cachemire contrôlée par Islamabad, où ils sont initiés au maniement des armes ? M^e G. N. Ashan hésite. « Que les jeunes continuent de passer la ligne, ça, on ne peut pas le nier. Une fois là-bas, ils reçoivent un entraînement... » Militaire ? « Et diplomatique ! », répond-il vivement. Ses confrères sourient. « Je ne peux pas vous dire s'ils ont tort ou s'ils ont raison... », lance-t-il. Puis, soudain enhardi : « Tout ce que je sais, c'est que trop, c'est trop ! Et je ne suis pas seul à penser ainsi. Nous sommes tous pour l'autodétermination. La fête du 14 août, comme la fête du 15 août, on ne les célèbre pas : nous n'avons pas choisi d'être Indiens ou Pakistanais. Nous sommes des Cachemiriens ! » Un murmure d'approbation parcourt l'assistance. Un autre ajoute : « Et des musulmans ! »

Le docteur Melanie F. M. M., elle, n'est pas née au Cachemire. Cette chrétienne du Kerala (sud de

l'Inde), qui travaille depuis plus de vingt ans à l'hôpital Saint-Joseph de Baramula, reste, comme elle le dit elle-même, « une Indienne, donc une étrangère ». Mais, contrairement aux notables du cru, le docteur Melanie ne craint pas de parler des « militants ». Le premier qu'elle a rencontré était arrivé à l'hôpital « couvert de pansements ». C'était en 1990, première année terrible d'une décennie sanglante. « L'homme avait l'air gravement blessé. J'ai commencé à enlever ses pansements, raconte le docteur Melanie. Mais, en dessous, il n'y avait rien : le type n'avait pas une blessure ! Ils avaient fait ça pour me tester. Pour voir si je n'étais pas une espionne. » Elle en rit encore, comme si cet incident, qui

Lettre d'information mensuelle, l'avocat Pervez Imroz, militant des droits de l'homme, fait le décompte régulier des assassinats, viols, attentats et autres exécutions sommaires qui ensanglantent la province depuis onze ans. « Le Cachemire est le théâtre idéal d'une guerre de guérilla. (...) Avec ses terrains montagneux, ses forêts, ses ravins, il offre la possibilité à deux ou trois mille militants d'affronter plus d'un demi-million de soldats (...). Le revers de l'histoire, c'est que de nombreux villages isolés (...) sont laissés à la merci des militaires et des groupes d'opposants armés. Les violations des droits de l'homme qui sont commises là-bas ne peuvent même pas être rapportées », écrivait-il dans son éditorial du mois de juin.

FUSILS ET MUNITIONS

Les choses n'ont guère changé depuis. Les attentats de New York et la chute du régime des talibans ont plutôt attisé les passions. Fin décembre, à Baramula, une cache d'armes a été découverte par l'armée, à l'intérieur d'une mosquée. Les fusils et les munitions provenaient-ils du Pakistan et de ces organisations islamistes, qualifiées de « terroristes » par les Etats-Unis et que le président pakistanais Moucharrarf a été sommé d'interdire ? « C'est absurde ! Ces organisations seraient devenues terroristes du jour au lendemain, simplement parce que Washington en a décidé ainsi ? Moucharrarf n'est qu'une marionnette dans les mains de Bush ! », lâche un vieux fonctionnaire, avec une moue de rage. Les connaît-il si bien, ces organisations, pour savoir ce qu'elles sont et ce qu'elles ne sont pas ? Le vieil homme se redresse, affolé. « Non, bien sûr, je ne les connais pas. Surtout, ne citez pas mon nom ! Je perdrais mon poste. »

La nuit, à Baramula, les habitants entendent l'écho des détonations, venant de la « ligne de contrôle ». Comme une guerre dans la guerre. « C'est juste une question d'habitude », commente Bashir.

Le massacre du 27 octobre 1947

Construit à Baramula par les franciscains en 1922, à l'époque coloniale, Saint-Joseph demeure le seul hôpital digne de ce nom à des lieues à la ronde. Dans un coin du jardin, parfaitement entretenus, cinq tombes blanches rappellent les « raids » meurtriers du 27 octobre 1947, quand les guerriers des tribus pathanes, venus du Pakistan voisin, avaient semé la mort dans la petite ville.

En un jour, Baramula avait vu le nombre de ses habitants diminuer d'un cinquième : « Sur une population d'environ 14 000 personnes, au moins 3 000 ont été massacrées », notait un officier anglais, cité par Victoria Schofield, dans son ouvrage *Kashmir in The Crossfire (Le Cachemire pris entre les tirs, Viva Books Private Limited, 1997)*. Plus d'un demi-siècle après la partition, Baramula, à l'image du Cachemire, n'a pas guéri de ses blessures.

aurait pu lui coûter la vie, n'était qu'une blague de potache. « Personne ne me fera rien : comme médecin, je suis trop utile. Personne ne touchera l'hôpital », poursuivait-elle.

« C'est surtout l'armée que l'on craint », explique Bashir, dont le village a été plusieurs fois « visité » par la soldatesque indienne. « Ils arrivent en pleine nuit et font sortir tout le monde, les hommes d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre. Ensuite, ils choisissent un ou deux villageois, pour qu'ils passent devant : ce sont eux qui ouvrent les portes, raconte-t-il. Si jamais ils trouvent quelqu'un, ils le tuent sur-le-champ et ils brûlent la maison. C'est déjà arrivé. » Dans sa

raff n'est qu'une marionnette dans les mains de Bush ! », lâche un vieux fonctionnaire, avec une moue de rage. Les connaît-il si bien, ces organisations, pour savoir ce qu'elles sont et ce qu'elles ne sont pas ? Le vieil homme se redresse, affolé. « Non, bien sûr, je ne les connais pas. Surtout, ne citez pas mon nom ! Je perdrais mon poste. »

La nuit, à Baramula, les habitants entendent l'écho des détonations, venant de la « ligne de contrôle ». Comme une guerre dans la guerre. « C'est juste une question d'habitude », commente Bashir.

Catherine Simon

La traque contre le mollah Omar s'intensifie en Afghanistan

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Engagée par des marines américains et des soldats antitalibans loyaux au nouveau gouverneur de Kandahar, Gul Agha, la traque pour retrouver le chef suprême des talibans, mollah Mohammed Omar, continue dans la région montagneuse de Baghran, au nord-ouest de Kandahar. Mais, alors que le chef des services de renseignement de Gul Agha parle de négociations pour obtenir la reddition du mollah Omar et des 1 500 hommes qui se trouveraient avec lui, Gul Agha affirme qu'aucune discussion n'est en cours et que ses hommes cherchent simplement à désarmer les chefs tribaux de la région.

A Washington, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a affirmé, jeudi 3 janvier, que les Etats-Unis désapprouvent toute négociation qui « aboutirait à libérer des gens qui ne doivent pas l'être. Je sais, a ajouté M. Rumsfeld, que le gouvernement intérimaire partage nos vues sur ce point. Il veut les talibans arrêtés ».

Le chef du gouvernement intérimaire, Hamid Karzai, a répété que le mollah Omar devait être arrêté, puisqu'il était un « criminel ».

MISSION DE RECHERCHE

Sans préciser la source de son information, le ministre afghan de la reconstruction, Amin Farhang, a pour sa part indiqué que le mollah Omar pourrait avoir été arrêté. « J'ai entendu dire qu'il avait été arrêté, mais je n'en sais pas plus », a-t-il dit à la chaîne de télévision allemande ARD. A Washington, le Pentagone a toutefois indiqué qu'il n'était pas en mesure de confirmer cette information. Les Etats-Unis ont affirmé que l'ère talibane avait vécu en Afghanistan, mais que la traque d'Oussama Ben Laden, du mollah Omar et des chefs du réseau Al-Qaïda se poursuivait. Les marines américains basés sur l'aéroport de Kandahar ont effectué une mission de recherche d'environ 19 heures dans un complexe utilisé il y a quelques semaines par des talibans et des membres du réseau Al-Qaïda, sans apparemment y trouver d'indices déterminants.

Interrogé à Kaboul, jeudi soir, le chef adjoint des services de renseignement de la nouvelle administration afghane, Abdullah Tawhidi, a affirmé « n'être pas sûr » que le mollah Omar se trouve dans la région de Baghran. « C'est difficile à savoir, car cette région est habitée par ses proches », a-t-il souligné en faisant référence aux tribus pach-tounes dont est issu le mollah Omar. Depuis des semaines, la rumeur court sur la présence de celui-ci et de ses derniers fidèles dans cette région de Baghran. Là s'ouvre une succession de chaînes montagneuses creusées de caves qui forment un ensemble encore plus protecteur que celui de Torab-Bora, bombardé sans interruption pendant deux semaines par les Etats-Unis, qui estimaient qu'Oussama Ben Laden pouvait s'y trouver.

Fr. C.

■ Le gouvernement du Kirghizstan a donné, jeudi, son accord pour accueillir six appareils de combat français Mirage 2000D et leurs deux avions-ravitailleurs C-135F sur l'aéroport international Manas de la capitale, Bichkek. L'accord a été signé entre le ministre kirghize de la défense, Essen Topoïev, et un responsable de l'état-major français, le général Patrick Gaviard. Le Parlement kirghize doit encore entériner le protocole d'accord. De sorte que la décision de la France, annoncée le 16 novembre 2001 par Jacques Chirac, ne serait pas exécutée avant la mi-janvier 2002. Déjà, des avions américains sont basés à Manas. Le Canada, l'Italie, l'Australie et la Corée du Sud ont également demandé à stationner des avions et, au total, c'est plus d'une quarantaine d'appareils que le Kirghizstan accepterait d'abriter.

www.lemonde.fr/dossier-special

Un gouvernement dominé par les péronistes pour dévaluer la monnaie en Argentine

Le nouveau ministre de l'économie prévoit de mettre fin à dix ans de dollarisation

Le nouveau président argentin, Eduardo Duhalde, a annoncé, jeudi 3 janvier, la composition de son gouvernement. Alors qu'il s'était engagé à

rassembler une équipe « au-dessus des barrières politiques », M. Duhalde a choisi des péronistes pour la plupart des postes. Le nouveau ministre

de l'économie devait annoncer, vendredi, un plan de sauvetage de l'économie qui prévoit une dévaluation d'au moins 30 % du peso.

BUENOS AIRES

de notre correspondant

Le nouveau président argentin, Eduardo Duhalde (péroniste), a annoncé, jeudi 3 janvier à Buenos Aires, la composition de son gouvernement d'« union nationale », qui devra affronter la plus grave crise politique, économique et sociale que connaît l'Argentine depuis un siècle.

Lors de la cérémonie d'investiture, le 2 janvier, M. Duhalde s'était engagé à former une équipe gouvernementale « au-dessus des barrières politiques et des intérêts partisans », en allusion à l'opposition radicale de l'ex-président Raul Alfonsín (1983-1989) et au Frepaso (centre-gauche), qui ont soutenu l'élection du nouveau chef de l'Etat. Mais pour l'instant le nouveau gouvernement est dominé par le Parti justicialiste (péroniste). Seul le radical Jorge Vanossi a prêté serment, jeudi, comme ministre de la justice, alors que le portefeuille de la défense devrait être accepté par un autre radical, Horacio Jaunarena, qui occupa le même poste sous le gouvernement de Raul Alfonsín et celui de Fernando de la Rúa, qui a démissionné le 20 décembre.

NÉGOCIATIONS À WASHINGTON

Le poste-clé de l'économie a été confié au péroniste Jorge Remes Lenicov, qui devait présenter, vendredi 4 janvier, un nouveau plan de relance d'une économie moribonde après quarante-trois mois de récession. Il devait annoncer notamment la fin de la loi de convertibilité assurant la parité entre le peso et le dollar, qui était en vigueur depuis 1991, et une dévaluation de la monnaie argentine, qui devrait être de 30 % à 40 %.

Pour adoucir l'impact de cette dévaluation au sein d'une population où la majorité est endettée en dollars, le gouvernement devrait imposer une conversion en pesos des dettes en dollars. Reste à savoir comment cette « pesification » sera accueillie par les banques, dont 90 % sont entre des mains étrangères.

Professeur d'économie et ancien responsable des finances de la province de Buenos Aires, M. Lenicov est favorable à un rééchelonnement de la dette publique argentine, qui atteignait 141,2 milliards de dollars (près de 53,5 % du produit intérieur brut) au 30 septembre 2001. Cette dette publique fédérale ne prend pas en compte la dette des provinces, estimée à 23 milliards de dollars, ni la dette de l'Etat argentin, d'environ 60 milliards de dollars, vis-à-vis de créanciers privés.

Selon la presse argentine, le nouveau ministre de l'économie devrait se rendre prochainement à Washington pour négocier la reprise d'une aide internationale en faveur de l'Argentine, bien que celle-ci soit en cessation de paiement. Le président Duhalde avait confirmé le 1^{er} janvier le moratoire unilatéralement décrété par son prédécesseur, Adolfo Rodríguez Saa, sur le rem-

Carlos Ruckauf aux affaires étrangères

Homme fort du péronisme, Carlos Ruckauf (57 ans), le nouveau ministre des affaires étrangères, s'est engagé à « restaurer la confiance perdue » auprès de la communauté internationale. Il préconise « la polygamie » en matière de relations extérieures, estimant qu'il n'y a pas lieu d'opposer la future zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), défendue par Washington, à un rapprochement avec l'Union européenne.

Pour l'Argentine, a précisé M. Ruckauf au cours d'une conférence de presse, le 3 janvier, « l'Europe est un thème central », car « certains pays européens ont énormément investi en Argentine », à l'occasion notamment de la privatisation massive des services publics dans les années 1990. L'ex-président Carlos Menem avait plutôt privilégié les relations avec les Etats-Unis. M. Ruckauf s'est également engagé à renforcer le Mercosur, le marché commun d'Amérique latine – (Corresp.)

boursement de la dette pour se donner une marge de manœuvre budgétaire.

Un autre péroniste, Carlos Ruckauf, devient ministre des affaires étrangères et du commerce international. Pour pouvoir prendre ce portefeuille, M. Ruckauf a dû abandonner sa charge de gouverneur de la province de Buenos Aires, ce qui constitue une élégante porte de sortie pour ce poids lourd du péronisme, qui n'a jamais caché son ambition d'être candidat à la présidence en 2003.

Figure polémique de la politique locale, M. Ruckauf était devenu impopulaire dans la province de Buenos Aires, l'une des provinces les plus touchées par la crise économique et le chômage. Les pillages et les émeutes y avaient été particulièrement

violents avant Noël alors que depuis de longs mois des manifestations de mécontentement, et notamment des coupures de routes (piquetes), paralysaient quotidiennement la province. M. Ruckauf a peu d'expérience de la diplomatie, acquise en Italie comme ambassadeur du gouvernement péroniste de Carlos Menem (1989-1999). Comme M. Duhalde, M. Ruckauf a été vice-président de M. Menem avant d'être élu gouverneur de la province de Buenos Aires, en 1999.

APRÈS L'EUPHORIE, LA SOBRIÉTÉ

Le président Duhalde, qui s'était engagé à faire appel « à des hommes et des femmes d'autres secteurs » que ceux de la politique, a confié le ministère de la production à un grand patron, José de Mendiguren, jusque-là président de la puissante Union industrielle argentine (UIA). Rodolfo Gabrielli (péroniste) a été confirmé comme ministre de l'intérieur. Il avait déjà été choisi pour ce poste par Adolfo Rodríguez Saa, élu à la présidence par le Congrès, mais qui n'est resté en fonctions que huit jours

avant d'être contraint de démissionner, dimanche.

La cérémonie d'investiture du président Duhalde, le 2 janvier, a été bien accueillie par la presse, qui a souligné le contraste entre la sobriété du nouveau chef de l'Etat et l'euphorie affichée par son prédécesseur, Rodríguez Saa. La marche péroniste avait été remplacée par l'hymne national et, contrairement aux promesses populistes de Rodríguez Saa, M. Duhalde a insisté sur l'extrême gravité de la situation.

Par contre, les citoyens sont encore sous le choc des violentes émeutes de Noël, suivies de la folle succession de trois présidents en moins de deux semaines. Ils sont sceptiques et ne sont pas prêts à donner un chèque en blanc à M. Duhalde ni à aucun autre homme politique. Les bruyantes manifestations de rue de la classe moyenne, tapant sur des casseroles, ont donné la sensation aux Argentins de détenir un nouveau pouvoir en marge des institutions.

Christine Legrand

Kofi Annan veut un tribunal international pour la Sierra Leone

NEW YORK. Malgré des incertitudes sur son financement, Kofi Annan a décidé la mise en place d'un tribunal international appelé à juger les crimes de guerre en Sierra Leone, a annoncé un porte-parole des Nations unies, jeudi 3 janvier. Le secrétaire général de l'ONU a informé le Conseil de sécurité de sa décision dans une lettre du 26 décembre, et, la semaine prochaine, un groupe d'experts partira pour une dizaine de jours en mission à Freetown pour définir le cadre légal du tribunal, qui sera ensuite consacré dans une résolution. M. Annan a souligné que, sur les 16,2 millions de dollars (18 millions d'euros) jugés nécessaires pour la première année de fonctionnement de la juridiction ad hoc, seulement 14,8 millions ont été versés pour l'instant. Les contributions pour les deux années suivantes se montent à 20,4 millions de dollars, alors qu'un budget de 40 millions de dollars avait été prévu. Le tribunal devra juger les auteurs d'atrocités dans la guerre civile en Sierra Leone qui, depuis dix ans, a fait plus de 200 000 morts et des milliers de mutilés. – (AFP, Reuters.)

Nouveaux attentats en Ulster

BELFAST. Un homme a été tué, jeudi 3 janvier, par l'explosion d'une bombe à Coleraine, au nord-ouest de Belfast, a annoncé la police nord-irlandaise. Les enquêteurs ne disposaient, vendredi matin, d'aucun indice sur les responsables de ce premier assassinat enregistré en 2002 dans la province. Des démineurs de l'armée ont été envoyés sur place pour désamorcer un second engin explosif, et plusieurs maisons avoisinantes ont dû être évacuées. D'autre part, une bombe a été lancée, dans la soirée de jeudi, à travers la fenêtre d'une maison du nord de Belfast, sans faire de victime. A County Down, au sud de Belfast, un engin explosif a été projeté contre la façade de la maison d'un policier, et un homme de trente-neuf ans a été blessé par balle. – (AFP.)

DÉPÊCHE

■ GENÈVE : le différend sur l'esclavage qui retardait la publication des documents finaux de la conférence des Nations unies sur le racisme qui a eu lieu début septembre à Durban (Afrique du Sud) a été résolu jeudi 3 janvier, a indiqué l'ONU à Genève. Le texte déclare que l'esclavage et le commerce des esclaves « constituent un crime contre l'humanité et auront toujours dû être considérés comme tel ». Il encourage les aides aux pays en développement sans les qualifier de « réparations », formulation qu'avaient réclamée les pays africains. – (AFP.)

La pêche argentine victime, elle aussi, d'une politique trop libérale

Parmi tous ses maux, l'Argentine subit une chute brutale de sa production halieutique : - 38 % entre 1997 et 2000. Cette crise ne doit rien au hasard, mais à une politique libérale qui a conduit à la surexploitation des stocks et à l'effondrement actuel. Le diagnostic est porté par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), qui a publié le 27 décembre un rapport sur l'effet de la libéralisation du commerce sur divers pays et activités, parmi lesquelles la pêche en Argentine.

L'étude raconte comment le secteur de la pêche, qui était peu important dans les années 1980 et mobilisait essentiellement une activité artisanale, s'est brusquement développé à partir de 1985 : à ce moment, dans le cadre de sa politique libérale, le gouvernement argentin a ouvert ses eaux très poissonneuses aux flottes européennes et asiatiques, en échange de l'ouverture de leurs marchés à son poisson et de la création de quelques entreprises communes.

Les flottes étrangères, largement subventionnées dans le cas européen, se sont ruées dans les eaux argentines, et « les exportations de poisson ont crû de 478 % entre 1985 et 1995 ». Las ! Après le

sommet atteint en 1997 (1,3 million de tonnes), les captures n'ont plus cessé de décliner, jusqu'aux 851 000 tonnes de 2000, du fait de « la dégradation de la biomasse ».

DISTORSIONS DU MARCHÉ

Dans ce mouvement qui a privilégié les chalutiers puissants par rapport aux petits producteurs, « les communautés traditionnelles de pêche qui fournissaient le marché local ont perdu leur position au profit d'entreprises situées dans d'autres villes, qui ont développé leur activité halieutique presque exclusivement pour l'exportation ».

Les experts du PNUE imputent la responsabilité de cette situation autant aux distorsions de marché (les subventions des pays développés à leur flotte) qu'à la libéralisation conduite par l'Argentine. Une solution, avancent-ils, serait d'instaurer une politique de quotas pour maintenir les stocks de poissons à des niveaux viables. Cependant, cette politique est plus difficile à appliquer « dans un contexte de rareté de plusieurs des stocks ». La pêche argentine a mangé son pain blanc, mais elle en a bien peu profité.

Hervé Kempf

PARTEZ SANS PAYER.

FREELANDER Jusqu'au 21 mars, partez en Freelander et commencez à le payer à partir du 4^{ème} mois. Exemple : Freelander 3 portes Td4 SE Mark II, prix d'achat 28 500 Euros au 12/10/01, apport 30%, soit 8 550 Euros, montant financé 19 950 Euros, 3 mensualités à 0 Euro, suivies de 45 mensualités de 550,96 Euros. TEG annuel 10,33% sur 48 mois avec un apport minimum de 25%. TEG mensuel : 0,6606%. Coût total du crédit : 4826,96 Euros. Sous réserve d'acceptation du dossier par Land Rover Financial Services/FCE Bank Plc - 92500 Rueil-Malmaison - FCS Nanterre 392 315 776. Offre non cumulable, réservée aux particuliers sur les véhicules Freelander neufs commandés avant le 21/03/02, livrés avant le 1/07/02. Modèle présenté : Freelander 3 portes Td4 SE Mark II. Prix recommandé de 29 420 Euros avec options barres de toit et peinture métallisée incluses. * Au 1^{er} éch. Land Rover France, S.A. au capital de 36 112 Euros - SIREN 430 473 652 RCS Péninsule Y&R France 2002.

BIENVENUE AILLEURS

ARMÉE Dans un arrêt du 30 novembre, le Conseil d'Etat impose aux autorités françaises de revaloriser la pension d'un ancien sergent-chef sénégalais engagé dans l'armée

française de 1937 à 1959, « à concurrence des montants dont il aurait bénéficié s'il avait conservé sa nationalité française ». ● EN 1959, une loi dite de « cristallisation » avait gelé les

pensions et les retraites des anciens militaires étrangers. Cette distinction en fonction de la nationalité vient d'être condamnée par le Conseil d'Etat. Quelque 85 000 anciens com-

battants pourraient prétendre à cette revalorisation. ● DEVANT l'ampleur de la facture, évaluée à 1,83 milliard d'euros, le gouvernement propose de fixer le montant des pensions en fonc-

tion du niveau de vie dans le pays de résidence. ● « CE CRITÈRE va à l'encontre de l'arrêt », estime Didier Liger, avocat spécialiste du dossier. (Lire aussi notre éditorial page 6.)

Bercy veut limiter le coût des pensions des anciens combattants étrangers

En exigeant, au nom de la lutte contre la discrimination, l'alignement de la pension d'un ancien combattant sénégalais sur celle des Français, le Conseil d'Etat a placé le gouvernement dans une position délicate : la revalorisation, qui concerne environ 85 000 personnes, pourrait coûter 1,83 milliard d'euros

POUR ÉVITER de payer 1,83 milliard d'euros aux anciens combattants étrangers, le gouvernement tente de contourner une décision de justice. Contrainte par le Conseil d'Etat d'aligner les pensions des anciens combattants étrangers engagés dans l'armée française sur celles des nationaux, l'administration envisage de fixer les indemnités en fonction du niveau de vie du pays de résidence.

Le 30 novembre, la haute juridiction administrative a pourtant sanctionné les autorités françaises pour leur refus de revaloriser la pension militaire d'un ancien sergent-chef sénégalais engagé dans l'armée française de 1937 à 1959. Les magistrats ont donné raison à Amadou Diop, rayé des rangs de l'armée française après l'indépendance du Sénégal, qui percevait de ce fait une allocation mensuelle de 228,67 euros, soit l'équivalent d'un tiers de celle touchée par un Français (Le Monde du 11 décembre). Considérant que rien ne justifiait une discrimination entre anciens soldats étrangers et français, le Conseil d'Etat a exigé la revalorisation de sa pension militaire « à concurrence des montants dont il aurait bénéficié s'il avait conservé sa nationalité française » ainsi que le versement des arriérés.

Depuis la loi du 26 décembre 1959, adoptée sous le gouvernement du général de Gaulle en pleine vague de décolonisation, les pensions et les retraites des anciens militaires étrangers engagés dans l'armée française étaient gelées et transformées en indemnités non indexables sur le coût de la vie. Une décision passée à la postérité sous le nom de « cristallisation ». Ces nouvelles indemnités n'étaient par ailleurs pas reversées aux veuves et ayants droit en cas de décès. La loi faisait ainsi une distinction entre anciens combattants étrangers et français. C'est cette distinction qui a été clairement condamnée le 30 novembre comme une discrimination fondée sur la nationalité, contraire à l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme.

« UNE MESURE INIQUE »

Dès l'annonce de la décision de la haute juridiction administrative, le gouvernement en avait pris acte. Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jacques Floch, a ainsi déclaré dans un entretien à Libération que « la France avait pris une mesure inique » il y a quarante ans. « Aujourd'hui, une victime obtient répara-

tion, d'autres vont la demander. Ce n'est que justice, tôt ou tard, il fallait supprimer ça », avait estimé M. Floch. Tout en soulignant que « cela risquait de coûter cher » à l'Etat.

Selon les estimations du secrétaire d'Etat, quelque 85 000 anciens combattants pourraient prétendre à une revalorisation : 25 000 bénéficiaires de la pension militaire d'invalidité et 60 000 titulaires de la carte du combattant. Le coût d'un alignement des pensions est estimé entre 300 et 460 millions d'euros par an et un éventuel rappel des arriérés à 1,52 milliard d'euros...

Conscient que les recours introduits par d'anciens combattants allaient être acceptés, Lionel Jospin avait, au début du mois de juillet 2001, chargé l'ancien ministre communiste Anicet Le Pors d'une mission de réflexion sur une revalorisation partielle des pensions des anciens combattants étrangers. Cette commission a été pressée d'étudier les conséquences de l'arrêt Diop. « On sait ce qu'on n'a plus le droit de faire, commente-t-on au cabinet de M. Floch. Cet arrêt nous invite à rechercher quelque chose de nouveau. »

A la suite d'une réunion, le 19 décembre, la commission se prononce pour une revalorisation en fonction du coût de la vie dans le pays de résidence. L'idée est de parvenir à une « parité de pouvoir d'achat dans tous les pays concernés », explique-t-on au secrétariat d'Etat au budget. Ainsi, le taux pourrait être réévalué dans les pays du Maghreb où les pensions versées par l'Etat français sont les plus faibles, mais « pas forcément » dans les pays comme le Sénégal où, rapportées au pouvoir d'achat, ces pensions sont « supérieures à celles touchées par un Français ».

Pour le ministre de l'économie et des finances, il n'est en tout cas pas question d'accorder le même niveau de pension aux combattants étrangers résidant au Mali ou au Maroc qu'aux anciens soldats français : « Cela équivaudrait à multiplier par cinq ou six le niveau des pensions existant. On assisterait alors à une véritable perturbation de l'économie locale en créant de subtiles fortunes pour quelques centaines de personnes », justifie-t-on au cabinet de Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget. « Il n'est pas imaginable de les payer aux taux français, ce serait un séisme afri-

cain de plus », renchérit-on dans l'entourage de M. Floch.

Le coût élevé probable semble avoir été déterminant dans les pistes retenues par la commission. « On ne souhaite pas que le contribuable paye aujourd'hui une grosse somme alors que d'autres pays comme la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Belgique ont, eux, supprimé toute pension depuis l'indépendance de leurs anciennes colonies », remarque un conseiller de M^{me} Parly.

« PRINCIPES D'ÉGALITÉ »

A Matignon, on reste cependant prudent. « La justice a dit le droit, nous devons en tenir compte », remarque-t-on. Mais le premier ministre souhaite que soient étudiées les marges de manœuvre permises par l'arrêt. En clair, voir si cette jurisprudence ouvre la voie à une décriminalisation partielle selon le lieu de résidence ou si elle implique un alignement automatique.

Pour les avocats qui ont suivi le dossier, il n'y a aucun doute. « L'idée de fixer le taux de pension selon le niveau de vie du lieu de résidence ne tiendra pas au regard des principes d'égalité de traitement posés par l'arrêt Diop », assu-

re Arnaud Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat. « Ce nouveau critère va à l'encontre de l'arrêt. Que signifie l'Etat de droit si le gouvernement s'assoit sur les décisions de justice quand ces dernières ne lui plaisent pas », s'emporte Didier Liger, avocat et membre du Gisti.

Les associations ont déjà annoncé qu'elles contesteraient un tel calcul. « Nous retournerons devant les tribunaux », prévient Bernard Poirrez, correspondant en France de l'Association des combattants de l'Union française. Le Groupe d'information et de soutien aux immigrés (Gisti) prépare un argumentaire type pour tous les dossiers à venir et envisage la création d'un collectif au début du mois de janvier. « S'il le faut, nous ferons du contentieux en allant chercher les personnes concernées au fin fond de l'Afrique », explique M^{me} Liger. Et nous saisissons la Cour européenne des droits de l'homme. » Le Conseil d'Etat devrait à nouveau se prononcer, au début du mois de janvier, sur vingt-neuf recours d'anciens combattants étrangers. Le commissaire du gouvernement a demandé au Conseil d'Etat de s'aligner sur la jurisprudence Diop.

Sylvia Zappi

A Dakar, le sentiment d'une injustice bientôt réparée

DAKAR

de notre correspondante

La Maison des anciens combattants, à Dakar, ne désemplit pas. Dans les bureaux, dans les couloirs, de vénérables Sénégalais se congratulent et discutent. Comme beaucoup de ses camarades, Mamadou Kane arbore, sur son boubou élimé, une barrette de décorations de l'armée française. Médaille commémorative de la seconde guerre mondiale, médaille militaire et croix de guerre d'Indochine rappellent qu'il a passé seize ans au service de l'armée française. Et aujourd'hui, il a apporté un petit magnétophone. Comme pour montrer qu'il n'a pas rêvé, il le met en marche et réécoute la nouvelle diffusée sur les ondes de RFL. « Nous sommes contents, dit-il avec un large sourire. Nous savions qu'il y avait quand même des Français qui nous soutenaient. » Et il lève le poing en signe de victoire.

« Aujourd'hui, nous sommes satisfaits, renchérit Madani Gaye. Car, des fois, je me demandais si l'on avait affaire à la France qui a aboli l'esclavage, qui a fait la révolution avec la prise de la Bastille en 1789. Ce n'était pas possible que la France ne revienne pas sur sa décision. » A cause de la décision de geler les pensions en 1960, cet ancien infirmier qui a fait la campagne d'Indochine touche actuellement 82,78 euros par trimestre. « C'est injuste, alors que nous avons combattu côte à côte... », dit-il. Longtemps, ces anciens combattants de l'Union française ont attendu que leurs droits soient rétablis. L'amertume se mêlait à l'in-

compréhension. « Qu'avions-nous fait pour mériter ça ?, demande Alioune Kamara, le directeur de l'Office national des anciens combattants. Nous avons combattu avec honneur et fidélité. La France, c'était notre patrie. »

« JE VEUX REMERCIER LA FRANCE »

Alioune Kamara n'a cependant jamais perdu espoir grâce, dit-il, au « soutien de nos frères d'armes français ». Il a suivi les procédures intentées devant les tribunaux administratifs français et devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Car cet ancien de l'Indochine et de l'Algérie ne pouvait accepter la différence de traitement entre les soldats des anciennes colonies et ceux de la métropole. Différence qu'il tient à souligner avec un exemple. La retraite du combattant, qui est versée à partir de soixante-cinq ans à ceux qui sont restés quinze ans dans l'armée ou ont passé quatre-vingt-dix jours au front, est, dit-il, « de 57 000 francs CFA (86,90 euros) par semestre au Sénégal, contre 135 000 francs CFA (205,81 euros) par trimestre en France. » Et encore les Sénégalais sont-ils mieux lotis que les Maliens, qui n'ont droit qu'à 38,11 euros ou que les Guinéens avec leurs 22,87 euros par semestre. Mais maintenant que le Conseil d'Etat a tranché en faveur de tous les anciens combattants étrangers, Alioune Kamara tient à exprimer sa reconnaissance. « Je veux remercier la France, je veux remercier le peuple français », affirme-t-il. Il ne peut toutefois expliquer à ses troupes selon quelles modal-

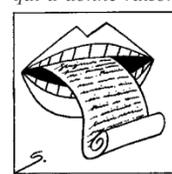
tés réparation sera faite. D'autant que le système des pensions est complexe. Et chaque cas est particulier. En décembre 2000, la trésorerie générale de l'ambassade de France à Dakar avait ainsi mis en paiement 1 947 pensions de retraite du combattant, 2 139 pensions militaires et 713 pensions d'invalidité, un ancien combattant pouvant avoir droit à une ou plusieurs de ces pensions, et aussi parfois à une carte de réduction SNCF...

Certain d'avoir obtenu gain de cause, un vétéran d'Indochine et d'Algérie assène cependant : « J'attends maintenant le rappel de ma pension. » Quant à l'un de ses camarades, moins âgé, il attend l'ouverture de ses droits. Ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans après que l'Assemblée nationale française eut adopté une loi, en 1981, stoppant l'attribution de nouvelles retraites du combattant, il ne touche même pas cette pension. Son cas devrait toutefois être réglé rapidement. Car la loi de finances 2001 a prévu de réparer cette injustice. En attendant, il faut se débrouiller. Mais rares sont ceux qui, comme M. Kassé, ont trouvé le moyen d'arrondir leurs fins de mois. Cet ancien sergent de l'armée française est devenu spécialiste en décorations militaires. Installé dans l'entrée de la Maison des anciens combattants, il reproduit, sur un cahier, les décorations qui lui ont été commandées pour les faire fabriquer. Et reste insensible à l'animation qui règne autour de lui.

Brigitte Breuillac

« Une différence de traitement en fonction de leur seule nationalité »

VOICI des extraits de la décision du 30 novembre du Conseil d'Etat, statuant au contentieux sur le rapport de la 9^e sous-section, qui a donné raison au requérant,



VERBATIM

Amadou Diop. « Sur le bien-fondé du refus de revalorisation de la pension de M. Diop : (...) Considérant qu'aux termes de l'article 14 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales : la jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente convention doit être assurée, sans distinction aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation ;

« Qu'en vertu des stipulations de l'article 1^{er} du 1^{er} protocole additionnel à cette convention : "Toute personne physique ou morale a droit au respect de ses biens. Nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique et dans les conditions prévues par la loi et les principes généraux du droit international. Les dispositions précédentes ne portent pas atteinte au droit que possèdent les Etats de mettre en vigueur les lois qu'ils jugent nécessaires pour régler l'usage des biens conformément à l'intérêt général ou pour assurer le paiement des impôts ou d'autres contributions ou des amendes" (...)

« Considérant qu'une distinction entre des personnes placées dans une situation analogue est discriminatoire, au sens des stipulations précitées de l'article 14 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, si elle n'est pas assortie de justifications objectives et raisonnables, c'est-à-dire si elle ne poursuit pas un objectif d'utilité publique, ou si elle n'est pas fondée sur des critères objectifs et rationnels en rapport avec les buts de la loi ;

« Considérant qu'il ressort des termes mêmes de l'article 71 de

la loi du 26 décembre 1959 que les ressortissants des pays qui y sont mentionnés reçoivent désormais, à la place de leur pension, en application de ces dispositions, une indemnité non revalorisable dans les conditions prévues par le code des pensions civiles et militaires de retraite ; que, dès lors, et quelle qu'ait pu être l'intention initiale du législateur manifestée dans les travaux préparatoires de ces dispositions, la cour n'a pas commis d'erreur de droit en jugeant que cet article créait une différence de traitement entre les retraités en fonction de leur seule nationalité ;

« Considérant que les pensions de retraite constituent, pour les agents publics, une rémunération différée destinée à leur assurer des conditions matérielles de vie en rapport avec la dignité de leurs fonctions passées ; que la différence de situation existant entre d'anciens agents publics de la France, selon qu'ils ont la nationalité française ou sont ressortissants d'Etats devenus indépendants, ne justifie pas, eu égard à l'objet des pensions de retraite, une différence de traitement ; que, s'il ressort des travaux préparatoires des dispositions précitées de l'article 71 de la loi du 26 décembre 1959 qu'elles avaient notamment pour objectif de tirer les conséquences de l'indépendance des pays mentionnés à cet article et de l'évolution désormais distincte de leurs économies et de celle de la France, qui privait de justification la revalorisation de ces pensions en fonction de l'évolution des traitements servis aux fonctionnaires français, la différence de traitement qu'elles créent, en raison de leur seule nationalité, entre les titulaires de pensions, ne peut être regardée comme reposant sur un critère en rapport avec cet objectif ; que, ces dispositions étant, de ce fait, incompatibles avec les stipulations précitées de l'article 14 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la cour n'a pas commis d'erreur de droit en jugeant qu'elles ne pouvaient justifier le refus opposé par le ministre de la défense à la demande présentée par M. Diop en vue de la revalorisation de sa pension (...). »

De vieux soldats marocains traversent la Méditerranée pour faire valoir leurs droits

BORDEAUX (Gironde)

de notre correspondante

La vie offre bien des coïncidences. Deux anciens combattants marocains ont débarqué au mois

REPORTAGE

Brahim : « Si je peux y avoir droit, ce serait la plus belle chose qui pourrait m'arriver »

d'octobre 2001, presque le même jour, à la gare de Bordeaux. Ils portent le même prénom, Brahim, ont grandi et vécu dans le même village, El-Kelaa-Srarhana, à 80 kilomètres au nord-ouest de Marrakech, et se connaissent de vue. Pourtant, ces deux septuagénaires ne s'étaient pas concertés avant de faire ce long voyage. Les deux Brahim n'ont pris qu'un aller simple, sans savoir combien de temps ils allaient rester en France. Tous les deux ont rejoint un foyer Sonacotra de Bordeaux qui, depuis cinq ans, héberge et accompagne d'anciens combattants marocains.

Brahim Khallouq et Brahim Ghalem sont venus s'ajouter aux deux cents autres, déjà installés somma-

rement derrière les murs beige et bleu du foyer. De longs couloirs sombres, quelques bancs de bois, des chambres de 8 mètres carrés. On est loin du bled. Cent cinquante sont sédentarisés. Les autres seront sans doute dirigés, faute de places, vers différents foyers Sonacotra du sud de la France.

En moyenne, quinze à vingt de ces vieux soldats arrivent chaque mois à Bordeaux. Ils viennent presque tous directement dans la capitale de l'Aquitaine, car là se trouve installé le tribunal des pensions militaires chargé de réévaluer leur indemnité. Parallèlement, ils peuvent entamer des démarches pour bénéficier du revenu minimum d'insertion (RMI) ou du minimum vieillesse, ressources auxquelles leur carte de séjour leur donne droit. Ces aides représentent une fortune en comparaison du revenu moyen marocain et surtout de leur maigre pension militaire, gelée depuis la loi de cristallisation de 1959.

A soixante-dix-huit ans, Brahim Khallouq conserve une mémoire de jeune homme. Après un salut militaire, il s'empresse de montrer sa carte tout élimé d'ancien combattant. « Avec ça, je reçois

932,83 dirhams par trimestre », soit moins de 30,48 euros par mois, précise-t-il dans sa langue natale. Comme son voisin de palier et de villa, il maîtrise mal le français en dépit de ses quinze ans de service dans l'armée.

« J'EN AI VU, DES MORTS »

C'était en mai 1943. A cette époque, « il n'y avait rien à faire et je courais après le pain », se souvient ce fils de paysan. Il s'est retrouvé dans le 69^e régiment d'artillerie de montagne, à monter et démonter des pièces de canon. Il est allé en Corse, est parti ensuite pour Nice, Marseille et Grenoble. « J'en ai vu, des morts », souffle le vieillard. On l'a expédié en Indochine avant de le renvoyer au pays en 1956, fier de son grade de chef. D'écou aussi : « On a risqué notre vie pour la France et, en retour, on n'a rien. Je cours toujours après le pain. » Il a laissé ses six enfants au village et ne connaît pas sa date de retour. « Personne ne peut quitter sa famille sans que cela vous remue mais, s'il le faut, je suis prêt à mourir ici. » Brahim sait peu de chose sur la récente décision du Conseil d'Etat, mais affirme : « Si je peux y avoir droit, ce serait la plus belle chose qui pourrait

m'arriver, car il me reste un an, peut-être deux, devant moi. »

Brahim Ghalem, lui, n'attendra pas. « Depuis que je suis là, j'ai des vertiges, des chutes de tension, je mange des médicaments. J'ai perdu mes repères. C'est trop dur. » A El-Kelaa-Srarhana, il vendait des œufs aux commerçants des environs pour faire vivre ses sept enfants, jusqu'à ce que la vieillesse lui coupe le souffle. Lui aussi se souvient parfaitement du jour de son engagement : le 3 mars 1950. Lui aussi est resté quinze ans sous les drapeaux français. Il l'a fait « pour l'argent et la belle vie », sans regret : « On n'avait pas grand-chose dans la tête, on vivait, on mourait, ça n'avait pas d'importance. » Depuis son arrivée à Bordeaux, il reste près du foyer, de peur de se perdre, s'aventure rarement dans le quartier populaire et bigarré de Saint-Michel. Mais, avec ou sans RMI, quelles que soient les répercussions de l'arrêt du Conseil d'Etat, et même si « rien ne pousse depuis cinq ans au village », Brahim compte repartir d'ici un ou deux mois. « Je suis à la fin de ma vie et je veux la vivre avec mes enfants. »

Claudia Courtois

Jacques Chirac et Lionel Jospin se sont présentés leurs vœux sans s'attaquer ni se déclarer

Le premier ministre a revendiqué le succès de l'euro ; le président a évoqué l'insécurité

Lionel Jospin a présenté, selon la tradition, les vœux du gouvernement au président de la République, jeudi 3 janvier, avant le conseil des ministres, reporté d'une journée en raison des fêtes.

Tous deux ont évoqué les élections à venir : M. Jospin pour souhaiter un débat « sous le

signe de la responsabilité et de la clarté », M. Chirac pour espérer qu'en soient écartés « les affrontements stériles entre les hommes ».

VEILLÉE D'ARMES courtoise. « Pour la cinquième et sans doute la dernière fois », Lionel Jospin a présenté, jeudi 3 janvier, les vœux du gouvernement au président de la République. Pour 2002, année ponctuée par « deux grands rendez-vous démocratiques », le premier ministre a souhaité « que le débat national soit placé sous le signe de la responsabilité et de la clarté ». Jacques Chirac, lui, a souhaité un débat « intense et digne (...) qui exclue les affrontements stériles entre les hommes ». Peu désireux, cependant, d'apparaître en candidats, tous deux ont tenu à préciser qu'ils restaient à leur place et au travail. « D'ici là, chacun d'entre nous aura à cœur d'être pleinement à la tâche », a souligné M. Chirac. « Le gouvernement que je dirige », a dit trois fois M. Jospin pour évoquer son action passée et à venir.

Passées les politesses, les deux têtes de l'exécutif ont tout de même laissé entrevoir la campagne. Le pre-

mier ministre, qui s'était un peu agacé des vœux présidentiels du 31 décembre 2001, a rappelé qu'en 1997 « la qualification de la France pour l'euro n'allait pas de soi ». Il a fallu « redresser les finances publiques », a fait observer M. Jospin, aujourd'hui satisfait du « grand succès collectif » du passage à l'euro – « bel exemple de l'efficacité de l'Etat et des services publics », a-t-il dit. Lors du conseil des ministres qui a suivi, M. Chirac, « à la surprise générale », selon un ministre, a, lui aussi, rendu hommage au gouvernement et à l'administration pour ce passage réussi à la monnaie unique.

Campé sur son bilan, le premier ministre s'est félicité que la France soit « plus forte et plus solidaire qu'elle ne l'était en 1997 (...), même si beaucoup reste à accomplir ». Le matin, lors du petit déjeuner, pris avec l'ensemble du gouvernement au ministère de l'intérieur, M. Jospin s'était déclaré « lucide et optimiste » sur les échéances à venir. Bles-

sés aux sports d'hiver, Bernard Kouchner, le ministre délégué à la santé, est arrivé en béquilles – et en retard – et Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes, avec un bras en écharpe. Le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, assure néanmoins que c'est « un gouvernement en grande forme » qui s'est réuni Place Beauvau. Malgré un premier trimestre éprouvant, M. Jospin a fait remarquer qu'il restait désormais autant de temps avant les élections, pendant lequel il pouvait se passer « beaucoup de choses ». Le premier ministre s'est aussi félicité que le gouvernement, durant ces cinq années, « ne se soit jamais laissé prendre par la routine ».

Au déjeuner, après le conseil des ministres, la loi sur la présomption d'innocence était au menu. M. Jospin a invité chacun à s'exprimer, après le rapport du député (PS, Essonne) Julien Dray, sur une éventuelle modification de la loi. Les

décisions ont été renvoyées à la semaine prochaine, mais M. Jospin ne s'est pas montré hostile à une modification législative, d'autant que les dispositions contestées provenaient d'amendements parlementaires et non du projet initial du gouvernement.

LE DROIT À LA SÉCURITÉ

Le chef de l'Etat, lui, a abordé frontalement le thème de la sécurité, le matin, dans sa réponse aux vœux du premier ministre puis devant les représentants du Conseil constitutionnel venus lui présenter les leurs à l'Élysée. « Tous les démocrates devront dans les années qui viennent s'assurer que le droit de chacun à la sécurité est respecté », a-t-il affirmé. « Il est impératif que l'ordre républicain soit respecté. Votre jurisprudence en a fait, à juste titre, un objectif à valeur constitutionnelle. La liberté n'est pas l'impunité et rien ne porte plus atteinte à la République que la violence », a conclu M. Chirac.

Pour conclure ce marathon de vœux, le chef de l'Etat s'est ensuite rendu devant les bureaux du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social. Au Sénat, M. Chirac a exprimé son hostilité à toute évolution vers un « régime présidentiel à l'américaine » et rappelé qu'il s'était « fixé comme objectif » en 1995 de « renforcer les moyens d'action du Parlement » en conservant au Sénat « un rôle essentiel » en matière de représentation des collectivités territoriales. A l'Assemblée nationale, on soulignait, jeudi soir, à droite comme à gauche, que la cérémonie avait été particulièrement « convenue ». René Dosière (PS, Aisne) ne se faisait toutefois aucune illusion sur la durée de vie de ces échanges aimables et consensuels : « C'est le calme qui précède la tempête », prédisait-il.

Béatrice Gurrey et Jean-Baptiste de Montvalon

Le député européen William Abitbol dit adieu à son cher franc

LA CARTE, en papier kraft, annonce simplement « adieu.fr ». D'un format à l'italienne, elle renferme deux planches de seize timbres chacune, tirées sur les presses de l'imprimerie officielle des timbres-poste et des valeurs fiduciaires, à Périgueux. Le député européen – et ancien conseiller politique de Charles Pasqua – William Abitbol y fait ses adieux au franc. « Nous étions le seul pays du monde dont la monnaie portait le nom. (...) Nous la répudions pour une apocryphe disgracieuse qui se donne sans distinction aux trains, aux footballeurs et aux hypermarchés », écrit-il. « Le 1^{er} janvier, Saint-Exupéry, Cézanne, Eiffel, Pierre et Marie Curie, derniers otages de notre grandeur, finiront à la trouilloteuse. Les Lettres, les Arts, les Sciences, douze balles dans la peau. Mais nous l'aurons enfin notre Plus Grand Commun Diviseur : 6,55957 ! », ajoute le texte.

Quatre vignettes originales, dues à un jeune peintre argentin, Horacio Cassinelli, témoignent de l'histoire du franc, qui, de 1360 à 2002, est passé du franc Germinal de Bonaparte au franc Poincaré et au nou-

veau franc du général de Gaulle. Premier vice-président de la commission économique et monétaire du Parlement européen, M. Abitbol avait déjà créé, avec quelques amis souverainistes, au printemps 2001, un site Internet dénonçant les traquenards que ne manquerait pas de susciter, selon lui, l'avènement de la monnaie unique : www.jebocotte-leuro.com. Il s'est, depuis, rallié à la candidature de Jean-Pierre Chevènement.

Connu pour ses formules à l'emporte-pièce – si l'on ose dire –, M. Abitbol rapporte qu'il a imaginé cette carte il y a deux ou trois mois en songeant aux manifestations de célébration qui ne manqueraient pas d'accompagner la mise en circulation de l'euro : « J'ai préféré dire adieu au franc à ma façon », dit-il. Ce coup de force a un coût : tirée à deux mille exemplaires numérotés, la carte revient à son auteur à quelque 90 000 francs, c'est-à-dire l'équivalent du revenu mensuel moyen d'un eurodéputé. Soit 13 719 euros...

J.-L. S.

M. Pasqua, M. de Villiers et M^{me} Boutin affichent, sans convaincre, leur intention d'être candidats

VOILÀ si longtemps que Charles Pasqua est candidat à la prochaine élection présidentielle, mais sans faire campagne, que nombreux sont ceux qui doutent encore de sa

volonté. La déclaration de candidature du président du Rassemblement pour la France (RPF) date, en fait, du 6 janvier 2000. Deux mois auparavant, il avait créé son nouveau parti, dans la foulée du succès obtenu par le tandem qu'il formait avec Philippe de Villiers aux élections européennes de 1999. Déjà, les deux hommes étaient en concurrence :

« Il pourra demeurer coprésident du RPF, mais il ne sera pas candidat », disait alors M. Pasqua. Le président du conseil général des Hauts-de-Seine s'apprête à réitérer son annonce de candidature dans une déclaration officielle – vraisemblablement prononcée aux alentours du 15 janvier. Le député des Hauts-de-Seine Jean-Jacques Guillet assurera l'intérim de la présidence du RPF. Pendant la précampagne, M. Pasqua a longtemps paru gêné par les « affaires » qui le visent directement – il est sous le coup de plusieurs mises en examen – et ont atteint, ces derniers jours encore, plusieurs de ses proches. Aussi s'est-il contenté, à la faveur de la parution de son dernier livre, *Non à la décadence* (Albin Michel), d'une petite tournée de conférences dans quelques instituts d'études politiques de province, estimant que les Français n'étaient pas encore intéressés par l'échéance électorale du printemps.

« A la différence d'autres, je n'ai pas de problème de notoriété ; donc, il ne m'était pas nécessaire de mener une campagne longue », affirme l'ancien ministre de l'intérieur pour expliquer sa discrétion de l'automne. Son ancien compagnon M. de Villiers a trouvé, lui, la manière de sur-

vivre politiquement en période prélectorale. Sans être officiellement candidat, il laisse entendre qu'il le sera et mène une campagne active. L'arrivée de l'euro lui a offert l'occasion de se poser en « porte-parole des Français qui ont l'impression d'être étrangers dans leur propre pays ». Le 8 décembre 2001, le président du Mouvement pour la France (MPF) avait réuni le conseil national de son parti afin de sonder les militants sur son éventuelle participation à la course à l'Élysée. Il a été décidé que M. de Villiers, encore échaudé par sa campagne de 1995 – n'ayant pas atteint 5 % des suffrages, il avait dû éponger de lourdes dettes –, ferait connaître sa décision le 17 février, jour de la disparition du franc.

Un large sourire aux lèvres et les yeux pétillants, Christine Boutin saisit la main de son mari, Louis, et lance : « C'est grâce à lui que je suis candidate à l'élection présidentielle. S'il ne l'avait pas voulu, je ne l'aurais pas fait. » Ce 20 décembre 2001, la députée (apparentée UDF) des Yvelines réunissait à son siège de campagne parisien quelques proches, collaborateurs et supporters. Une réception à la veille de Noël « parce que, pour nous, ce n'est pas une date neutre », avait-elle souligné. Une petite fête avant de prendre un peu de repos chez elle, au Croisic, et d'effectuer le grand saut, prévu pour le dimanche 27 janvier, au Zénith – une salle qui peut accueillir quelque six mille personnes.

UNE NOUVELLE CROISADE

Malgré les sondages qui ne lui accordent au maximum que 2 % des intentions de vote, M^{me} Boutin espère relever le défi grâce à la mobilisation de ses comités départementaux ainsi qu'à sa propre popularité dans les milieux catholiques. Une popularité entretenue par son association Alliance pour les droits de la vie, ses multiples conférences, dans le cadre des

associations familiales, sur l'avortement ou la bioéthique, sans oublier, bien sûr, sa croisade contre le pacs – qui l'avait vue, lors du débat à l'Assemblée nationale, brandir la Bible en séance.

« Nous allons surprendre, dit-elle, montrer que pour faire de la politique il faut certes être sérieux et cohérent, mais qu'on peut aussi avoir le sourire et savoir s'amuser. Je n'ai pas envie d'être la vedette. Les vedettes, ce sont les Français que nous allons inviter à venir au Zénith. » Entrée timidement en campagne après l'annonce peu convaincante de sa candidature, le 26 septembre 2001, M^{me} Boutin a rodé, depuis, quelques arguments de son programme – sur la pauvreté, la justice, la sécurité ou les handicapés – lors de petits déjeuners réunissant un nombre restreint de journalistes. Elle a également tourné en France, rencontrant des professionnels, des responsables d'association, des donateurs ainsi que des membres de son parti, le Forum des républicains sociaux, et tenu quelques meetings. Le premier, le 20 novembre, à Auxerre (Yonne), n'a rassemblé que quatre-vingts personnes.

Sa précampagne aurait été plus discrète encore s'il n'y avait eu François Bayrou et l'UDF pour lui assurer une promotion involontaire en instruisant contre elle un procès en « candidature illicite » – seul M. Bayrou, investi par son parti, peut être candidat dans ses rangs –, l'obligeant ainsi à créer son propre mouvement. Après bien des péripéties, M^{me} Boutin a été suspendue de l'UDF, le 19 décembre 2001, avec menace d'exclusion pour « le jour » où elle sera « formellement candidate ». Affirmant avoir recueilli 380 parrainages sur les 500 nécessaires, elle a répondu qu'elle avait « bien l'intention d'aller jusqu'au bout ».

Christiane Chombeau et Jean-Louis Saux

Les enfants du squat Saint-Charles devront être scolarisés le 8 janvier

LES TRENTE ET UN ENFANTS du squat de la rue Saint-Charles, dans le 15^e arrondissement de Paris, en attente d'être scolarisés depuis quatre mois dans le quartier (*Le Monde* du 11 septembre 2001), devront l'être le 8 janvier. Le préfet de Paris, Jean-Pierre Duport, va pour cela se substituer au maire (RPR) de l'arrondissement, René Galy-Dejean, qui s'oppose à leur inscription. La dangerosité de l'immeuble ayant été établie, scolariser les enfants reviendrait selon le maire à pérenniser les risques de « péril mortel » qui menacent les familles, installées depuis mars 2001 avec l'appui de l'association Droit au logement (DAL).

Le tribunal administratif a semblé lui donner raison en refusant à deux reprises la scolarisation de plusieurs enfants déjà accueillis dans d'autres arrondissements de Paris. Mais, le 18 décembre 2001, le tribunal de grande instance a accordé aux familles l'autorisation de rester pendant quatorze mois dans l'immeuble. Le préfet a donc mis en demeure M. Galy-Dejean d'inscrire tous les enfants. Le maire a attaqué cette injonction devant le tribunal administratif, qui a refusé, jeudi 3 janvier, le sursis réclamé par l'Élu.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE** : la cote de confiance de Jacques Chirac passe de 50 % à 46 %, dans le baromètre de la Sofres publié par *Le Figaro Magazine* daté du samedi 5 janvier. Selon cette enquête, réalisée auprès de 1 000 personnes, du 26 au 28 décembre, 50 % des Français font confiance à Lionel Jospin, contre 52 % le mois précédent. La cote de la plupart des autres responsables politiques, de droite comme de gauche, baisse également, à l'exception notable de celle de Laurent Fabius, qui enregistre la plus forte hausse (+ 3 points).

■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE** : soixante-dix-huit personnes ont été tuées et 1 552 blessées à la suite d'accidents de la route, du 28 décembre au 1^{er} janvier inclus. Selon le ministère des transports, le nombre moyen de tués par jour, au cours de cette période, est en baisse de 23 % par rapport au précédent réveillon de la Saint-Sylvestre.

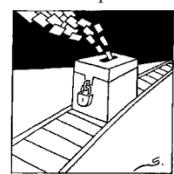
■ **FAITS DIVERS** : une dixième personne est décédée, jeudi 3 janvier, à la suite de l'incendie survenu, la veille, dans une maison de retraite de Saint-Bonnet-de-Mure (Rhône), près de Lyon (*Le Monde* du 4 janvier). Les neuf autres victimes sont des femmes, âgées de quatre-vingt-un à quatre-vingt-seize ans, qui ont péri asphyxiées. Trois personnes étaient toujours hospitalisées jeudi soir.

■ **Plusieurs personnes ont été placées en garde à vue**, jeudi 3 janvier, à Bordeaux, dans le cadre de l'enquête sur la mort de Larbi Fanoussé, dix ans, dont le corps avait été retrouvé, le 19 décembre 2001, dans un terrain vague de la cité des Aubiers. Vendredi matin, le SRP de Bordeaux ne souhaitait pas préciser le nombre de personnes mises en garde à vue, expliquant que la situation était « évolutive ».

■ **VIOLENCES** : quinze voitures ont été incendiées, jeudi 3 janvier, dans le quartier des Musiciens aux Mureaux (Yvelines) d'où était originaire le jeune Moussa, tué mercredi par un policier alors qu'il tentait de forcer un barrage de police sur le périphérique parisien à bord d'un véhicule volé.

■ **JUSTICE** : le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) a condamné, jeudi 3 janvier, huit passeurs du centre de réfugiés de Sangatte à des peines de quatre ans et demi à six ans de prison pour « aide au séjour et à la circulation d'étrangers en séjour irrégulier en bande organisée ». Deux chauffeurs de taxi de la région de Calais, qui « travaillaient » avec les prévenus, ont été condamnés respectivement à quinze mois et dix mois d'emprisonnement.

■ **Un homme de trente-huit ans a été mis en examen**, jeudi 3 janvier, pour « tentative de meurtre » et écroué, à Strasbourg, pour avoir tiré contre des policiers et blessé grièvement l'un d'entre eux lors de la nuit de la Saint-Sylvestre, dans le quartier du Neuhof. Il aurait agi pour « casser du flic » après une récente interpellation de membres de sa famille.



PRÉSIDENTIELLE

SCIENCE ET AVENIR

ARCTIQUE ET ANTARCTIQUE

L'aventure polaire

Sur les traces de l'ours blanc
Les archives du climat dans la glace
Le recul de la banquise

En partenariat avec l'IFRTP

Vient de paraître

Le miracle des chiens lumière

EVELYNE ne prononcera pas le mot. Pourtant, elle est tapie partout, derrière les objets les plus anodins, une cigarette mal éteinte, une voiture mal garée, une poubelle qui déborde, un rétroviseur, un plot en béton, une poussette. La peur, qu'elle appelle « stress », accompagne Evelyne dans tous ses mouvements depuis qu'elle a perdu la vue, à trente-trois ans, des suites d'une maladie évolutive. Elle est indicible. Ou l'était. Car, aujourd'hui, l'aveugle n'est plus jamais seule. Une paire d'yeux l'accompagne, la guide et la rassure. Elle peut de nouveau goûter les odeurs d'une promenade en forêt sans s'obséder sur les branches qui pendouillent, prendre le métro, le train, travailler, voyager, sortir, élever sa fille, revivre enfin. « Doria m'a redonné la vue, dit-elle simplement, avec elle, j'ai retrouvé mes repères, j'ai pu circuler comme avant, ça a été une fantastique libération ! » Doria n'est plus ici ; à treize ans bientôt, elle coule une retraite heureuse dans une famille amie. Une autre chienne l'a remplacée, ombre douce et blanche qui suit sa maîtresse dans ses moindres gestes. Un peu trop, hélas. Oriane, jeune berger canadien, est moins « professionnelle », moins « performante » que ne l'était Doria. Trop timide, trop sensible, elle surprotège sa dynamique maîtresse, qui s'en plaint avec tendresse. « Ce n'est pas sa faute. Je suis trop autoritaire. Mais, plus ça va, plus je me dis que je ne suis pas complètement en sécurité. » Evelyne a longuement hésité, finalement elle gardera Oriane, comme chien de compagnie, pour la famille – « C'est un amour » –, mais prendra un autre chien, pour le « travail », c'est-à-dire le harnais. « Oriane, ce n'est pas sa vocation. »

Un chien guide, un vrai, n'est pas un simple compagnon mais un « professionnel » émérite, longuement entraîné, diplômé, un « universitaire », plaisante à demi le docteur Michel Klein, président de la Fédération nationale des associations et écoles de chiens guides d'aveugles. « Avec ces chiens, ce n'est pas seulement de l'affection, c'est du respect qu'il faut avoir », insiste Evelyne. Bref, des chiens d'exception, voire plus. « Nymphé est géniale, elle comprend tout, anticipe tout, elle a changé ma vie ! C'est une superchienne ! », s'exclame Françoise, solide randonneuse, passionnée de spectacles et de musique. A ses côtés frétille un labrador dodu et mélomane qui, dit-elle, a ses salles favorites, l'Odéon, le palais de Chaillot, à cause de leurs allées, confortables, où « elle s'allonge et regarde... » Professionnels consciencieux d'un côté, doubles dévoués, aimants de l'autre, les chiens guides sont complexes, un service autant qu'un animal, fruit d'un système coûteux, pluridisciplinaire, un « concept » assure Joachim Roméro, directeur de l'école de chiens guides de Paris. Car il ne suffit pas d'éduquer des chiens d'exception, il faut aussi former les maîtres, et veiller sans cesse au bon fonctionnement de « l'équipe ». L'université des chiens existe, et elle accueille aussi les humains. A l'ombre du rocher de Vincennes, en face du zoo, ce discret collège, logé dans les anciens pavillons de la garde républicaine, se remarque à peine. On attend un chenil hurlant, on trouve un campus bien tenu, d'une propreté de clinique, où des étudiants à deux et quatre pattes bossent en silence, concentrés, attentifs aux leçons de leurs instructeurs, tandis que passent des couples déjà assortis, l'un dans les pas de l'autre. Comme les huit autres centres régionaux, l'école de Paris est beaucoup plus qu'une académie. Plutôt un cénacle, un havre où aveugles et chiens, familles, bénévoles ou sympathisants viennent régulièrement se ressourcer, apprendre, chercher un conseil, se rassurer.

L'école assume, de bout en bout, ce service « chien en main ». Elle est le vrai propriétaire des bêtes, qu'elle suit depuis leur naissance, dans des élevages spécialisés, jusqu'à leur mort. C'est elle qui les sélectionne, qui les éduque, qui les soigne, qui les place dans des familles d'accueil pendant leur

Aux aveugles plongés dans leur nuit sans fin, les chiens guides offrent ce qui n'a pas de prix : une paire d'yeux ouverts sur le monde et ses dangers, pour écarter la peur

La municipalité participe, comme la Caisse régionale d'assurance-maladie, mais on est loin du compte. Pourtant, les responsables ne se plaignent pas, jaloux de leur indépendance et conscients de leurs limites.

Avec 14 éducateurs spécialisés (pour les chiens) en sus du directeur, de l'ophtalmologue, du psychologue, de l'orthoptiste et du rééducateur (pour les aveugles), l'école ne peut pas grossir trop vite. On ne s'improvise pas maître. Il ne suffit pas d'aimer les chiens, il faut être capable de les diriger, de les comprendre, de les faire travailler. Les aveugles doivent non seulement passer des tests, mais aussi effectuer un stage de trois semaines – deux à l'école même, une à domicile – pour apprendre à former équipe avec leur futur compagnon. Il faut une bonne autonomie, il faut aussi que l'entourage accepte. Beaucoup renoncent, découragés par les délais et les contraintes, d'autres sont recalés, faute de motivation ou de capacités.

ger pour quatorze ans », explique l'autre, parce que nourriture, frais de vétérinaire, garde ponctuelle, tout est pris en charge.

A un an, une seconde sélection s'opère, plus dure encore : un tiers environ sont éliminés, trop turbulents, trop craintifs, trop feignants, pas assez coopératifs... « Il faut laisser le chien tel qu'il est, éviter toute contrainte. Il doit aimer ce qu'il fait. Il y a des chiens qui adorent collaborer, d'autres moins », explique M. Roméro. Les « réformés » sont donnés – le plus souvent à leurs familles d'accueil. Les autres entrent à l'école pour un apprentissage intensif de plusieurs mois. Un éducateur spécialisé met 150 heures de travail pour former un jeune chien. Chaque jour, il marche 5 heures – pour apprendre, répète inlassablement, corrige les mauvaises habitudes, développe la docilité mais aussi les capacités d'initiales. Un bon chien guide ne se contente pas d'obéir, d'aller là où on lui demande, de ramasser des objets, de se maîtriser, etc. Il doit

masses vagues, il dit crânement : « il y a pire ». Aujourd'hui, c'est le grand soir : en ce samedi 22 décembre, jour symbolique du solstice d'hiver, le plus court de l'année, l'école de Paris et la Fédération ont organisé, place du Champ-de-Mars, la Fête du chien lumière. Deux cents handicapés et leurs guides à quatre pattes allumeront tour à tour des lanternes dessinant un chien harnaché au pied de la tour Eiffel. Emotion et effervescence garanties. Yannick enfle sa veste, Patch, qui rêvait, vautre, se redresse, truffe aux aguets. Le temps de passer le harnais, et c'est un autre chien, grave et fier, le dos un peu raide, l'œil concentré. Sérieux comme un vicaire, il démarre, signale l'escalier d'un léger arrêt, puis la porte. « Grâce au harnais, je sens tous les mouvements des pattes, de la tête, explique Yannick, chacun est un signe. »

Dans la rue, Patch file, tête en avant, esquivant adroitement tous les plots, lampadaires, barrières, et même les trous du macadam, qu'il

la banque ; « siège », et Patch pose sa tête sur le coussin. Comme tous les chiens doués, il sait parfaitement retrouver un parcours, même s'il ne l'a fait qu'une seule fois. « Patch a déçu mon autonomie », s'émerveille encore son jeune maître.

POUR l'heure, Patch longe ostinément le caniveau : il a envie de satisfaire des besoins légitimes, ce qu'il fait aussi discrètement que possible, dès que Yannick a compris. Ces exigences-là aussi, le chien guide a appris à les maîtriser, de même qu'il réfrène son envie d'aboyer ou de renifler les congénères croisés dans la rue. Ce jour-là, Patch sera héroïque car le Champ-de-Mars fourmille de chiens. Ce n'est pourtant pas l'envie qui manque d'aller gambader sur la pelouse. « C'est encore un gamin ! », s'attendrit Yannick. Mais il attendra qu'arrive l'heure de la détente, récompense quotidienne bien méritée. A peine un coup d'œil furtif, ici et là. En revanche, pas un regard pour les



Patch, trois ans, est un retriever qui ne pense qu'à dormir et à jouer, mais, « au travail », ce chien doué retrouve tout le sérieux indispensable pour aider son maître.

enfance, puis à nouveau, pendant leur vieillesse, lorsque l'heure de la retraite a sonné. C'est elle, surtout, qui décide d'apparier chien et non-voyant et apprend à ce dernier à se servir du coûteux « outil » qu'on lui confie. Car si le chien est remis gratuitement à son maître, il coûte environ 15 250 euros (100 000 francs) à « fabriquer ». Autant qu'une voiture, mais combien plus rare !

QUARANTE chiens guides sortent de l'école de Paris chaque année, plus une centaine issus des centres régionaux. Il en faudrait le double. Avec 50 000 aveugles et 400 000 malvoyants, la France ne compte que 1 500 équipes en activité. Les délais d'attente dépassent un an. « Nous avons un déficit considérable », constate M. Roméro. La Grande-Bretagne, pour un nombre de handicapés équivalent, en « produit » six fois plus. Question de culture. Le dressage de chiens guides, né en Allemagne après la première guerre mondiale, s'est développé d'abord dans les pays anglo-saxons (Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie). La France n'a suivi que dans les années 1950. Question de moyens aussi. Créée en 1980, l'école de Paris dépend, pour plus des deux tiers, des dons privés de ses bienfaiteurs.

Côté canin, la sélection est encore plus dure. La « fabrique » de superchiens est un art délicat, qui ne se prête pas à la grande série. D'abord, les chiots prédisposés ne courent pas les rues. Trois races, choisies pour leur goût du contact avec l'homme, fournissent le gros des troupes : les retrievers (labradors, golden retrievers, flat coats), les bergers (canadiens, de Beauce) et les hovawarts. De chaque portée, seuls les meilleurs sont pris. Le futur chien guide ne doit être ni agressif ni trop timide, mais parfaitement équilibré, sociable, « bien dans sa tête », dit M. Roméro. A trois mois, les chiots sont placés dans des familles d'accueil pour mener une enfance insouciant. Dans la région parisienne, une soixantaine de bénévoles élèvent les bébés chiens jusqu'à douze mois environ, sous la surveillance constante de l'école. Un vrai travail : « C'est dur, dit Michel, il faut venir aux réunions, respecter les consignes – ils ne mangent pas n'importe quoi –, les faire travailler, les habituer à la rue, au métro, aux magasins, à la foule, aux pétards. » Ingrat : « J'en ai rendu trois, à chaque fois, j'ai pleuré », avoue Colette. Ils le font, pourtant, « pour montrer aux enfants les contraintes d'un chien », dit l'une, « parce qu'à notre âge, nous ne voulions plus nous enga-

aussi anticiper les obstacles, mémoriser les parcours, tenir compte de l'environnement, et même être capable de désobéir à son maître si celui-ci se met lui-même en danger. L'examen final ne laisse rien passer. Mais le résultat époustoufle. Osons le mot : ces chiens lumière qui éclairent la nuit sans fin des aveugles tiennent du miracle.

Il faut, pour s'en convaincre, sui-

contourne en passant, sans avoir l'air de rien, avant de s'arrêter au passage piétonnier, attendant l'ordre. « Les chiens ne choisissent pas le moment de traverser, précise Yannick, c'est l'aveugle qui gère les feux, en se basant sur le bruit des voitures. » L'obstacle franchi, Patch n'hésite pas, tourne à gauche, puis à droite. Il va au métro et connaît le chemin.

Patch, qui pratique souvent les gares, comprend « Cherche le ticket », et se dirige droit vers le composteur. Son maître Yannick dit « Distributeur », et il l'emmène aussitôt à la banque. Comme tous les chiens doués, il sait parfaitement retrouver un parcours

Lorsqu'il sort de l'école, un chien guide maîtrise une cinquantaine de mots : métro, bus, guichet, escaliers, banc, poubelle, boîte aux lettres, qu'il sait repérer. L'expérience aidant, il en apprend d'autres, au gré des besoins. Patch, qui pratique souvent les gares, comprend « cherche le ticket », et se dirige droit vers le composteur. Yannick dit « distributeur », et il l'emmène aussitôt à

friandises. Un chien guide ne s'abaisse pas à ça.

Le spectacle est terminé. Reste une épreuve : le retour, en RER, vers l'hôtel de ville où la municipalité a prévu une réception. Chiens et aveugles, en foule serrée, s'emmèlent un peu à l'entrée. La situation est inhabituelle, tout le monde est tendu. Enfin la rame arrive. Problème : un espace d'au moins cinquante centimètres sépare le wagon du quai. Comme ses congénères, Patch se bloque aussitôt, impossible de le faire bouger. Normal, commente Yannick. Pour lui, c'est un trou, il me protège en m'empêchant de passer. Dominant la bousculade, Yannick monte donc le premier, Patch, aussitôt rassuré, grimpe sur ses talons, les autres suivent. Le danger est passé, mais Patch guette encore. C'est qu'il va falloir sortir de ce maudit métro ! Par quelles portes, celles de droite ou celles de gauche ? Un premier arrêt. Ah ! C'est à droite. Aussitôt il se faufile adroitement pour préparer la sortie de son maître. Manque de chance, à la station suivante, le quai est à gauche. Patch, dépité, laisse sortir la foule, lève la tête. « Tu t'es trompé, mon garçon ! », plaisante Yannick. Eh oui ! Patch a un travers, excusable : il aime marcher devant. On est guide ou on ne l'est pas !

Veronique Maurus

Israël : notre part de mensonge *par Shlomo Sand*

NOUS savons depuis le XIX^e siècle avec Ernest Renan que, pour édifier une nation, il faut non seulement se souvenir, mais aussi oublier. Le point de vue exprimé dans *Le Monde* (21 décembre 2001) par Limor Livnat, ministre israélienne de l'éducation, confirme que la négation des droits d'un autre peuple nécessite de recourir à ce même mécanisme mental.

Au cours des dernières années, en Israël, il nous a été donné de voir un historien (Shlomo Ben Ami) s'essayer à la politique ; nous pouvons maintenant voir ce que donne l'écriture de l'histoire par une politicienne. Encore faut-il souligner qu'en l'occurrence la politicienne qui a confié à ce journal ses considérations historiographiques n'est pas n'importe qui, puisqu'il s'agit de la ministre qui s'emploie activement à façonner la conscience et la mémoire du passé de la jeunesse israélienne.

Limor Livnat est une adepte de l'histoire de la « *longue durée* » : elle situe le commencement au XII^e siècle avant notre ère et la fin au milieu du deuxième millénaire. L'acteur principal en est un « *peuple-race* » éternel qui avait réussi à se conquérir un territoire au tout début de l'histoire, mais qui, comme les premiers Espagnols au VIII^e siècle, avait vu sa terre occupée par de méchants Arabes. Toutefois, tout comme les Espagnols qui expulsèrent les Arabes après huit siècles de présence, les juifs parvinrent, eux aussi, à se réapproprier leur terre après mille deux cents longues années.

Durant ce très long exil, les juifs rêvèrent de regagner leur patrie, ce qui ne fut possible qu'avec l'affaiblissement de l'Empire ottoman. En 1947, la souveraineté des juifs sur leur terre fut proclamée, et, comme ils avaient le cœur généreux, ils acceptèrent de se contenter de 10 % du territoire de la Palestine mandataire. La guerre de 1967 leur permit d'élargir leur territoire et d'accomplir ainsi la justice immanente de

l'Histoire. Mais ne voilà-t-il pas que resurgirent alors d'étranges Arabes, avec à leur tête un Egyptien nommé Arafat, qui, par leurs revendications infondées, prétendirent porter atteinte à la vision historique magnifique du retour d'un peuple sans terre sur une terre sans peuple !

Je ne sais si la lecture d'un tel récit doit prêter à rire ou à pleurer. Puisque Auschwitz est aussi évoqué – et comment ne le serait-il pas ? –, il nous faut bien pleurer. Soyons juste : Limor Livnat n'est pas la seule patriote au monde à croire à l'antériorité quasi éternelle de la nation dont elle se revendique. Nombre de nationalistes, dans le monde entier, ont procédé ainsi et se sont inventé un passé historique imaginaire, pas toujours pour justifier au présent une politique cruelle.

La plupart des manuels d'enseignement en Israël regorgent de considérations semblables à celles

Si l'on invoque des frontières ou des « droits » remontant à deux mille ans pour organiser le monde, nous allons le transformer en un immense asile psychiatrique

de Limor Livnat, qui en est elle-même nourrie et qu'en sa qualité de ministre de l'éducation elle s'emploie de son mieux à faire reproduire dans les cerveaux des petits et des grands.

Les premières tentatives visant à reconsidérer cette façon d'écrire l'histoire, apparues lors des brèves années d'Oslo, ont été réfrénées par la ministre militante dès sa prise de fonctions. Elle avait été aidée en cela par l'impérialité stratégique d'Ehoud Barak, qui avait préparé le terrain pour le retour en force d'une « mémoire juive » bien aux normes.

Je recommanderais, par exemple, à M^{me} la ministre de lire les études d'archéologues israéliens importants que leurs recherches ont conduits à réfuter l'idée de la conquête de Canaan par les Hébreux et, par tant, du génocide qu'ils auraient exécuté sur instruction divine. J'imagine toutefois que, pour Limor Livnat, la Bible est un livre d'histoire crédible et que le cruel génocide a bien eu lieu.

J'essaierais également de convaincre M^{me} Livnat qu'au VIII^e siècle il n'y avait pas encore de nation espagnole et que, précisément, la conquête musulmane de la presqu'île ibérique apporta aux juifs un âge d'or sans équivalent dans aucun royaume chrétien. Je crains cependant que cette version historique ne puisse être entendue alors qu'aujourd'hui le monde occidental tresse des couronnes à la civilisation « *judéo-chrétienne* » et associe l'islam à l'intolérance et à la terreur.

Il faudrait aussi rappeler à Limor Livnat que, selon la croyance juive millénaire, « *Sion* » ne constituait pas une patrie, mais un lieu saint vers lequel il ne sera permis d'émigrer qu'après la rédemption. C'est d'ailleurs pourquoi les juifs de Babylone, se sentant menacés, partirent vers Bagdad et non pas à Jérusalem, bien que les deux cités appartinssent au même royaume. Mais tout cela est peine perdue, car Limor Livnat semble trop éloignée de la compréhension de toute religiosité juive.

Il faudrait encore attirer l'attention de Limor Livnat sur une autre erreur : la ministre se trompe quand elle affirme que la résolution de l'ONU de 1947 a accordé 10 % du territoire de la Palestine du Mandat aux 620 000 juifs présents. En fait, ils en obtinrent 60 %, alors que 1 300 000 Arabes reçurent 40 % du territoire. Limor

la dernière que des persécutés devienne persécuteurs.

Le refus de Limor Livnat de reconnaître un Etat palestinien dans les frontières de 1967 est un appel à continuer le piétinement. De même, son refus de reconnaître la nécessité d'une certaine réparation, dans la mesure du possible, de l'injustice commise en 1948 empêche de progresser dans les négociations qui sont à renouer. De ce point de vue, Ehoud Barak ne lui a pas été vraiment supérieur : le prisonnier bénéficie aussi d'une autonomie sur 90 % du territoire de sa cellule !

En 1993, Itzhak Rabin a commencé l'évacuation des territoires occupés. Le drapeau palestinien a flotté sur Jérine et Ramallah. Cependant, parallèlement à ce processus politique, la plupart des historiens israéliens n'ont pas entrepris l'œuvre de déminage de la mythologie qui a amené beaucoup d'Israéliens à croire que ces territoires font partie intégrante de la patrie indivisible. Par la reproduction de ces mensonges historiques, les historiens ont aussi leur part dans la dégradation actuelle. Les politiciens de droite et de gauche comme M^{me} Livnat ou M. Barak qui ont poursuivi systématiquement une politique de colonisation dans les territoires occupés perpétuent l'entreprise de façonnement idéologique de la mémoire.

S'il appartient aux Israéliens d'apprendre une histoire plus crédible que celle proposée par Limor Livnat, les Palestiniens devraient également se pénétrer de la raison douloureuse selon laquelle on ne réparera pas une injustice historique au prix d'une nouvelle injustice. Bien que cela soit difficile pour eux, il faut bien le dire : la proclamation du droit au retour des réfugiés dans les territoires d'avant 1948 équivalait de fait à un refus de reconnaître l'Etat d'Israël. Les Israéliens doivent, bien sûr, évacuer tous les territoires conquis en 1967, y compris la partie arabe de Jérusalem, cependant que les dirigeants palestiniens doivent formuler un projet de compromis s'agissant des conséquences tragiques de 1948 et ne pas continuer à nourrir les illusions de leurs compatriotes.

Comme partie du peuple occupant, il ne m'est pas aisé – et peut-être n'en ai-je pas le droit – d'indiquer la voie au peuple occupé. Mais plus le temps passe et plus le cauchemar s'épaissit.

James Joyce, dans *Ulysse*, fait dire à son personnage, professeur d'histoire, qu'elle est un cauchemar dont il tente de se réveiller. Il y a tout lieu de craindre que les leçons d'histoire dispensées par la ministre israélienne de l'éducation n'empêchent à jamais le réveil.

Shlomo Sand est professeur d'histoire à l'université de Tel-Aviv. (Traduit de l'hébreu par Michel Bilis.)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Une dette de sang

On ne leur avait pas toujours demandé leur avis. Certains étaient volontaires, d'autres beaucoup moins. Ils pouvaient être heureux de servir ce drapeau-là, ou contraints et forcés. Ils ont fait « nos » guerres, qui n'étaient pas les leurs. Goumiers, tirailleurs, chasseurs, souvent soldats d'élite, les anciens combattants des anciennes colonies françaises ont été de tous les bains de sang européens. On ne portera pas de jugement a posteriori sur ce qui pouvait justifier ou non que l'armée française engagée Marocains, Sénégalais, Maliens et autres dans ses rangs. C'était une autre époque. Cet enrôlement-là pouvait être vécu avec fierté.

En revanche, le sort que la France leur a réservé par la suite est inique, indigne, odieux. En gros, durant des années, la France s'est refusée à payer sa dette de sang. Elle a estimé qu'elle n'avait pas à s'acquitter de la même manière pour les anciens combattants français et pour ceux d'entre eux qui, du fait de la décolonisation, étaient devenus ressortissants d'un autre pays. Ils étaient ensemble sur la Somme, plus tard à Monte Cassino, au débarquement de Provence, plus tard encore en Indochine. Ensemble sous la mitraille, ensemble gueules cassées, ensemble au fond de la cuvette de Dien Bien Phu. Mais séparés dès lors qu'il a fallu calculer la pension militaire, la retraite d'ancien combattant des uns et des autres. En 1960, passé la grande vague de décolonisation, la France décide que les

pensions et retraites des anciens militaires étrangers seront gelées. Elles seront transformées en indemnités non indexables sur le coût de la vie (et, en cas de décès, non réversibles aux veuves et aux ayants droit). Cela valait quelques centaines de francs quand un Français en touchait plusieurs milliers. Le prix de la guerre, du courage, le dédommagement pour un corps blessé, mutilé, paralysé, dans les mêmes batailles sous le même drapeau, n'était pas le même selon que l'on était tunisien, guinéen ou français.

Statuant sur la demande d'Amadou Diop, ancien sergent-chef sénégalais, le Conseil d'Etat a obligé le gouvernement à mettre fin à cette pratique. Il a jugé que la distinction entre anciens combattants était une discrimination fondée sur la nationalité contraire à l'article 14 de la convention européenne des droits de l'homme. Dans un arrêt rendu le 30 novembre, il a jugé qu'elle ne devait plus être. Il a précisé que des dédommagements devaient être versés de manière rétroactive.

Des dizaines de milliers de personnes sont concernées. A Bercy, on rechigne. On parle de gouffre financier. On évoque une somme de plus de 12 milliards de francs. On parle de verser des indemnités correspondant localement au pouvoir d'achat en France desdites pensions et retraites. Cela ne tiendra pas devant le Conseil. Ce n'est d'ailleurs pas un gouffre. C'est de l'aide publique au développement, et celle-là d'autant plus légitime qu'elle est un dû.

J'ai honte

Suite de la première page

Bonne chance, messieurs, pour les élections à venir. Les masques sont tombés. La France pour vous n'est plus qu'une mutuelle. Faut-il choisir un peuple entier pour choisir le dirigeant d'une société d'assurances ? Un voyage à Dakar vous aurait appris, notamment, l'étymologie. Que Senghor vient du portugais *senhor*. Un monsieur, un seigneur. Comme celui qui vient de s'en aller.

Je comprends que vous ayez craint son ombre.

Erik Orsenna

Le retour des Russes en Afghanistan

DOUZE ANS après leur déroute afghane, les Russes sont de retour à Kaboul. Mais, cette fois, la voie leur a été ouverte par les bombes américaines. La Russie apparaît même nettement mieux placée que ses partenaires de la « *coalition anti-terroriste* ». Grâce à ses bonnes relations avec les dirigeants de l'Alliance du Nord, elle a été la première à dépêcher sur place une délégation gouvernementale, la première à rouvrir son ambassade et la présence de ses « envoyés spéciaux » semble globalement mieux tolérée que celle des soldats britanniques arrivés à la fin de novembre à l'aéroport de Bagram.

Certes, c'est « à la demande du président afghan Burhanuddin Rabbani » que les quatre cents « fonctionnaires » – du ministère de la défense, des affaires étrangères et des « situations d'urgence » (MTChS, l'humanitaire russe) – ont pris pied à Kaboul, a expliqué Vladimir Poutine. Contrairement à ce que pouvait laisser penser la noria des Iliouchine 76 à l'aéroport de Bagram, dans les environs de Kaboul, il n'y a « aucune présence militaire russe » dans le pays, dit-on au Kremlin. Sur place, il n'y a ni parachutistes ni matériel militaire mais « des équipes du bâtiment et des matériaux de construction », affirme le ministère de la défense. D'ailleurs, à Kaboul, un hôpital russe fonctionne, des centaines de tonnes d'aide humanitaire ont été acheminées et les « sauveteurs » du MTChS ont récemment distribué aux Kaboullis « de

la nourriture, des vêtements et des jouets ».

Cette soudaine sollicitude envers la population afghane mérite d'être saluée, mais on est en droit de se demander pourquoi, dans le même temps, deux cent cinquante mille réfugiés tchéchènes – donc citoyens à part entière de la Fédération de Russie – continuent de croupir dans des conditions jugées « *indécentes* » par l'ONG Médecins sans frontières (MSF) sans susciter la moindre émotion à Moscou. Le personnel humanitaire de MSF, présent en Ingouchie, déplore, dans un document de travail, « la surpopulation », le « manque d'hygiène » et l'« aide réduite » aux populations chassées de Tchétchénie par les combats mais surtout par les « *ratisages* » pratiqués de façon intensive par les forces russes.

Les « *sauveteurs* » russes du ministère des situations d'urgence (MTChS) ont d'ailleurs cessé de distribuer des repas chauds dans les camps tchéchènes, où les réfugiés se contentent désormais de « *conserves de viande périmées depuis un an* ». C'est pourtant par les caisses de ce ministère que transitent tous les fonds alloués par la communauté internationale pour adoucir le sort des réfugiés... C'est lui qui nourrit l'armée russe ou qui, moyennant finances, fournit aux ONG – et aux agences onusiennes – des cohortes de gardes armés chargés « *d'assurer la sécurité* » des humanitaires menacés d'enlèvements.

Or la même confusion des genres – mêlant objectifs humanitaires et

de sécurité – prévaut aussi à Kaboul. Le Kremlin a donc choisi pour diriger l'humanitaire russe en Afghanistan un ancien du KGB, le général-colonel Valeri Vostrotine, jadis membre de l'unité d'élite Alpha. Ce dernier s'était illustré en 1979 à Kaboul en conduisant son unité à l'assaut du palais d'Hafizullah Amine, un carnage sanglant qui allait constituer le premier acte de la guerre russo-afghane, jamais terminée depuis.

CHEVAL DE TROIE

Que cache donc le cheval de Troie de l'humanitaire russe ? Le Kremlin est soucieux, explique-t-on, de voir s'établir en Afghanistan un environnement « *stable et prospère* » aux portes de sa « *zone d'influence* », notamment à proximité du Tadjikistan.

C'est par cet Etat satellite (1 340 kilomètres de frontière avec l'Afghanistan) que transite la plupart de la drogue produite – par les moudjahidines comme par les talibans –, ceci à la barbe des onze mille gardes-frontières russes qui patrouillent dans la zone.

Avant tout, Moscou entend bien assurer une présence durable en Afghanistan. L'éventuelle construction de futurs oléoducs et gazoducs chargés de transporter vers le sud les ressources énergétiques des Républiques musulmanes ex-soviétiques ne se fera pas sans elle. Qu'importe si les moyens financiers lui font défaut, son entregent auprès du front antitalibans – détenteur des principaux porte-

feuilles du gouvernement intérimaire – est sa meilleure carte. L'actuel ministre afghan de la défense, le général Muhammad Fahim, n'a-t-il pas fait toutes ses classes au Khad, la police politique du régime communiste afghan, formée dans le giron du KGB soviétique ?

« *En usant de son influence auprès de l'Alliance du Nord, la Russie veut avoir son mot à dire dans les décisions qui vont être prises sur le futur de l'Afghanistan. (...) Nos relations avec l'Iran et avec l'Inde sont un atout supplémentaire. Il suffit de mettre un frein aux ambitions de l'Alliance et nous obtiendrons alors ce que nous n'avons pu avoir en dix ans de guerre* », commentait, le 30 novembre, la Pravda, l'ancien organe du Parti communiste. « *Il serait impardonnable de notre part de laisser aux Etats-Unis toute la responsabilité du règlement de paix* », déclarait Dmitri Rogozine, le président du comité aux affaires étrangères de la Douma, lors d'une conférence à Moscou.

« *La frontière de notre sécurité ne passe pas le long de l'Amou-Daria [fleuve qui sépare l'Ouzbékistan de l'Afghanistan] mais le long de l'Hindou Kush [montagnes au nord de l'Afghanistan] », écrivait, dans sa dernière édition, la revue russe Rousski journal, paraphrasant des propos tenus, il y a cent ans, par le général Snegarev, qui arpenta la région à l'époque du « grand jeu » entre la Russie impériale et l'Empire britannique.*

Marie Jégo

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La collection Gachet entre au Louvre

LE CONSEIL DES MUSÉES nationaux vient d'accepter une donation picturale particulièrement précieuse, qui représente l'essentiel de la collection du docteur Gachet, l'ami des impressionnistes et le médecin de Van Gogh. C'est à M. Paul Gachet, fils du psychiatre d'Auvers-sur-Oise, peintre et grand amateur d'art lui-même, que l'on doit ce don, pour lequel on ne saurait trop le remercier.

La collection, qui sera exposée autour du 20 janvier au Musée du Jeu de paume, comprend, avec l'Eglise d'Auvers, de Van Gogh, une dizaine de toiles : trois Cézanne, dont une *Moderne Olympia*, La Maison Gachet et Le Bouquet ; deux Guillaumin ; Les Chrysanthèmes, de Claude Monnet ; deux paysages de Pissarro ; un Renoir et un Sisley ; en outre quelques dessins, et le fameux petit vase de

Delft, légué par Cézanne, qui se retrouve sur l'un des tableaux.

C'est Théo Van Gogh qui en mai 1890 avait trouvé pour son frère, déjà hanté par le suicide, la clinique psychiatrique du docteur Gachet, à Auvers-sur-Oise. Vincent devait y passer les deux derniers mois de sa vie. Le docteur Gachet s'intéressa aussitôt à Van Gogh, qui le décrit ainsi à Théo : « *Il me paraît aussi malade et ahuri que toi ou moi ; et il est plus âgé ; et il a perdu, il y a quelques années, sa femme. Mais il est très médecin, et son métier et sa foi le tiennent pourtant. Nous sommes déjà très amis...* ».

Ces phrases viennent à propos du fameux portrait du docteur à la casquette blanche sur fond d'outremer. Van Gogh, dans ce visage, avait voulu peindre « *l'expression navrée de notre temps* ».

(5 janvier 1952.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89.

Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

LE MONDE

diplomatique

La République et ses immigrés

Par Gérard Noiriel,
Yamina Benguigui,
Henri Peña-Ruiz
et Nathalie Dollé

En Argentine, le naufrage
du modèle FMI

Porto Alegre,
pour une mondialisation différente

Quand la droite américaine pensait l'impensable

Par Serge Halimi

PROCHE-ORIENT

Israël contre Israël
Face à la force, le droit
L'espoir vacillant du Liban sud

La Belgique face à son passé colonial
Grandes manœuvres autour
des télécoms africaines

La Moldavie repoussée à l'Est

CRISE INTERNATIONALE

Adieu libertés

Retour à une présidence
impériale aux Etats-Unis

Al-Qaida, une secte

L'histoire secrète
des négociations
entre les Etats-Unis
et les talibans

Le Cachemire
à l'heure afghane

NUMÉRO DE JANVIER 2002

En vente chez
votre marchand de journaux

3,81€ - 25 F

DISPARITION

Adalbert de Segonzac

Homme de presse et
ancien de la France libre

ADALBERT DE BARDON DE SEGONZAC, ancien capitaine des Forces aériennes françaises libres et ancien journaliste à *France-Soir*, est mort, jeudi 27 décembre 2001, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Né le 25 juillet 1912 à Paris, Adalbert de Segonzac est correspondant du quotidien *Paris-Soir* à Londres, en 1935, avant d'être mobilisé, en 1939, dans la 29^e division d'infanterie alpine, au sein de laquelle il participe à des combats de repli jusqu'en forêt de Chantilly, où il est blessé le 11 juin 1940. A sa sortie de l'hôpital, il cherche à s'évader pour l'Angleterre, depuis Nantes d'abord ; depuis l'Algérie ensuite, où il est en relation avec des résistants ; depuis le Maroc, enfin, où, via Tanger, il rallie Gibraltar à bord d'un bateau de pêche espagnol, le 7 juillet 1942, et parvient jusqu'à Londres. Il s'engage, le 10 octobre 1942, dans les Forces françaises libres pour la durée de la guerre.

Après sa période de formation dans des écoles de la Royal Air Force, Adalbert de Segonzac est affecté à l'escadron 611, puis à l'escadron 329 (le célèbre 1/2 Cigognes arrivé depuis peu d'Afrique du Nord), au sein duquel il va participer, comme pilote de chasse, à de nombreuses sorties opérationnelles. Il contribue, notamment, à l'attaque de convois allemands pendant le débarquement en Normandie en juin 1944. Le 21 novembre 1944, son avion est abattu par la défense antiaérienne au-dessus des Pays-Bas. Il est fait prisonnier et transféré en Allemagne.

UN AMI DE JOHN F. KENNEDY

Après la Libération, Adalbert de Segonzac reprend son métier d'homme de presse. Il dirige le bureau de *France-Soir* à Londres jusqu'en 1956, année au cours de laquelle il est appelé à prendre la direction des bureaux de ce quotidien aux Etats-Unis. Il occupe ce poste jusqu'en 1976 et, à ce titre, il deviendra un ami personnel de John F. Kennedy avant et après son élection à la Maison Blanche. Pour *France-Soir*, il est amené à rendre compte de la plupart des grandes conférences internationales, celles de Téhéran, pendant la crise du pétrole, ou de Genève, qui mit fin à la guerre menée par la France en Indochine. Il sera l'un des tout premiers journalistes occidentaux non communistes à être admis à parcourir la Chine, un pays jusque-là très fermé à la presse.

Adalbert de Segonzac, une fois abandonnées ses activités journalistiques outre-Atlantique, sera rappelé fréquemment pour de nombreux séminaires et conférences dans des instituts et des universités aux Etats-Unis. Entre 1991 et 1995, il exerce les fonctions de président de l'Amicale des Forces aériennes françaises libres et, sous cette responsabilité, il est invité à participer au cinquantième anniversaire du débarquement. Titulaire de la Distinguished Flying Cross (DFC) britannique et de la médaille commémorative de la France libre, Adalbert de Segonzac était commandeur de l'ordre du Mérite et officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté mercredi 2-jedi 3 janvier sont publiées :

- **Economie** : une loi tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte locales.
- **Solidarité** : une loi rénovant l'action sociale et médico-sociale.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Paris.

M^{me} Lucienne Beaugendre, son épouse,
M. et M^{me} Jacques Beaugendre,
M. Pierre Beaugendre
et M^{me} Bernadette Hanauer,
ses enfants,
Philippe, Carole, Sylvie,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger BEAUGENDRE,
ingénieur horticulteur de Versailles (1930),
survenu le 1^{er} janvier 2002, dans sa
quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le mardi 8 janvier, à 10 h 45, en l'église
Saint-Germain de Pantin.

L'inhumation aura lieu dans le caveau
de famille au cimetière du Pré-Saint-
Gervais.

Cet avis tient lieu de faire-part.

72, quai de la Loire,
75019 Paris.

– Lionel et Michèle de Segonzac,
Catherine Shainberg,
Laurence et Michel Levin,
Jean et Jane de Segonzac,
ses enfants,
Camille, Olivier, Arnaud, Alex, Sam,
Max-André, Natalie et Sébastien,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Adalbert de BARDON,
marquis de SEGONZAC**,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
cinq citations,
Distinguished Flying Cross,
président d'honneur de l'Amicale
des Forces aériennes françaises libres,

survenu le 27 décembre 2001, dans sa
quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le lundi 7 janvier 2002, à 11 heures, en la
chapelle de l'Ecole militaire, 13, place
Joffre, à Paris-7^e, suivie de l'inhumation
au cimetière de Bombon (Seine-et-
Marne).

(Lire ci-contre)

– Sophie de Busscher
a le chagrin de faire part du décès de

Jean-Marie de BUSSCHER,

survenu le 28 décembre 2001, à son
domicile.

Il laisse ses enfants,
Guillaume, Sophie, Marie-Christine,
Philippe et Marie,
et ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le lundi 7 janvier 2002, à 15 heures, en
l'église Saint-Germain des Prés, à Paris.

– Sa famille,
Ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Christine DAYONNET,
née LASSERRE,

survenu le 2 janvier 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le samedi 5 janvier, à 10 h 30, en la
cathédrale Saint-Etienne, à Toulouse
(Haute-Garonne).

Elle aimait les fleurs gaies de la vie.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. Paul Durrande,
M. et M^{me} Claude Durrande
et Philippe,
M. et M^{me} Jean-Marie Laborde,
François, Thomas et Pierre,
M. et M^{me} Michel Durrande
et Nicolas,
ses enfants et petits-enfants,
Tous ses parents et amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

M^{me} Paule DURRANDE,
née NOULIN,

survenu en son domicile, le
30 décembre 2001, à l'âge de quatre-
vingt-seize ans,
et rappellent la mémoire de

M. Maurice DURRANDE,

son époux, décédé le 17 mai 1995.

Ses obsèques ont eu lieu dans
l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Cronstadt,
75015 Paris.

RUBRIQUE

IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les mercredis datés jeudis
TARIFS 2002

► PARTICULIERS :

FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 93 € / 610,04 F TTC
- 4 Parutions : 132 € / 865,86 F TTC
18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

► ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 80 € / 524,77 F TTC
- 4 Parutions : 112 € / 734,67 F TTC
17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

– M^{me} Léon Herzog,
M. et M^{me} Paul Hyafil,
Le docteur et M^{me} Claude Lévy,
M. et M^{me} Philippe Herzog,
M. et M^{me} René Herzog,
M. et M^{me} Patrick Abravanel,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Germaine LAMIE,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillée de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945
avec Palmes,

survenu le 2 janvier 2002, à l'âge de
quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans
l'intimité familiale.

La famille vous prie de l'excuser de ne
pas recevoir.

232, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– Dieter Meyer,
Anne et Michaël Latz,
Raphaël, Sébastien, Alexandre,
leurs fils,
Paul,
leur petit-fils,
Arinna et Olivier Maquart-Latz,
Céline et Claire,
leurs filles,
font part du décès de

Lisa LATZ,
née MEYER,

le 2 janvier 2002.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domaine des Aspras,
83570 Correns,
7, traverse de la Torse,
13100 Aix-en-Provence.

– A

Jacky MAIRE,

décédé le 24 décembre 2001.

Cher camarade,

Nous nous ennuyons depuis que tu
nous a quittés. Tous les jours, nous
pensons à toi pour les grands souvenirs
devant Ed. Il y avait toujours notre
pensée orientée vers toi. Nous garderons
un grand souvenir de toi.

Tes grands amis de la rue Saint-
Dominique, qui ne t'oublieront jamais.
(*Le Monde* du 29 décembre 2001.)

– Brive. Nogent-sur-Marne.

Yvonne Montchamp,
son épouse,
Franck et Marie-Anne Montchamp,
ses enfants,
Brice, Pierre-Henri, Edouard et Jean-
Guillaume,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger MONTCHAMP,
professeur honoraire
de lettres classiques,
chevalier des Palmes académiques.

Ses obsèques religieuses se sont
déroulées dans l'intimité, le
28 décembre 2001, à Brive (Corrèze).

– Alexandre, Jérôme Pasche,
ses fils,
et leurs épouses, Nicole et Carole,
Alice, Daphnée et Sybille,
ses petites-filles,
Hélène Cleopas
Jacques Cleopas et son épouse Alexandra,
Toute sa famille en Grèce,
Et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Maria PASCHE,
psychanalyste,

survenu le 2 janvier 2002, et rappellent le
souvenir toujours présent de son mari,

Francis PASCHE,
psychanalyste.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Pasche,
8, avenue Germaine,
77500 Chelles.

– Marc Pfeiffer,
Isabelle Pfeiffer,
Léonor Pfeiffer-Pellerin
et Marc Pellerin,
ses enfants,

Mathieu, Marie-Laure, Pierre-
Alexandre, Julie, Lucille, Camille-
Olivier et Pierre-Colas,
ses petits-enfants,
sont dans la peine et font part du décès
dans sa quatre-vingt-treizième année de
leur mère, belle-mère et grand-mère,

Jacqueline PFEIFFER,
née WETTERWALD,

le mardi 1^{er} janvier 2002, entourée des
siens et munie des sacrements de
l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le lundi
7 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-
Germain, à Gagny (Seine-Saint-Denis),
12, rue du Général-Leclerc, suivies de
l'inhumation au cimetière de Gagny.

11, allée des Hêtres,
93340 Le Raincy.

« Domine Jesu Christe, in manus tuas
animam meam remitto. »

M^{me} Robert Lecuire,
M. et M^{me} François Turlan,
Le capitaine de corvette (h)
et M^{me} Henri Turlan,
M^{me} Béatrice Bèle,
M^{me} Christian Turlan,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Pierre TURLAN,
née Marcelle JOUBERT,

rappelée à Dieu le 31 décembre 2001,
dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le 7 janvier 2002, à 14 heures, en l'église
de Saint-Germain-en-Laye, suivie de
l'inhumation au cimetière ancien de
Saint-Germain-en-Laye.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Le 26 décembre 1995, meurt

Catherine DADOUN
(Catherine TURLAN).

« Toi / Rien qu'une noire / Sous mon
regard tenue / Et seule à recéler... »
(Poèmes en forme de Nœuds).

Armand, Tessa, Simon, Sara, David,
Roger.

Conférences

Les lundis de l'Atelier Z,

62, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris.
Tél. : 01-45-74-32-53.
Dîner-débat le lundi 7 janvier 2002,
à 19 h 30,
avec **Elie-Georges Berreby**,
auteur du roman
Le Retour de l'Homme de Nazareth,
(éditions du Rocher),
favorablement accueilli, notamment
par P. Poivre d'Arvor (LCL)
et le rabbin Josy Eisenberg (F2).
L'auteur répondra aux questions.
Participation : 22 €.
Réservation indispensable

Dimanche 6 janvier 2002,
de 17 h 30 à 19 h 30 :

« **La solidarité entre tous les êtres -
quels devoirs et quelles limites ?** ».
Loge unie des théosophes,
11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87
www.theosophie.asso.fr

Conférences-Débats

– L'association MURS (Mouvement
universel de la responsabilité
scientifique) vous invite à une
conférence « **Ethique hospitalière et du
soin** » avec **Emmanuel Hirsch**,
directeur de l'Espace-éthique de l'AP-HP,
professeur en éthique médicale, faculté
de médecine Paris-Sud, le mardi 8
janvier 2002, à 16 heures, au Collège de
France, salle 2, 11, place Marcellin-
Berthelot, Paris-5^e.
Tél. : 01-47-03-38-21. Entrée libre.

Communications diverses

– La Fondation **Victor Baruch** vient
de naître sous l'égide de la Fondation du
judaïsme français.

Sa mission est d'aider des étudiants en
difficulté. A la date anniversaire de sa
disparition, les premières bourses ont été
attribuées lors d'une cérémonie
réunissant les amis autour de son épouse.

CARNET DU MONDE

TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 F TTC**
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC

**NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS.,
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**
FORFAIT 10 LIGNES

120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96

Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de
deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

AUTOMOBILE L'année 2001 a été un millésime record pour PSA Peugeot-Citroën. ● LE CONSTRUCTEUR FRANÇAIS a raflé les récompenses : le prix du manager de l'année pour

Jean-Martin Folz, celui de la voiture de l'année pour la 307, et du champion du monde des rallyes avec la 206. ● MIEUX QUE LES HONNEURS, le constructeur a pulvérisé ses

records de ventes, avec 3,134 millions véhicules vendus, soit une hausse de 11,3 % par rapport à 2000 et de près de 50 % sur quatre ans. ● MÊME si Jean-Martin Folz n'est

pas obnubilé par la course aux volumes, force est de constater que le groupe qu'il dirige est en train de changer de dimension. ● SOLIDEMENT ancré à la deuxième place euro-

péenne, avec 15 % de parts de marché, PSA gagne du terrain sur le leader Volkswagen. ● LA PUBLICITÉ du groupe s'est démarquée de la concurrence, en jouant sur l'émotion.

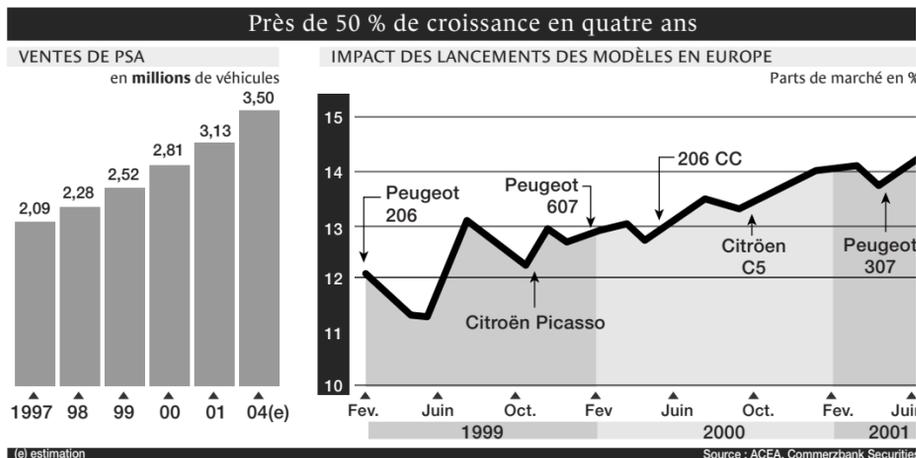
Avec plus de 3 millions de voitures vendues, PSA change de dimension

Grâce à ses deux marques, Peugeot et Citroën, le constructeur français a vu ses ventes augmenter de 11,3 % en 2001 et de près de 50 % en quatre ans. Avec une gamme renouvelée, une position de leader dans le diesel et une profonde réorganisation, le groupe a fondé, avec succès, sa stratégie sur l'indépendance

INCONTESTABLEMENT, 2001 a été l'année PSA Peugeot-Citroën. Le constructeur français aura tout raflé. Prix du manager de l'année pour son président, Jean-Martin Folz, voiture de l'année pour la 307, champion du monde des rallyes avec la 206. Mais mieux que les honneurs, le constructeur a pulvérisé ses records de ventes : avec 3,134 millions véhicules vendus, soit une hausse de 11,3 % par rapport à 2000 et de près de 50 % sur quatre ans. C'est la plus forte croissance enregistrée par un constructeur généraliste.

Même si M. Folz n'est pas obnubilé par la course aux volumes, force est de constater que le groupe qu'il dirige est en train de changer de dimension. Solidement ancré à la deuxième place européenne, PSA gagne du terrain sur le leader Volkswagen. Le français a vu ses parts de marché en Europe passer de 13,7 % en 2000 à 15 % cette année.

Dans la hiérarchie mondiale, PSA est en train de se créer une place à part, à mi-chemin entre les géants du secteur, qui produisent plus de 5 millions de véhicules par an et les « petits », qui restent en dessous des 2,5 millions. « PSA est en train de renouveler son offre plus rapidement que ses concurrents, analyse Fortis Securities. C'est cette accélération qui doit logiquement permettre à PSA de combler l'écart significatif qui le sépare du peloton mondial Volkswagen, DaimlerChrysler et Toyota et de creuser l'écart avec Fiat et Honda. »



Ce succès, PSA le doit essentiellement à sa stratégie de croissance interne. Lors de son arrivée à la tête du groupe, en 1997, Jean-Martin Folz n'a pas cédé à la « pensée unique » du secteur qui voulait qu'en dehors des fusions il n'y eût point de salut. Mais pour rester indépendant, le groupe a dû trouver sa propre dynamique de croissance en s'appuyant sur ses deux marques. Un profond travail de réorganisation du groupe a été entrepris pour faire travailler ensemble Peugeot et Citroën, tout en laissant une marge de manœuvre commerciale à chacune des deux marques.

Auparavant Peugeot et Citroën avaient leurs propres usines et leurs propres bureaux d'étude. Le

but est désormais de construire 85 % des modèles du groupe à partir de trois plates-formes communes aux deux marques afin d'allonger les séries et de réduire les coûts. Désormais, les marques partagent de plus en plus de composants identiques, tandis que sur le plan commercial, les rôles sont équitablement partagés. Les produits ont gagné en personnalité et ont su rencontrer les désirs des clients. Les coupés et les cabriolets ont été laissés à Peugeot, tandis que Citroën se concentre sur les véhicules de loisir comme le monospace Picasso ou la future Méhari, la Plurielle. « Il y a un véritable retour de la confiance dans la marque », constate Claude Satinet, directeur général de Citroën. Cette

année, nous avons dépassé les 13 % du marché français, cela faisait vingt ans que nous n'avions pas atteint un tel niveau. » Grâce au Picasso la marque aux chevrons touche aujourd'hui une clientèle plus jeune. L'âge moyen est passé de 52 à 48 ans. Un mouvement qui devrait s'amplifier avec le petit modèle Citroën C3, qui sera lancée au printemps prochain.

Peugeot de son côté surfe sur le succès des 206 et 307. La marque a progressé dans tous les pays où elle est présente. « Nous avons travaillé sur tous les aspects de notre métier : image, développement des services au client, réorganisation des réseaux », explique Frédéric Saint-Geours, directeur général de Peugeot. Tout cela a été réalisé en batte-

rie et c'est ce qui produit aujourd'hui des effets démultipliés ».

Autre raison du succès, le pari du diesel. L'orientation ne date pas d'hier. C'est Jacques Calvet, le prédécesseur de Jean-Martin Folz qui avait initié le mouvement. Mais alors que dans les années 1980 le diesel avait mauvaise presse, depuis, les Européens se sont découverts pour lui une véritable passion, et il représente plus d'une immatriculation sur trois. Surtout, le nouveau PDG a eu l'habileté de rendre le diesel plus présentable sur un plan écologique. Plus silencieux, plus propre, moins gourmand, le moteur HDI de PSA est devenu un véritable best-seller du constructeur, qui en a écoulé plus d'un million d'exemplaires en 2001.

DES INCERTITUDES DEMEURENT

Dans ce contexte, les usines du groupe ont tourné à plein régime. Le cercle vertueux que connaît actuellement PSA devrait se poursuivre en 2002. La 307 atteindra cette année son rythme de croisière : Peugeot s'est fixé comme objectif d'en vendre 520 000. La C3, lancée au printemps, s'annonce déjà comme un succès.

Mais au-delà, les incertitudes demeurent. PSA reste encore très dépendant de trois marchés (France, Royaume-Uni et Espagne), qui représentent près de 55 % de ses ventes. Ces marchés sont ceux qui se sont les mieux comportés ces deux dernières années. En cas de retournement de conjoncture,

l'autout deviendrait faiblesse. La clef de l'avenir de PSA tient dans son internationalisation. Après la Chine, où Citroën détient 7,5 % du marché, le groupe vient de s'implanter au Brésil. Dès 2004, PSA

La 206 détrône la Golf

La Peugeot 206 est devenue en 2001 la voiture la plus vendue en Europe. Plus de 828 000 unités du petit modèle ont été commercialisées, soit une augmentation de 16 %. Cette performance permet à Peugeot de placer pour la première fois une voiture en tête du palmarès européen. Sur les quinze dernières années, la Volkswagen Golf était arrivée quatorze fois première, cédant une seule fois sa place, à la Fiat Punto, en 1997. La 206 est actuellement produite à 3 500 unités par jour, un niveau jamais atteint par la firme au lion. Le succès initial de la 206 a été relayé cette année par le lancement de la version coupé-cabriolet, vendue à 70 000 exemplaires. En 2002, la famille 206 sera complétée au printemps par une version break.

devrait accélérer sa pénétration dans les pays émergents grâce à une nouvelle petite voiture fabriquée en collaboration avec le constructeur japonais Toyota.

Stéphane Lauer

Longtemps inégal et ennuyeux, le design Peugeot a trouvé sa voie

LES PEUGEOT ne sont plus seulement des voitures raisonnables et les Citroën redeviennent des modèles originaux. Du point de vue de l'automobiliste moyen, c'est ainsi qu'est perçu le renouveau du groupe PSA. Les trois best-sellers (les 206 et 307 chez Peugeot, le Picasso chez Citroën) bousculent l'image que l'on se faisait des deux marques et fondent, à des degrés divers, leur succès sur trois piliers : des moteurs adaptés à la « dieselomania », un style inspiré et un « flair » retrouvé pour faire vibrer les cordes sensibles de la clientèle.

Longtemps inégal et souvent légèrement ennuyeux, le design Peugeot a fini par trouver sa voie. Les phares effilés en amande, le capot plongeant, le pare-brise remontant haut et la poupe ramassée composent une identité visuelle très reconnaissable et, ce qui n'est jamais simple, consensuelle sans être mièvre. La petite 206, que l'on doit au designer maison Gérard Welter (les esquisses de Pininfarina, consultant régulier depuis 1955, n'ont pas été retenues), a jeté les bases du nouveau style Peugeot, un peu maniéré mais efficace, que l'on retrouve sur la 307 et l'on verra bientôt sur la 407, mais qui s'adapte mal aux proportions de la grande 607. Pourtant, la 307 n'est pas une « grosse 206 ». Ces deux modèles se ressemblent, mais proposent deux architectures différentes.

La 206, voiture française actuellement la plus vendue en Europe, suggère la sportivité et

prend le risque de l'originalité, ce qui lui a permis de s'imposer face à la Renault Clio, à la Ford Fiesta et à la Volkswagen Polo. Le temps perdu pour cause de non-renouvellement de la 205 a été rattrapé et la version 206 CC (« coupé-cabriolet ») ajoute un peu de piment à la gamme.

CITROËN MOINS IDENTIFIABLE

La 307, qui vient d'être élue « voiture de l'année », joue une partition différente. D'aspect moins dynamique, elle propose le volume intérieur (ou presque) d'un petit monospace combiné aux sensations de conduite, à peine affadies, et à l'encombrement d'une berline. Sa prochaine version SW (pour « station-wagon ») se présente comme une synthèse entre break et monospace.

Peugeot, souvent raillé pour son manque d'imagination face à l'artiste Renault, n'a plus de leçon de sociologie automobile à recevoir. Son approche s'inspire largement de l'évolution des valeurs automobiles, orientée vers la recherche d'une forme de différenciation individuelle et la quête du bien-être, voire d'un certain confort psychologique. La marque doit maintenant se décider à dessiner des habitacles moins conventionnels, à faire aussi bien que la société au losange en matière de sécurité passive (protections antichocs) et à améliorer son service après-vente.

La réussite de Citroën repose sur le Picasso et, à un degré moindre, sur le Berlingo, pas aussi enjoué mais plus confortable que le Kangoo de Renault. La triste C5 n'a pas convaincu grand monde et le reste de la gamme, vieillissant, se vend mal. Heureusement, la firme au chevron lancera dans quelques mois la C3. Cette cousine toute ronde de la 206 s'en différenciera soigneusement et devrait sonner le véritable réveil du double chevron avec son allure moins dynamique mais un dessin plus « rigolard », un habitacle plus vaste et une vocation plus familiale.

Confié à Jean-Pierre Ploué, transfuge de Renault, le style des futures Citroën sera moins strictement identifiable que celui des Peugeot mais il ne rejettera plus le passé de la marque. Dans les prochaines années, le chevron prévoit le lancement des modèles fortement typés, comme une version de la C3 transformable en cabriolet ou en pick-up, ainsi qu'une luxueuse limousine à diffusion limitée dont il faut souhaiter qu'elle prenne ses distances avec le nouveau mode de dénomination en C, particulièrement peu expressif.

Rien n'est gagné d'avance, mais l'essentiel est que, désormais, Citroën sait ce qu'on lui demande. Devenir un constructeur généraliste original, à la personnalité multiple, et non plus la doublure un peu effacée de Peugeot.

Jean-Michel Normand

PROFIL

UNE ASCENSION DISCRÈTE

« Manager de l'année » pour *Le Nouvel Economiste*, « chef d'entreprise de l'année » selon *Forbes*, « patron star » – à l'égal de Thierry Desmarest (TotalFinaElf) et de Jean-Marie Messier (Vivendi Universal) – dans *Business Week* ; la Peugeot 307 élue « voiture de l'année », la 206 devenue la plus vendue en Europe devant l'indétrônable Golf... L'an 2001 aura marqué incontestablement une forme de triomphe pour Jean-Martin Folz. Quatre ans après avoir succédé à Jacques Calvet à la présidence de PSA Peugeot Citroën, M. Folz a gagné son pari, affiché dès son entrée en fonctions, de remettre le groupe PSA Peugeot Citroën sur les rails de la croissance, de l'innovation et de la rentabilité. Il a aussi, au passage, gagné la reconnaissance de ses pairs.

Sa modestie affichée ne devrait pas en souffrir. Ce X-Mines discret de 54 ans a trop longtemps attendu une place de numéro un à la tête d'un grand groupe – après avoir été l'éternel second de Jean

Gandois, chez Rhône-Poulenc et Pechiney, ou de Didier Pineau-Valencienne chez Schneider – pour ne pas en savoir les attributs et les honneurs. Même s'il est assez lucide pour deviner les limites et le caractère éphémère de cette célébration et s'il ne manque pas une occasion de mettre en avant le travail de ses équipes.

Il reste à ce bon vivant, amateur de bourgogne, à accepter d'entrer davantage dans son rôle public de grand patron. Longtemps resté en marge des organisations officielles, M. Folz a accepté, en avril, de siéger au conseil de l'Association française des entreprises privées (AFEP), aux côtés de MM. Desmarest, Serge Weinberg (PPR) et Gérard Mestrallet (Suez). Et il a signé, en octobre, l'appel des 56 patrons demandant au gouvernement de renoncer à alourdir les procédures de licenciement. Mais on peut parier que le président de PSA consacrera davantage de temps et d'énergie à la présidence de l'Association européenne des constructeurs automobiles (ACEA), à laquelle il a été élu pour l'année 2002.

Pascal Galinier

Les campagnes de publicité ont fait le pari de l'émotion

LES INVESTISSEMENTS publicitaires alloués par le constructeur PSA à la promotion de la marque Peugeot (909 millions de francs sur les onze premiers mois de l'année 2001) ont beau être inférieurs en France à ceux de Renault (1,46 milliard de francs) et à ceux de Citroën (937 millions de francs), leur efficacité apparaît sans égale. La raison ? Les spots télévisés réalisés par l'agence BETC Euro RSCG, dont certains coûteraient jusqu'à moitié moins cher que ceux dernièrement réalisés pour la Clio, par exemple, cultivent un ton commun : l'émotion.

La stratégie publicitaire de Peugeot est innovante. La marque a osé rompre avec le discours rationnel traditionnellement descriptif d'un véhicule d'entrée de gamme pour faire valoir « l'objet de séduction ».

La signature publicitaire de la petite Peugeot 206, ainsi, parfois

perçue comme ronflante en 1999 (« On peut encore être ému à notre époque »), a servi de socle à une stratégie ambitieuse. Elle a réussi à devenir la « voiture de rêve accessible » une stratégie déclinée en images depuis deux ans. « Nous avons délibérément utilisé les mots jusqu'ici réservés aux voitures d'exception, comme les Ferrari », confie le publicitaire Raphael de Andreis.

FIDÉLISER LE CONSOMMATEUR

Selon M. de Andreis, les campagnes régulières de Peugeot n'ont pas un effet immédiatement quantifiable sur les ventes : « Acheter une voiture, ce n'est pas un achat impulsif. » En matière automobile, l'agence travaille davantage dans le sens d'une plus grande fidélité des consommateurs à la marque et sur la préférence in fine entre différents constructeurs. « On se rend compte de l'effet d'une publicité pour une voiture un à deux ans après », explique le publicitaire,

qui estime que chaque franc investi permet de nourrir efficacement les valeurs imaginaires que les consommateurs associent inconsciemment aux voitures.

Les spots de Peugeot, en général très léchés et qui utilisent le dernier cri de la technologie d'animation et du graphisme, sont là pour faire rêver les conducteurs. A l'instar d'un parfum, qui ne trouve un débouché que s'il est associé à un monde fantasmagorique. Les spots, qui utilisent des techniques de ralenti ou jouent sur le détournement et le dérèglement des actes quotidiens, veulent éblouir les conducteurs. Et cela plaît. Presque tous les films publicitaires consacrés à la 206 ont obtenu des scores d'agrément – indicatif du degré de plaisir ressenti par le téléspectateur – largement supérieurs à ceux constatés habituellement pour ce type de produit.

Florence Amalou

Renault n'arrive à progresser que grâce à Dacia et Samsung

PENDANT que PSA Peugeot-Citroën vole de record en record, son concurrent français, Renault, piétine. Les ventes mondiales de la marque au losange ont diminué en 2001 de 0,4 %, à 2,28 millions de véhicules. Le groupe Renault, lui, progresse de 2,2 %, grâce à l'apport des ventes du roumain Dacia et du coréen Samsung. Renault détient désormais 4,4 % du marché mondial, une part légèrement supérieure à celle de l'année précédente.

Le constructeur a particulièrement souffert sur son principal marché, la France, où il a vu ses parts de marché reculer de 28,2 % à 26,6 %. En Europe occidentale, les ventes de Renault ont progressé de 1,6 %, à 1,9 million de véhicules, mais sa part de marché a stagné (11,15 %). Hors d'Europe occidentale, le groupe a compensé les effets des crises en Turquie et en Argentine, deux pays où il est leader du marché, par de fortes progressions en Europe centrale et au Brésil.

La médiocre performance de Renault s'explique surtout par le vieillissement de sa gamme, notamment la Mégane et le petit monospace Scénic, qui représentent près d'un tiers de ses ventes. Ces deux modèles ont perdu en 2001 un point de part de marché. En revanche, après des difficultés de lancement et d'approvisionnement en moteurs diesel, la Laguna deuxième génération connaît un début de carrière prometteur, avec 9,5 % du segment des voitures moyennes.

« CONSOLIDER »

L'absence de Renault dans le haut de gamme en 2001 a également pesé sur ses résultats commerciaux. La production de la Safrane, qui était en fin de vie, a été arrêtée en juillet 2000, et depuis aucun modèle n'a pris le relais. L'Avantime, dont le lancement a été maintes fois repoussé, n'a été commercialisée à ce jour qu'à

500 exemplaires. « Cette absence sur le haut de gamme nous aura coûté entre 1 et 1,5 point de part de marché », a reconnu François Himfray, directeur commercial de Renault.

Pour 2002, le groupe prévoit prudemment de « consolider » ses ventes, grâce à « un renouvellement dense de notre plan produit », a souligné M. Himfray. La berline haut de gamme Vel Satis sera commercialisée en France à partir du 15 septembre, en attendant la remplaçante de l'Espace à l'automne et une nouvelle Mégane en fin d'année. Renault a tenu à rester prudent à propos des prévisions du marché européen, qui devrait « rester stable ou en légère baisse ».

Dans cette année difficile pour Renault, un sujet de satisfaction tout de même : la progression du coréen Samsung. La marque rachetée en 2000 détient désormais 5,2 % du marché coréen.

S. L.

Le nombre des fusions et acquisitions a diminué de 50 % en 2001

L'américain Goldman Sachs a conseillé le plus d'opérations aux Etats-Unis et en Europe

Après une année 2000 record, les opérations de rachat et de regroupement d'entreprises ont fortement reculé en 2001, avec seulement 1 958 mil-

liards d'euros de transactions, dont près du tiers en Europe. L'effondrement en Bourse des valeurs de télécommunications et l'allongement de la

durée des opérations expliquent en partie ce recul. En dehors de leur marché local, les banques françaises sont largement distancées.

LORSQUE les perspectives d'évolution des marchés boursiers deviennent plus difficiles à anticiper, lorsque la conjoncture est peu lisible, les dirigeants des grands groupes redoublent de prudence avant de se lancer dans une acquisition majeure ou de décider de se marier avec une autre société. Conséquence directe, le montant des opérations de fusions et acquisitions, qui avait atteint un record en 2000, recule. Pour la société d'études Thomson Financial, le volume d'opérations dans le monde est en baisse de 50 %, à 1 744 milliards de dollars (1 958 milliards d'euros) dont 551,5 milliards de dollars pour l'Europe.

La plus grosse opération dans le monde est le rachat par le groupe de télécommunications américain Comcast du câble-opérateur AT & T Broadband (73 milliards de dollars). En Europe, le rapprochement de l'assureur allemand Allianz avec la Dresdner Bank, en avril, se place en tête du classement.

DÉLAIS DE PLUS EN PLUS LONGS

« La valeur boursière des sociétés dans le secteur des télécommunications ou de la haute technologie s'étant effondrée, cela a contribué au recul des volumes », explique François Chenard, banquier d'affaires chez Merrill Lynch à Paris. Mais le climat des affaires est également pour beaucoup dans la baisse des transactions : « Les dirigeants n'ont plus le sentiment d'être sous la pression constante d'analystes financiers prêts à les sanctionner s'ils n'annoncent pas une opération », explique Jérôme Calvet,

Les principales opérations en Europe en 2001				
FUSIONS ET ACQUISITIONS				
ACHETEUR	DATE	CIBLE	MONTANT DE L'OPÉRATION	SECTEUR D'ACTIVITÉ
ALLIANZ (Allemagne)	1/4	DRESDNER BANK (Allemagne)	19,7	Services financiers
BHP (Australie)	19/5	BILLITON (Royaume-Uni)	15,6	Industrie
E.ON (Allemagne)	9/4	POWERGEN (Royaume-Uni)	15,0	Energie
HALIFAX GROUP (Royaume-Uni)	4/5	BANK OF SCOTLAND (Royaume-Uni)	14,9	Services financiers
FORTIS B (Belgique)	27/9	FORTIS NL (Pays-Bas)	12,5	Services financiers
NESTLÉ (Suisse)	15/1	RALSTON PURINA (Etats-Unis)	11,7	Grande consom.
DB INVESTMENTS (Royaume-Uni)	15/2	DE BEERS (Afrique du Sud)	11,0	Ind. minière
VIVENDI UNIVERSAL (France)	14/12	USA NETWORKS (Etats-Unis)	10,7	Médias
RWE (Allemagne)	17/9	AMERICAN WATER WORKS (Etats-Unis)	8,0	Energie, services aux collectivités
P&O PRINCESS CRUISES (Roy.-Uni)	20/11	ROYAL CARIBBEAN CRUISES (Etats-Unis)	7,3	Tourisme

Source : Thomson financial

banquier d'affaires à la Société générale.

Les dirigeants sont devenus d'autant plus prudents en matière de fusions et acquisitions que la durée moyenne nécessaire pour conclure une transaction s'allonge. Selon la société de conseil PricewaterhouseCoopers, elle est passée de 36 jours en moyenne en 1996 à plus de 4 mois en 2000 en Europe, et de 20 jours à 5 mois aux Etats-Unis. La vigilance accrue des autorités de la concurrence, qui a caractérisé l'année 2001, a encore allongé ces délais. La fusion des grands sidérurgistes français, luxembourgeois et espagnol pour

former Arcelor aura pris au final près d'un an.

La banque qui a conseillé le plus d'opérations annoncées en 2001 à la fois dans le monde et en Europe est l'américaine Goldman Sachs. Les banques françaises ne sont pas absentes du classement portant sur les opérations impliquant une entreprise européenne, mais, même dans cette catégorie, elles arrivent loin derrière les anglo-saxonnes ou les allemandes et suisses, qui se sont renforcées en faisant des acquisitions en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis : Rothschild est en dixième position, Lazard en onzième, BNP Paribas

en treizième et la Société générale en seizième, dans le classement de Thomson Financial. Dans celui publié par le magazine français *Fusions et Acquisitions* sur la base des opérations bouclées en 2001 impliquant une entreprise française, les établissements parisiens tiennent mieux leur position : les français Rothschild et Lazard se classent juste derrière l'américain Morgan Stanley, suivis par JP Morgan Chase (qui a été distinguée meilleure banque de l'année par le magazine financier *IFR*) et par BNP Paribas.

Sophie Fay

Siemens devrait réaliser le futur mini-métro de Roissy

LES AÉROPORTS de Paris (ADP) ont choisi le groupe allemand d'électrotechnique Siemens pour construire le Val qui reliera, en 2005, les aéroports de Roissy, a révélé le quotidien économique *La Tribune*, vendredi 4 janvier. L'information a été confirmée par les aéroports de Paris. « Le choix technique s'est effectivement porté sur Siemens. Mais nous n'avons pas encore signé le marché définitif. Nous attendons le feu vert de Bercy », a indiqué au *Monde* un porte-parole d'ADP, vendredi. Le projet de Siemens est basé sur la technologie déjà éprouvée à Orly, où le Val est devenu le premier moyen de transport en commun d'accès à l'aéroport du sud de Paris. Il s'opposait à celui du canadien Bombardier qui avait proposé à ADP son « Sky Train », ce train sans conducteur, inauguré dès 1986 à Vancouver. La réalisation du futur mini-métro de Roissy, selon le projet Siemens, coûtera 195,1 millions d'euros, dont 150 millions pour les équipements et le matériel roulant et 45 millions pour les infrastructures, croit savoir *La Tribune*.

Union SDA est candidate à la reprise de Béghin-Say

TROISIÈME GROUPE sucrier français, l'Union SDA s'est portée candidate, jeudi 3 janvier, à la reprise de Béghin-Say, propriété à 54 % de l'italien Montedison. Le groupe coopératif souhaite acquérir les positions de Béghin-Say à La Réunion, au Brésil et en Hongrie. En France métropolitaine, il rachèterait cinq sucreries, les quatre autres pouvant « être rétrocédées à Cristal Union et à SDHF », deux autres coopératives sucrières. Son projet a l'aval de la Confédération générale des betteraviers qui, depuis six mois, se mobilise pour qu'« aucune usine de Béghin-Say n'échappe aux planteurs ». Reste que les deux autres coopératives sont partisans d'associer des groupes privés, ce que refuse, aujourd'hui, l'Union SDA. Elle travaille sur une hypothèse de rachat à 900 millions d'euros. Mais la capitalisation boursière de Béghin-Say s'élève à 1 milliard d'euros et autant pour le montant de ses dettes.

Le gouvernement réaffirme son opposition au chèque payant

LE GOUVERNEMENT reste fermement opposé à la mise en place de chèques payants ou de transactions payantes pour les cartes bancaires, a déclaré, jeudi 3 janvier, le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, en marge du conseil des ministres. Laurent Fabius a confirmé cette position au terme d'un déjeuner à Matignon, précisant « qu'il y a une réglementation en France, et qu'il n'est pas question de la changer ». Le ministre des finances a rappelé les banques à l'ordre sur leur devoir de change des francs contre des euros. Ces mises au point interviennent alors que l'arrivée des pièces et billets en euros ravive la crainte des associations de consommateurs de voir les banques tarifier le chèque, gratuit en France depuis 1935 (*Le Monde* du 4 janvier). Pierre Simon, directeur général de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, a jugé sur France Info, jeudi, que « la gratuité des chèques et des retraits par carte bancaire en France représente un peu une anomalie ».

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

2 millions d'emplois supprimés aux Etats-Unis en 2001

LES ENTREPRISES américaines ont supprimé près de 2 millions d'emplois en 2001, soit trois fois plus qu'en 2000, selon des statistiques du cabinet conseil Challenger, Gray and Christmas, publiées jeudi 3 janvier. Les annonces de suppressions d'emplois ont totalisé le nombre de 1 956 876, dont environ 40 % (785 995) après les attentats du 11 septembre, contre 613 960 en 2000, a indiqué Challenger.

Les suppressions d'emplois annoncées en 2001 aux Etats-Unis, dont l'économie est en récession depuis mars, constituent un record depuis que Challenger a commencé en 1993 à publier ces statistiques.

■ **Les dépenses de construction ont progressé de 0,8 % en novembre 2001 par rapport à octobre**, a annoncé jeudi le département américain du commerce.

■ **JAPON : le pays est prêt à injecter des fonds publics dans les banques et à prolonger la garantie de l'Etat sur les dépôts** en cas de crise financière, a déclaré vendredi 4 janvier au quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun* le ministre chargé de la politique économique, Heizo Takenaka.

■ **ALLEMAGNE : les entreprises du secteur industriel comptent réduire en 2002 leurs investissements** pour la première fois depuis 1994, pour s'adapter à la conjoncture morose, a indiqué jeudi l'institut de conjoncture allemand IfO. En 2001, elles avaient investi 47,5 milliards d'euros.

■ **EUROPE : la situation économique de la zone euro va bientôt commencer à se redresser**, a estimé jeudi le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, Pedro Solbes.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur a annoncé, jeudi 3 janvier, avoir choisi l'équipementier français Alcatel et son concurrent américain Lucent Technologies** pour fournir les équipements d'accès ADSL/SDSL à l'Internet haut débit du groupe dans le monde entier.

● **SAGEM : le groupe français d'électronique et d'équipements de télécommunications va acheter l'activité fax du néerlandais Philips**, soit l'équivalent de 130 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, ont annoncé, jeudi, les deux entreprises. Sagem et Philips affirment détenir, actuellement, 25 % à 30 % des parts du marché européen des télécopieurs.

SERVICES

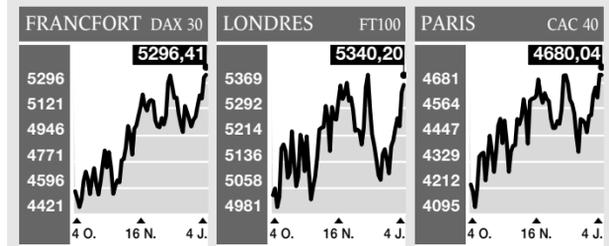
● **DISNEY : le groupe de divertissement devrait fermer une cinquantaine de magasins supplémentaires en 2002**. Le PDG, Michael Eisner, a indiqué dans une lettre aux actionnaires que cette mesure devait permettre, en prenant en compte les activités Internet de l'entreprise, de réaliser des bénéfices.

FINANCES

● **SERBIE : le gouvernement a décidé de fermer quatre des plus grosses banques**, supprimant 8 500 emplois. « Notre but est de rompre avec le système bancaire politique », a déclaré le vice-premier ministre.

● **LAZARD : le nouveau président de la banque d'affaires internationale**, l'Américain Bruce Wasserstein, a annoncé, jeudi, qu'il s'était entouré de quatre vice-présidents, l'Italien Gerardo Braggiotti, le Français Georges Ralli, l'Anglais Marcus Agius et l'Américain Kenneth Jacobs.

EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	cours 04/01	Var. % 03/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3852,59	0,51	1,22
EUROPE	STOXX 50	3715,51	0,44	0,23
EUROPE	EURO STOXX 324	319,44	0,60	1,56
EUROPE	STOXX 653	300,91	0,61	0,73
PARIS	CAC 40	4680,04	-0,02	1,20
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3220,16	0,07	1,39
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	505,33	0,29	-0,29
BRUXELLES	BEL 20	2730,50	-0,24
FRANCFORT	DAX 30	5296,41	0,50
LONDRES	FTSE 100	5340,20	0,40	2,35
MADRID	STOCK EXCHANGE	8514,70	-0,47	1,39
MILAN	MIBTEL 30	32529	-0,29	0,82
ZURICH	SPI	6372,60	-0,13

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 03/01	Var. % 02/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10172,14	0,98
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1148,08	-1,11	-13,04
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2044,27	3,29	4,81
TORONTO	TSE INDEX	7774,16	1,67	1,12
SAO PAULO	BOVESPA	14265,35	5,07
MEXICO	BOLSA	371,38	3,44	4,10
BUENOS AIRES	MERVAL	340,60	5,22	15,31
SANTIAGO	IPSA GENERAL	101,08	0,85	-7,27
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6633,44	1,04	0,96

Cours de change croisés

04/01 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,76321	0,89735	1,13680	1,43855	0,60674
YEN	131,02500	117,57000	17,92500	188,49000	79,49500
EURO	1,11439	0,85056	0,15245	1,60305	0,67610
FRANC	7,30995	5,58010	6,55957	10,51540	4,43515
LIVRE	0,69514	0,53065	0,62380	0,09505	0,42175
FRANC SUISSE	1,64815	1,25815	1,47890	0,22545	2,37095

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 04/01	Var. % 03/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10871,49	3,12	3,12
HONGKONG	HANG SENG	11702,15	2,44	-22,48
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1678,67	1,51	3,39
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	94,24	2,97	12,58
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3374,30	0,47	0,43
BANGKOK	SET	20,69	1,52	4,87
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3368,04	1,81	3,24
WELLINGTON	NZSE-40	2063,94	0,10	0,52

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	03/01
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4380
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0105
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,2337
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COUR. SLOVÈNE	31,8530
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7520
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4422
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	7,0463
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1279
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	245,3200
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	288,43
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,5690

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/01	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,35	3,16	4,98	5,37
ALLEMAGNE	3,45	3,26	4,91	5,33
GDE-BRETAG.	3,38	3,91	4,94	4,65
ITALIE	3,45	3,21	5,14	5,60
JAPON	0,01	0,01	1,37	2,52
ÉTATS-UNIS	1,81	1,74	5,13	5,54
SUISSE	1,28	1,72	3,40	3,97
PAYS-BAS	3,41	3,21	5,01	5,39

Matif

Cours 9h57	Volume 04/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5
DÉCEMBRE 2002	21	88,90	88,90
Euribor 3 mois
JANVIER 2002	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 gagnait 0,57 % dans les premiers échanges à la Bourse de Paris, vendredi 4 janvier, à 4 707,96 points. A Londres, l'indice Footsie progressait de 1,93 %, à 5 318,80 points. Le DAX de Francfort s'appréciait de 0,98 %, à 5 322,14 points. Les marchés américains avaient également terminé en hausse, jeudi 3 janvier : le Dow Jones avait gagné 0,98 % en clôture à 10 172,14 points, tandis que le Nasdaq avait progressé de 3,29 %, à 2 044,27 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a gagné 3,12 % lors de la séance de vendredi, pour terminer à 10 871,49 points.

TAUX-CHANGES

L'euro s'établissait en deçà du seuil de 0,90 dollar, vendredi 4 janvier, dans les premiers échanges, cotant 0,8988 dollar. Il avait franchi le seuil de 0,90 dollar mercredi, à la faveur de l'introduction des pièces et des billets en euros. Le yen perdait quelques fractions face au billet vert vendredi matin, cotant 131,15 yens pour un dollar. Le rendement des emprunts européens était en hausse vendredi matin. En France, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,99 %. Celui de son homologue allemand, le Bund, ressortait à 4,94 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre Nokia a terminé la séance, jeudi 3 janvier à la Bourse d'Helsinki, en hausse de 6,1 %, à 29,55 euros. Le leader mondial de la téléphonie mobile a bénéficié du consensus des analystes, qui tablent sur une amélioration des perspectives des équipementiers de télécommunications après une année 2001 difficile.

● La principale valeur de la Bourse espagnole, Telefonica, a gagné 4,79 %, à 15,75 euros, jeudi. L'opérateur historique de télécommunications a bénéficié de l'engouement généralisé pour les valeurs technologiques, qui a propulsé à la hausse les principales places boursières européennes.

● A Zurich, l'action du groupe helvético-suédois ABB a bondi jeudi de 7,67 %, à 17,55 francs suisses. L'entreprise d'électromécanique est en hausse depuis l'adoption en décembre 2001 d'une loi limitant les montants des indemnités versées dans le cadre des affaires liées à l'amianté.

● L'action Infineon a terminé la séance jeudi sur un gain de 6,07 %, à 26,20 euros. Cette hausse du titre du fabricant allemand de semi-conducteurs s'inscrit dans la foulée de l'annonce d'une augmentation des ventes mondiales de composants en novembre 2001, faite par l'association américaine Semiconductor Industry Association.

04/01 10h13

Code pays	Cours en euros	% Var. 03/01
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR SE	23,23	+ 0,94
BASF AG DE	43	...
BMW DE	40,65	...
CONTINENTAL AG DE	15,66	...
DAIMLERCHRYSLER DE	49,30	...
FIAT IT	18,34	- 0,16
FIAT PRIV. IT	12,60	+ 0,16
MICHELIN FR	37,25	...
PEUGEOT FR	47,50	...
PIRELLI SPA IT	2,05	- 0,97
DR ING PORSCHE DE	427	...
RENAULT FR	42,50	...
VALEO FR	45,70	...
VOLKSWAGEN DE	34,70	...
DJ E STOXX AUTO P	221,36	+ 1,46

Code pays	Cours en euros	% Var. 03/01
BANQUES		
ABBEY NATIONAL GB	15,64	- 0,71
ABN AMRO HOLDING NL	18,30	+ 0,16
ALL & LEICS GB	13,64	+ 1,19
ALLIED IRISH BA GB	20,64	- 0,15
ALMANJI BE	37,34	...
ALPHA BANK GR	20,24	...
B.P.C.INDUSTRIA IT	10,37	+ 0,78
B.P.EMILIA ROMA IT	31,20	...
B.P.LODI IT	8,60	+ 0,23
B.P.NOVARA IT	6,59	- 0,60
B.P.SONDRIO IT	10,90	...
B.P.VERONA E.S. IT	11,10	- 1,16
BANCA ROMA IT	2,33	+ 0,43
BANCO SABADELL ES	14,99	+ 0,27
BANK OF IRELAND GB	16,97	- 1,03
BANK OF PIRAEUS GR	9,96	...
BANKINTER R ES	32,46	- 0,43
BARCLAYS PLC GB	36,58	...
BAYR.HYPO-LUVER DE	35,50	...
BBVA R ES	13,92	- 2,04
BCA AG.MANTOVAN IT	9,96	- 0,10
BCA FIDELURAM IT	9,29	...
BCA LOMBARDA IT	9,62	- 0,52
BCA P.BERG.-CV IT	18,50	+ 0,27
BCA P.MILANO IT	4,02	...
BCO POPULAR ESP ES	36,88	- 0,59
BCP R PT	4,53	...
BIPOP CARIRE IT	1,88	...
BK OF SCOTLAND GB	13,22	...
BNL IT	2,34	+ 0,43
BNP PARIBAS FR	101,30	...
BSCH R ES	9,35	- 2,20
COMM.BANK OF GR GR	36,62	...
COMMERZBANK DE	17,95	...
CREDIT LYONNAIS FR	37,55	...
CS GROUP N CH	48,26	...
DANSKE BANK DK	18,49	...
DEXIA BE	15,72	...
DNB HOLDING NO	4,96	...
DRESDNER BANK N DE	41,25	...
EFG EUROBK ERGA GR	15,82	...
ERSTE BANK AT	59,20	- 0,47
ESPIRITO SANTO PT	14,40	...
FOERENINGSSB A SE	14,13	- 0,38
HALIFAX GROUP GB	13,30	...
HSCB HLDG GB	13,51	+ 1,68
IKB DE	13,15	...
INTESABCI IT	2,74	+ 0,36
JULIUS BAER HLD CH	397,15	...
KBC BANCASSURAN BE	37,40	...
LABOYS TSB GB	11,99	- 0,53
MONTÉ PASCHI SI IT	2,77	- 0,36
NAT BANK GREEC GR	26,54	...
NATEXIS BQ POPE FR	97,40	...
NORDEA SE	6,12	- 0,88
ROLO BANCA 1473 IT	17,57	- 0,62
ROYAL BK SCOTL GB	27,18	- 0,76
S-E-BANKEN -A SE	10,72	- 1
SAN PAOLO IMI IT	12,12	- 0,74
STANDARD CHARTE GB	13,61	+ 0,35
STE GENERAL-A FR	64	...
SVENSKA HANDELS SE	17,06	...
SWEDISH MATCH SE	6,17	...
UBS N CH	55,70	...
UNICREDITO ITAL IT	4,54	- 0,22
DJ E STOXX BANK P	273,62	- 0,31

Code pays	Cours en euros	% Var. 03/01
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA ES	17,81	+ 0,91
ACERINOX R ES	38,96	+ 0,28
ALUMINIUM GREEC GR	35	...
ANGLO AMERICAN GB	18,04	+ 2,17
ASSIDOMAN AB SE	28,16	- 0,38
BEKAERT BE	41,77	...
BHP BILLITON GB	5,90	+ 3,07
BOEHLER-ULDEHOL AT	45,01	- 0,53
BUNZL PLC GB	6,78	...
CORUS GROUP GB	1,30	+ 3,85
ELVAL GR	3,70	...
HOLMEN -B SE	25,78	+ 0,42
ISPAT INTERNATI NL	1,97	+ 1,03
JOHNSON MATTHEY GB	15,61	+ 1,67
M-REAL -B FI	7,20	+ 2,13
MAYR-MELNHOF KA AT	54,90	+ 1,39
OUTOKUMPU FI	12,02	+ 1,01
PECHINEY-A FR	60,90	...
RAUTARUKKI K FI	4,32	...
RIO TINTO GB	22,15	+ 1,69
SIDENOR GR	4,20	...
SILVER & BARYTE GR	8,92	...
SMURFIT JEFFERS GB	2,49	+ 0,65
STORA ENSO -A FI	15	+ 3,45
STORA ENSO -R FI	15	+ 2,74
SVENSKA CELLULO SE	31,62	+ 0,69
THYSSENKRUPP DE	16,90	...
UMICORE BE	44,76	...
UPM-KYMMENE COR FI	38,80	+ 0,78
USINOR FR	14,12	...
VIOHALCO GR	9,52	...
VOEST-ALPINE AG AT	31,90	+ 0,47
WORMS N FR	19,50	...
DJ E STOXX BASI P	203,74	+ 1,27

Code pays	Cours en euros	% Var. 03/01
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR FR	40,55	...
ADIDAS-SALOMON DE	83,90	...
AGFA-GEVAERT BE	14,80	...
AIR FRANCE FR	16,06	...
AIRTRUOS PLC GB	3,93	- 1,60
ALITALIA IT	1,01	...
AUSTRIAN AIRLIN AT	7,99	+ 0,76
AUTOGRIILL IT	10,80	+ 0,19
BANC & OLUFSEN DE	28,37	...
BENETTON IT	13,17	+ 0,53
BERKELEY GROUP GB	11,48	+ 0,84
BRITISH AIRWAYS GB	3,65	+ 7,04
BULGARI IT	9,33	+ 0,65
CHRISTIAN DIOR FR	35,29	...
CLUB MED FR	44,35	...
COMPASS GROUP GB	8,14	...
DT.LUFTTHANS N DE	15,80	...
ELECTROLUX -B SE	17,11	- 1,25
EM.T.V. & MERCHAN DE	2	+ 3,09
EMI GROUP GB	5,92	...
EURO DISNEY FR	0,95	...
HDP IT	3,48	+ 1,16
HERMES INTL FR	172,50	...
HILTON GROUP GB	3,53	...
HUGO BOSS AG VZ DE	23,40	+ 2,18
HUNTER DOUGLAS NL	31,10	+ 0,32
INDITEX R ES	22,50	...
J D WETHERSPOON GB	7,08	+ 0,68
KLM NL	13,60	+ 6,67
LVMH FR	48,16	...
MEDION DE	49,80	- 0,40
MOULINEX FR	0,01	...
NH HOTELES ES	11,30	+ 0,98

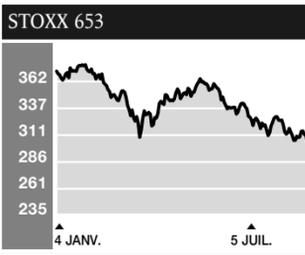
Code pays	Cours en euros	% Var. 03/01
CHIMIE		
AIR LIQUIDE FR	158,50	...
AKZO NOBEL NV NL	50,60	+ 0,50
BASF AG DE	43	...
BAYER AG DE	37,45	...
BOC GROUP PLC GB	17,62	+ 0,55
CELANESE N DE	22,70	...
CIBA SPECI CHIMI CH	70,68	...
CLARIANT N CH	21,74	...
COLOPLAST -B DK	76,10	+ 0,53
DEGUSSA (NEU) DE	29	+ 0,35
DSM NL	42,94	+ 1,87
EMS-CHEM HOLD A CH	4291,20	...
ICI GB	6,75	+ 0,48
KEMIRA FI	6,65	+ 0,61

Code pays	Cours en euros	% Var. 03/01
CONGLOMÉRATS		
D'IETTEREN SA BE	179,50	...
GBL BE	300,10	...
GEVAERT BE	34	...
INCHCAPE GB	10,12	+ 0,48
KVAERNER -A NO	1,10	+ 0,11
MYTILINEOS GR	5,54	...
UNAXIS HLDG N CH	129,58	...
ORKLA NO	19,47	+ 0,65
SONAE SGPS PT	0,86	...
DJ E STOXX CONG P	329,98	...

Code pays	Cours en euros	% Var. 03/01
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EQUANT NV NL	14,20	...
ATLANTIC TELECO GB	0,08	...
BRITISH TELECOM GB	5,69	...
CABLE & WIRELES GB	5,45	+ 0,59
COLT TELECOM NE GB	2,11	- 0,75
DEUTSCHE TELEKO DE	19,70	...
E.BISCOM IT	52,70	+ 0,57
EIRCOM IR	1,30	...
ELISA COMUNICAZIONE FI	14,56	+ 2,54
ENERGIS GB	1,15	+ 1,41
EUROPOLITAN HLD SE	7,64	- 0,70
FRANCE TELECOM FR	46,70	...
HELLENIC TELE GR	18,68	...
KINGSTON COM GB	2,05	+ 1,59
KONINKLIJKE KPN NL	6,21	+ 0,98
KPNQWEST NV -C NL	8,43	+ 3,69
VODAFONE LIBERT NL	10,70	+ 1,23
VODAFONE N DE	214	...
MOBILCOM DE	26,44	+ 1,69
OLD MUTUAL GB	1,46	- 2,15
OLIVETTI IT	1,48	+ 0,68
PANAFON HELLENI GR	6,02	...
PT TELECOM SCPS PT	9,25	...
SONERA FI	6,31	+ 3,10
SONG NETWORKS SE	1,21	- 1,75
SWISSCOM N CH	313,68	...
T.I.M. IT	6,39	- 0,31
TDC DK	40,87	...
TELE2 -B SE	40,72	+ 0,27
VODAFONE TELECE PT	9,25	...
TELECOM ITALIA IT	9,82	...
TELECOM ITALIA IT	6,03	- 0,17
TELEFONICA ES	15,47	- 1,78
TELEF.MOVILES ES	8,62	- 1,49
TELENOVA NO	4,91	+ 0,51
TELIA SE	5,10	+ 0,21
TISCALI IT	10,76	+ 0,56
VERSATEL TELECO NL	1,08	+ 1,89
VODAFONE GROUP GB	2,96	+ 0,54
DJ E STOXX TCOM P	493,70	- 0,28

Code pays	Cours en euros	% Var. 03/01
CONSTRUCTION		
ACCIONA ES	41,84	+ 0,46
ACESA R ES	11,26	+ 0,90
ACS ES	28,50	- 1,79
AGGREGATE IND GB	1,46	...
AKTOR SA GR	8,88	...
AMEY GB	6	...
AUREA R ES	22,20	- 0,27
BOUYGUES FR	38,14	...
BPB GB	5,04	- 3,08
BRISA AUTO-ESTR PT	4,72	...
BUZZI UNICEM IT	7,52	+ 0,27
CIMPOR R PT	19,76	...
COLAS FR	62,50	...
CRH PLC GB	31,26	+ 0,46
FCC ES	24,64	+ 0,57
GRUPO DRAGADOS ES	15,86	+ 0,38
GRUPO FERROVIAL ES	20,31	+ 0,54
HANSON PLC GB	7,69	+ 0,63
HEIDELBERGER ZE DE	54	...
HELL-TECHNODOR R GR	6,74	...
HERACLEUS GENL R GR	13,06	...
Hochtief Essen DE	17,10	...
HOLCIM CH	247,04	...
IMERYS FR	108,10	...
ITALCEMENTI IT	8,87	...
LAFARGE FR	106,60	...
MICHANIKI REG. GR	2,58	...
NOVAR GB	2	...
PILKINGTON PLC GB	1,81	+ 0,89
PKM GROUP PLC GB	9,91	...
SAINTE-GOBAIN FR	171,50	...
SKANSKA -B SE	7,85	+ 2,11
TAYLOR WOODROW GB	2,83	+ 1,72
TECHNIP-COFLUXI FR	148,60	...
TITAN CEMENT RE GR	39,84	...
UPONOR -A FI	18,75	+ 0,27
CIMENTIS VIAT. R FR	59	+ 1,17
VINCI FR	65,10	...
WIENERBERGER AG AT	16,19	...
DJ E STOXX CNST P	233,05	+ 0,23

Code pays	Cours en euros	% Var. 03/01
CONGLOMÉRATS		
KON. VOPAK NV NL	18,50	- 0,22
LONZA GRP N CH	733,04	...
NORSK HYDRO NO	47,94	+ 1,32
RHODIA FR	8,88	...
SOLVAY BE	68,05	...
SYNGENTA N CH	57,18	...
TESSENDERLO CHE BE	26,50	...
DJ E STOXX CHEM P	345,25	+ 0,38



Code pays	Cours en euros	% Var. 03/01
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECO GB	6,33	- 0,25
ASSOCIAT BRIT F GB	7,93	...
BBAG OE BRAU-BE AT	42,02	- 0,19
BRAU UNION AT	41,01	+ 1,11
CADBURY SCHWEPP DK	6,99	+ 0,23
CARLSBERG -B DK	46,92	...
CARLSBERG AS -A DK	42,48	...
COCA COLA HBC DK	16,02	...
DANISCO DK	40,60	...
DANONE FR	135	...
DELTA HOLDINGS GR	8,10	...
DIAGEO GB	12,46	- 0,64
ELIAS OLEAGINOU GR	17,90	...
HEINEKEN HOLDIN NL	33,02	+ 3,19
HELLENIC SUGAR GR	9,68	...
KAMPS DE	8,80	...
KERRY GRP-A GB	22,55	...
KINGFISHER GB	6,65	+ 1,46
KONINKLIJKE NUM NL	25,20	+ 1,61
MONTEDISON IT	2,	

SPORTS Les clubs bretons sont à la peine cette saison dans le championnat de France de football de division 1. ● **RENNES**, Guingamp, Nantes et Lorient stagnent dans la partie

basse du classement, oscillant entre la 14^e et la 18^e et dernière place. ● **LA RECHERCHE DE « SANG NEUF »**, pour reprendre le terme de Jean-Luc Gripond, le président du FC Nantes-

Atlantique, Nantais et Lorientais ont rompu avec leur tradition de stabilité sportive et limogé leurs entraîneurs. Les « Canaris » sont allés débaucher le Franco-argentin Angel

Marcos, l'entraîneur de... Lorient, le club morbihanais appelant Yvon Pouliquen, jusqu'alors en poste à Strasbourg (D2). ● **ADEPTE DU BEAU JEU**, comme son voisin nantais, le FC

Lorient, sous la houlette de son nouveau technicien, veut essayer de rendre son jeu plus efficace afin d'éviter de retrouver une D2 qu'il a tout juste quittée cette année.

Pris dans un mauvais vent d'ouest, le FC Lorient tente de changer de cap

Salué pour la qualité de son football, le club breton promu est pris dans une spirale de défaites. Il est dernier du classement de D1, derrière le FC Nantes, qui vient de débaucher son entraîneur, Angel Marcos. Avec leur nouveau technicien, Yvon Pouliquen, les Merlus vont essayer de rendre leur jeu plus réaliste

LORIENT

de notre envoyé spécial

Stéphane Le Garrec est revenu de vacances « avec le plein d'énergie » et une irrésistible envie de « faire table rase du passé ». Cela tombe bien : le FC Lorient, dont il garde les buts depuis trois saisons, va avoir besoin des qualités morales et athlétiques de ce grand gaillard au visage buriné par les embruns. Pour sa première saison de D1 en tant que titulaire, Stéphane Le Garrec ne s'attendait pas à une première partie de championnat aussi « agitée », puisque, en dix-huit rencontres, il est allé chercher quarante fois le ballon au fond de ses filets. A ce rythme, le FC Lorient terminera la saison avec un record historique et Stéphane Le Garrec avec une déprime à vous dégoûter du métier de gardien de but.

« J'ai fini le mois de décembre complètement usé mentalement, raconte-t-il. Quarante buts, c'est énorme ! Surtout que nous avons encaissé la majorité de ces buts au cours des huit dernières rencontres. En montant de D2 en D1, je m'attendais à un championnat difficile. Mais, franchement, je ne voyais pas les choses comme ça. »

Samedi 5 janvier, pour la reprise du championnat, Stéphane Le Garrec et le FC Lorient recevront le FC Sochaux au stade du Moustoir. S'il veut espérer se maintenir en division 1, le club du Morbihan n'a guère le choix que de gagner cette rencontre qui verra les débuts d'Yvon Pouliquen, jusque-là responsable du centre de formation du RC Strasbourg (D2).

L'arrivée d'un nouvel entraîneur n'est pas chose fréquente à Lorient. A l'image du FC Nantes, qui est à la fois son voisin et son modèle, le

club des Merlus s'est toujours plus ou moins flatté de privilégier la stabilité en matière de politique sportive. Christian Gourcuff a ainsi passé dix ans aux commandes à Lorient avant de s'engager avec le Stade Rennais à la fin de la saison 2000-2001.

Appelé pour prolonger la tradition du « beau jeu » initiée par Gourcuff, Angel Marcos ne sera resté que sept mois dans ce coin de la Bretagne. Le 28 décembre, le Franco-Argentin céda aux propositions de son ancien club, le FC Nantes, qui cherchait un suppléant à Raynald Denoueix, écarté après le début de saison catastrophique des Canaris.

VALSE DE TECHNICIENS

Cette valse de techniciens n'a pas manqué de faire sourire dans le petit monde du football : il n'est pas banal qu'un club mal classé aille débaucher un entraîneur chez un club plus mal classé que lui.

Le président du FC Lorient, André Jégouzo, est peut-être le seul qui ne s'en amuse pas : « Lorsque Silvio Berlusconi a eu besoin de relancer le Milan AC, rappelle-t-il, il n'est pas allé chercher un entraîneur du haut du classement, mais un illustre inconnu de Serie B, Arrigo Sacchi. Et, grâce à lui, Milan est devenu plusieurs fois champion d'Europe. » S'il avoue avoir été « surpris » par la démarche du FC Nantes, André Jégouzo cache difficilement que le départ d'Angel Marcos arrangeait également les affaires des Merlus. « On a répondu à des circonstances extérieures exceptionnelles et à une situation globale donnée », explique cet ancien gardien de but des années 1970.

De toute évidence, les foot-



VINCENT MICHEL/AFAP

Le Lorientais Jean-Claude Darcheville lutte avec le Rennais Lamine Diatta (à droite).

balleurs lorientais avaient besoin d'être remobilisés et réorientés pour la deuxième phase du championnat. Après un début de saison tout à fait correct, les Merlus se sont trouvés aspirés dans un maëlstrom infernal et ont bu la tasse lors d'une déroute subie à Sedan (5-0) le 24 novembre. Le lendemain matin, après dix heures de car, les supporters lorientais accrochaient

une banderole de mécontentement sur les grilles du terrain d'entraînement du Moustoir : « 1 600 km pour voir jouer Sedan ! » Si les explications sont nombreuses pour justifier une telle dégringolade - mauvaise gestion de la condition physique, absence de réussite lors de certains matches, manque d'expérience sur le plan tactique -, tout le monde s'accorde sur la trop grande

« gentillesse » des footballeurs lorientais, qui en D2 hier et en D1 aujourd'hui trônent superbement en tête du classement du fair-play.

« Nous sommes trop naïfs. La D1 demande plus de vice et plus d'agressivité. Il y a des fautes que nous ne faisons jamais, comme commettre un acte d'antijeu lorsque l'équipe adverse a récupéré le ballon

afin de mieux se replacer. Presque toutes les équipes de D1 le font, pas nous », remarque le défenseur Loïc Druon. Derrière cette question, une autre se lit en transparence : le « beau jeu » qui sied si bien au FC Lorient lorsque celui-ci évolue en D2 est-il compatible avec l'échelon supérieur ?

LE PREMIER PRÉSIDENT SALARIÉ

« Peut-être que cette culture du jeu a pris le pas sur l'efficacité », indique le nouvel entraîneur, Yvon Pouliquen, adepte d'un football plus musclé. « Il est clair que de nombreuses équipes qui viennent de D2 arrivent à s'installer en D1 sans bien jouer », souligne Loïc Druon. « On ne peut plus se contenter de bien caresser le ballon », estime pour sa part André Jégouzo.

Cette quête identitaire ne sera pas le moindre des chantiers du FC Lorient dans les années à venir. Promis au dépôt de bilan il y a un an et miné par des conflits incessants entre ses dirigeants, le club du Morbihan doit sa survie à la générosité d'Alain Le Roch, le PDG d'AES Laboratoire (microbiologie industrielle), qui a pris la majorité du capital en épongeant, à titre personnel, une partie des dettes, estimées à plus de 1,5 million d'euros. Le club s'est constitué en société anonyme, André Jégouzo a quitté son poste chez Pernod-Ricard pour devenir le premier président salarié du football français et les querelles de clocher se sont tues, malgré les mauvais résultats. « La politique sportive du club ne se décide plus sur la place publique, ni dans les bars, ni dans la presse locale. Ce n'est déjà pas si mal », se félicite André Jégouzo.

Frédéric Potet

Quatre mal classés

- **Lorient.** Lanterne rouge du classement de la division 1 lors de la trêve hivernale, le club du Morbihan n'a remporté que 4 rencontres sur 18 matches.
- **Nantes.** Champion de France en titre, Nantes occupe l'avant-dernière place, après avoir joué un match de plus que Lorient. Avec 11 défaites pour 4 victoires, les Nantais se sont enlisés malgré quelques bons résultats lors de la première phase de la Ligue des champions.
- **Guingamp.** Avec seulement 5 victoires, le club des Côtes-d'Armor semble figé en bas de classement. Sa 15^e place n'est pas synonyme de relégation, mais les joueurs de Guy Lacombe - qui affrontent Lyon samedi 5 janvier - doivent se montrer plus offensifs pour se mettre hors de danger.
- **Rennes.** Le mieux classé des clubs de l'Ouest en division 1 n'occupe que la 14^e place du championnat, une piètre performance aux yeux des supporters. Et sans doute du principal actionnaire, l'homme d'affaires François Pinault, qui a injecté des sommes considérables depuis plusieurs saisons pour renforcer l'effectif.

Jean-Luc Gripond, président du directoire du Football Club Nantes-Atlantique

« Si nous descendions en division 2, ce serait une catastrophe »

JEAN-LUC GRIPOND, ancien secrétaire général de l'écurie Prost Grand Prix, est, depuis septembre 2001, président du directoire du FC Nantes-Atlantique, actuellement avant-dernier du championnat de France de division 1.

« Les clubs de foot de l'Ouest de la France semblent en difficulté... »

« C'est un pur hasard. Ici, il y a deux grands clubs, le FC Nantes et le Stade Rennais, et deux « petits », le FC Lorient et l'EA Guingamp. Il est simplement surprenant de retrouver Rennes et Nantes en queue de classement. Le président de Lorient, lui, dit clairement que son club est fait pour être dans les dix premiers de la D2 ou les dix derniers de la D1. Pas question de faire du catastrophisme. De toute façon, il y avait une surreprésentation des clubs de l'Ouest en D1. »

« Le problème de ces clubs est-il d'ordre financier ? »

« Rennes est soutenu par François Pinault, c'est quand même un gros apport ! Et c'est la Socpresse qui a relancé l'économie du FC Nantes, même si elle a moins

investi que le groupe de M. Pinault. En tout cas, chez nous, le problème n'est vraiment pas d'ordre financier. »

« De quel problème s'agit-il ? »

« C'est le moral qui ne va pas. J'aurais plus d'argent que cela ne servirait à rien. On avait un groupe assez cohérent, qui avait quand même connu la Coupe d'Europe trois années de suite. Il y a eu un déréglage collectif. On doit retrouver l'envie de se battre. »

« Vous séparer de Raynald Denoueix, l'entraîneur champion de France en 2001, comme vous l'avez fait pendant la trêve, c'est la bonne solution ? »

« On n'a pas accusé Raynald Denoueix de tous les maux. C'est un grand entraîneur. Mais le fait est que nous étions derniers après dix-huit rencontres. Il s'agit d'une mesure technique. Il nous fallait du sang neuf. Raynald Denoueix est un homme consciencieux, qui a tenté d'appliquer sa méthode, mais nous n'avions plus le temps. Financièrement, si nous descendions en D2, ce serait une catastrophe. Même si nous avons budgété



JEAN-LUC GRIPOND

cette possibilité, notre développement serait stoppé pour au moins quatre années... »

« En débauchant l'entraîneur argentin Angel Marcos du club voisin de Lorient, après avoir tenté d'attirer Guy Lacombe, entraîneur de Guingamp, vous avez déclenché une crise régionale... »

« C'est une tempête dans un verre d'eau. Nous avions dressé une liste de quatre noms possibles. Y figuraient Guy Lacombe et Angel Marcos. J'ai d'abord appelé Guy Lacombe. Cela a duré une minute. Je lui ai demandé s'il était intéressé. Il m'a répondu que oui. J'ai,

dans la foulée, téléphoné à Alain Aubert, le président de Guingamp. Il m'a tout de suite dit : « Non. » Du coup, je suis entré en relation avec le club de Lorient. Et là-dessus, Alain Aubert me rappelle à trois reprises, pour négocier une importante compensation financière. Qu'il cesse donc de parler de déstabilisation... »

« Reste à régler le cas Denoueix... »

« On lui a proposé une solution interne, il l'a refusée. A priori, il a l'intention de quitter le club. Angel Marcos est maintenant là, il va nous apporter un œil neuf. Angel Marcos était dernier de la D1 avec Lorient ? Et alors ? Regardez Joël Muller : il est licencié de Metz l'an dernier, le voilà aujourd'hui en tête avec Lens. Un entraîneur qui est dernier, ce n'est pas le dernier des entraîneurs... »

« Comment expliquez-vous le silence de votre principal actionnaire, la Socpresse ? »

« La Socpresse est simplement un actionnaire qui a délégué la direction du club à un directoire. On fonctionne comme une entre-

prise standard. L'actionnaire apporte 23 millions d'euros sur quatre ans, il a transformé le club, et nous sommes là pour lui rendre compte et communiquer à sa place. Entend-on M6 parler de Bordeaux ou Canal+ discuter sur le PSG ? On n'a pas déposé le bilan du FC Nantes, la Socpresse n'a pas besoin de communiquer. Elle nous laisse gérer le club. »

« Craignez-vous, en cas de descente en D2, une hémorragie de joueurs ? »

« Les contrats, ça existe. Même si je sais bien que, dans le milieu du football, le club reste le maillon faible de la chaîne. Il est temps de renverser la tendance. Si nous avons besoin des joueurs et qu'ils sont sous contrat, on fera respecter notre droit. Si un joueur veut partir et que le staff technique est d'accord, c'est autre chose. Mais quand les joueurs négocient un contrat de quatre ans et qu'ils le dénoncent au bout d'un an, c'est une vraie dérive. »

Propos recueillis par Gérard Davet

Le club de rugby Bordeaux-Bègles se retrouve dans une impasse financière

LES JOURS du Club athlétique Bordeaux-Bègles-Gironde pourraient bien être comptés. La formation de rugby de la banlieue bordelaise se trouverait ni plus ni moins dans une impasse financière, à en croire Alain, Alban et Michel Moga, les trois frères actuellement actionnaires majoritaires (66 %) et coprésidents du club.

« Nous sommes trahis par Thierry Lacroix », a affirmé, jeudi 3 janvier, Alain Moga. Thierry Lacroix, qui joue à l'heure actuelle sous les couleurs de Perpignan, avait annoncé, le 25 octobre, son intention de mettre un terme à sa carrière à la fin de la saison et de prendre le contrôle de Bordeaux-Bègles. L'ancien demi d'ouverture du XV de France (qui

est aussi consultant de France Télévision pour les matches de rugby) avait précisé qu'il mènerait l'opération grâce à « un groupe d'investisseurs anglo-saxons et sud-africains qui ne veulent pas apparaître » et dont il aurait été « le représentant légal. »

« PLUS DE NOUVELLES »

« Nous avions rendez-vous le 31 décembre à 10 heures à Toulouse pour signer la cession d'actifs du club, mais il n'y avait personne. Depuis, nous n'avons plus de nouvelles », a indiqué Alain Moga, précisant que Thierry Lacroix avait signé le 22 octobre un « document contractuel » par lequel il s'engageait « à titre personnel à reprendre

la majorité de la SASP à compter du 1^{er} janvier 2002 et à apporter son concours financier. » Thierry Lacroix n'a pas souhaité s'exprimer. Le club bordelais envisage de se retourner contre lui : « Le dossier est dans les mains de nos avocats », a relevé Alain Moga, qui considère que « son désistement nous fait subir un grave préjudice. »

Aidé l'an passé par Bernard Magrez, PDG du groupe de négoce Williams Pitters, entré dans le club à hauteur de 23 % en apportant 350 000 euros, la direction de Bègles-Bordeaux doit maintenant retrouver les moyens financiers nécessaires pour que, ni plus ni moins, « le club continue » de vivre, pour reprendre les termes d'Alain

Moga : « L'apport de "X millions" par Thierry Lacroix au 1^{er} janvier avait été budgété. Cela pose la question de l'équilibre financier du club d'ici à la fin de la saison. »

La direction du club espère pouvoir « réactiver les pistes d'investisseurs » qu'elle avait activées voilà quelques mois, mais qu'elle avait ensuite abandonnées « en raison du projet de Thierry Lacroix. » La situation du club au plan sportif pourrait cependant ne pas faciliter ces démarches : championne de France en 1991, la formation girondine occupe actuellement la place de dernier dans la poule 2 du Top 16, le championnat de France Elite.

(AFP, Reuters)

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : trois matches de la 20^e journée du championnat de France de D1 (Lens-Metz, Sedan-Auxerre et Troyes-Marseille) et trois autres de la 22^e journée de D2 (Le Havre-Nîmes, Saint-Etienne-Grenoble et Amiens-Châteauroux), qui devaient avoir lieu samedi 5 janvier, ont été reportés en raison des terrains gelés.

■ **SKI ALPIN** : les membres de l'équipe de France présents lors de l'accident qui a coûté la vie à Régine Cavagnoud, le 29 octobre, seront interrogés à Zell am See (Autriche) du 8 au 10 janvier par le juge d'instruction qui enquête sur la mort de la championne du monde de super-G, a indiqué, jeudi 3 janvier, un porte-parole du parquet d'Innsbruck. Régine Cavagnoud (31 ans) avait percuté un entraîneur de l'équipe allemande lors d'une descente d'entraînement sur le glacier du Pitztal, près d'Innsbruck.

■ **VOLLEY-BALL** : six joueurs de l'équipe nationale cubaine se sont réfugiés en Italie au terme d'un tournoi qui avait lieu en Belgique la semaine dernière. Ils ont précisé qu'ils n'avaient pas l'intention de demander l'asile politique, à moins que Cuba ne leur interdise expressément de jouer à l'étranger. Ces joueurs ne pourront cependant jouer dans des clubs italiens que si « les Fédérations cubaine et italienne s'accordent sur un document officiel », a indiqué, jeudi 3 janvier, le directeur général du championnat italien, Simone Folgori.

Meubles et objets s'exposent

Deux Salons mettent en avant la création contemporaine, un secteur dynamique toujours en quête de lisibilité

LE SALON DU MEUBLE, qui a lieu du 10 au 14 janvier à Paris, s'inscrit, cette année, sous le signe du changement. Un mouvement logique, voire inévitable, dicté par l'évolution même du secteur. « Dans nos sociétés occidentales, le marché du meuble est en concurrence constante avec ceux des loisirs, des nouvelles technologies... Il n'y a plus un style, mais des modes d'acheter, d'habiter, de vivre. Un nouveau consommateur s'impose au marché, il conjugue professionnalisme et individualité. » Cette évolution conduit les fabricants et les distributeurs à rendre leur offre immédiatement évidente, leur savoir-faire rapidement identifiable. Dans un contexte international, où l'offre s'élargit à l'infini, se distinguer apparaît comme une nécessité. Une question de survie.

« CHOIX ET TRANSPARENCE »

« Dans un contexte où prévalent la réactivité et la profusion des choix, clarté, transparence, rationalité, efficacité sont des atouts incomparables. Pourtant le marché a aussi un impérieux besoin de rêves. Bâtir des mondes d'émotion ne relève pas du domaine du luxe, mais plutôt de l'essentiel ! Imagination, épanouissement, séduction... sont les autres versants du succès. » Le Salon du meuble s'est appuyé sur ce constat pour réorganiser son espace – lisibilité oblige –

trois secteurs bien distincts : « Les grands marchés » (qui s'adresse en priorité à la distribution organisée et spécialisée), « Les expressions » (distribution traditionnelle, distribution indépendante, boutiques, magasins de décoration) et « Le mobilier professionnel » (produits et services destinés à tous les espaces professionnels).

Tout particulièrement dévolu à la création, le secteur « les expressions » tente de rendre compte, sur trois niveaux, de toutes les tendances stylistiques. Vitrine des savoir-

depuis 1984, regroupe les propositions d'avant-garde du Salon. Thème retenu pour cette édition : « Les nouveaux modèles d'habitation ». Des designers et architectes internationaux, qui ont travaillé sur le sujet, présentent leur vision de l'habitat de demain. Parmi eux : Ayse Birsel, Steven Blaess, Humberto et Fernando Campana, Josef Crisanto, Christian Ghion, Richard Hutten, Harri Koskinen, Massimo Morozzi, Satyendra Pakhalé, Karim Rashid, Timo Salli...

Leurs créations réunies donnent lieu à une exposition mise en scène

Les lauréats 2002

C'est à François Bauchet que le Salon du meuble a décerné, pour 2002, le Prix du créateur de l'année. Le designer s'est principalement distingué, cette année, par deux expositions : à la galerie Kreo et au Musée des arts décoratifs de Paris ; et, côté création, par sa méridienne Yang (éditée par Cinna) qui se module en une, deux, trois ou quatre places, et par les éléments L et T (édités par Kreo). A l'aide de ces deux lettres, François Bauchet compose, au gré du lieu, du besoin ou de l'envie, consoles et étagères, tables et banquettes, bibliothèques et tabourets.

Le Salon du meuble a aussi désigné Didier Gomez et le groupe Roset comme lauréats du Prix du nombre d'or. Un prix qui souligne « une collaboration exemplaire » entre un designer et un industriel ayant œuvré pour le meuble contemporain. Le Salon Maison & Objet a, quant à lui, attribué son Prix du créateur de l'année 2002 à Christian Biecher. Après des années, le designer s'est récemment révélé au public par ses aménagements intérieurs parisiens du restaurant Korova et des boutiques de mode Joseph et Tsumori Chisato.

faire ancestraux et de l'art de vivre, le Village 2002 devient, sous la houlette de Richard Peduzzi, un immense théâtre. Très structuré et délimité par un tulle translucide, cet espace se veut un savant mélange de transparence et d'intimité. Les traditionnels éclairages fluorescents ont été abandonnés au profit d'une lumière dorée et chaleureuse. Les rues à angle droit portent toutes une couleur de référence (rouge foncé vers le nord, jaune soleil vers le sud, bleu et vert d'est en ouest) afin de faciliter la circulation.

« Les expressions » accueillent encore La Métropole, espace qui,

par Christophe Pillet. Dans le même esprit, Design Lab recherches (qui permet à de nouveaux talents de s'exprimer), le Phare (avec sa vision nomade et cosmopolite du quotidien), le Via (et ses différentes propositions sur les espaces de visionnage multimédia) ouvrent les chemins de l'habitat du futur.

Le Salon du meuble est aussi l'occasion de promouvoir les matériaux. Anciens ou nouveaux, découverts, repris, revisités, détournés, personnalisés... ils animent et inspirent designers et industriels. Ils ne cessent de réinventer la création. Pour preuve, cette bibliothèque en verre opales-

cent dessinée par Wulf Schneider et distribuée par Yellow Office qui permet à son utilisateur de déterminer lui-même sa couleur, à l'aide d'une télécommande. Un procédé rendu possible grâce à l'adaptation d'une technologie utilisée par l'industrie automobile.

L'hommage à la matière laisse la part belle au plastique, sous toutes ses formes : de la nouvelle chaise de Christian Ghion aux objets gris moucheté et blanc de la Japonaise Massayo Ave, en passant par les vases colorés d'Arcodif (design Mik R) dont les couleurs puisent dans la gamme des quatre-vingt-dix nuances de la palette mise au point sous la houlette d'Ettore Sottsass.

Manifestation exclusivement réservée aux professionnels, Maison & Objet demeure le témoin des nouveautés et grands courants de fond de l'univers de la maison. Si ces tendances apparaissent dans les différents secteurs qui composent le Salon, elles sont surtout mises en valeur et en lumière à travers les différentes animations qui sont, chaque année, proposées. Quels gestes, quelles attitudes adoptons-nous aujourd'hui que nous n'avions pas hier ? De quoi notre quotidien est-il rempli ? Quels sont nos obsessions, les codes qui règlent notre vie ? C'est à ces questions que tentent de répondre bureaux de style et hommes de tendance, à travers des mises en scène ludiques, pédagogiques ou étranges.

NOMADISME URBAIN

Pour le printemps-été 2002, l'agence Nelly Rodi poursuit, avec « Rhabillez-moi », sa recherche sur la synergie entre mode et maison, les liens et les synergies qui s'opèrent entre ces deux mondes. Avec « Multiplunic », elle se penche aussi sur un certain chassé-croisé entre artistes et designers. A travers ce constat : « Etonnants, ces artistes qui sortent de leurs tours d'ivoire confinées et élitistes et se tournent de plus en plus vers la diffusion, amenant ainsi une part de rêve et de créativité appliquée, du sang neuf, un supplément d'âme et d'énergie, aux produits multipliés, industrialisés. » Et, en parallèle, « les designers, les stylistes ne rêvent que de pièces uniques, de recherche conceptuelle et de série limitée, de sur-mesure, de rare... se rapprochant ainsi de conceptions et de réalisations plus artisanales. »

Dans son animation « Picnic », François Bernard tente de montrer comment la création contemporaine des arts de la table est influencée par le nomadisme urbain et les nouveaux modes de sociabilité. Dans « Waterspace », Elisabeth Leriche s'interroge sur ce que les hommes font de l'eau : la façon dont ils l'utilisent, la vivent, l'idolâtrant ou l'entretenant. Dorénavant bien implanté, le département « Now », qui met en scène le design le plus pointu, continue son ascension et accueille de plus en plus d'exposants. Industriels et éditeurs réunis.

Véronique Cauhapé

★ Salon du meuble, du 10 au 14 janvier, à Paris Expo, porte de Versailles. Ce Salon professionnel s'ouvre au public le samedi 12 janvier, de 10 à 19 heures. Prix d'entrée : 10 €. Site Internet : www.salondumeuble.com

★ Maison & Objet, Salon professionnel, du 11 au 15 janvier, de 9 h 30 à 19 heures (dimanche, fermeture à 20 heures, et le lundi, à 18 heures). Parc des expositions de Paris-Nord Villepinte. Site Internet : www.maison-objet.com



Ensemble bureau pour un nouveau modèle d'habitation Worldwide par le créateur Ayse Birsel.



Une lampe-applique de Timo Salli.



« Linus », un téléphone en forme de collier pour parler en toute liberté a été imaginé par Chantal Hamaide pour le projet « Time to dream » d'Alcatel, par les élèves de la Hong Kong Polytechnic University.



Ensemble de couverts pour barbecue de Harri Koskinen.

Chaise longue en Corian de Christian Ghion.



Chauffeuse « 600 » par Christian Biecher pour Addform.

A son bord, de grandes entreprises vous recrutent

le train de l'emploi

PSA PEUGEOT CITROËN / CRÉDIT LYONNAIS / GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE / CRÉDIT AGRICOLE / UNIOLOG / MAZARS / PINAULT PRINTEMPS REDOUTE / EDF ET GAZ DE FRANCE / SNCF / THALES / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE / SCHLUMBERGER / MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE / BNP PARIBAS / MINISTÈRE DE LA DÉFENSE / STERIA / EADS / GROUPE HELICE / DASSAULT SYSTEMES / UNISYS...

Jeunes diplômés des grandes écoles et des universités, jeunes cadres de 1 à 3 ans d'expérience

Du 14 au 29 janvier 2002.

Le Monde lance la 2^e édition du Train de l'Emploi. À son bord, de grandes entreprises viennent à votre rencontre dans 9 villes de France avec des milliers d'offres d'emploi. Prêts à rencontrer votre avenir ? Notez maintenant la date du rendez-vous dans votre ville.

Le Monde

14 janvier / 15 janvier / 16 janvier / 17 janvier / 18 janvier / 19 janvier / 20 janvier / 21 janvier / 22 janvier / 23 janvier / 24 janvier / 25 janvier / 26 janvier / 27 janvier / 28 janvier / 29 janvier

LYON / NANTES / ORLÈANS / LILLE / METZ / MONTPELLIER / NANTES / PARIS / POISSY / STRASBOURG

KEYRUS / 3 / France Bleu

Train de l'Emploi réalisé avec le concours de la société des Trains Économiques

Temps calme

SAMEDI. Les pressions remontent sur la France et font barrage aux perturbations atlantiques qui glissent en direction de l'Ecosse. De fréquents brouillards se forment en fin de nuit et peuvent se montrer tenaces en raison du vent qui reste faible.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nombreux nuages du matin apportent de petites bruines sur le Cotentin. Le ciel se dégage à la mi-journée et les éclaircies gagnent du terrain dans l'après-midi. Les températures maximales varient entre 8 et 11 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Le ciel du matin se teinte souvent de gris. Dans l'après-midi, de belles éclaircies se forment. Les températures maximales s'échelonnent entre 3 et 6 degrés.

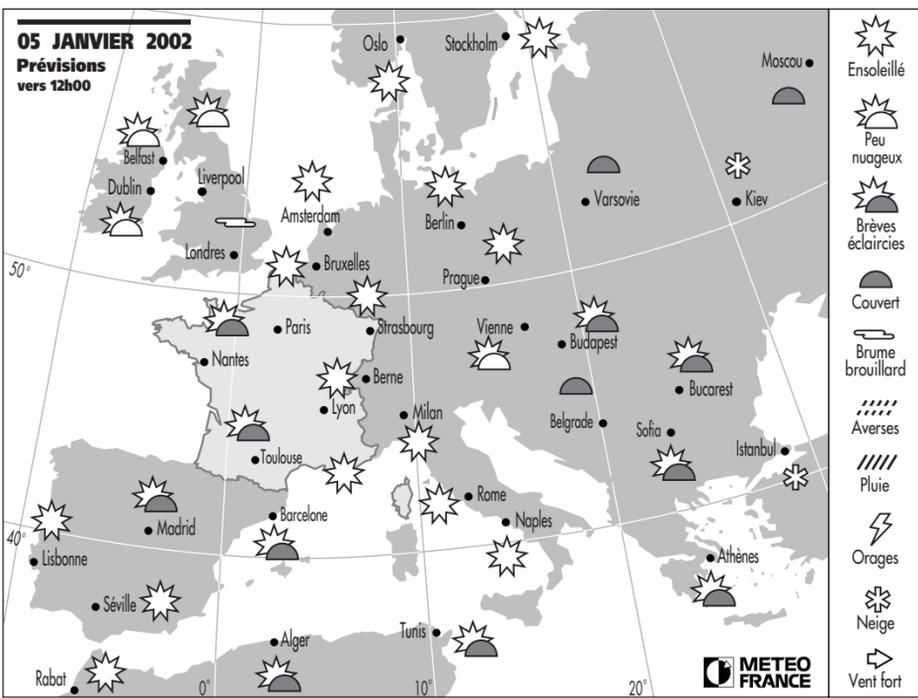
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Alors que la grisaille apparaît tenace sur la Bourgogne, le soleil se montre généreux sur les autres

régions. Les températures restent froides avec des maximales comprises entre -1 et 3 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel du matin reste très nuageux puis des éclaircies se dessinent dans le ciel de l'après-midi. Les températures maximales affichent de 8 à 11 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Si les Alpes restent sous un beau soleil, les autres régions passent souvent cette journée sous une grisaille tenace. Les températures maximales varient entre 2 et 5 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le Languedoc et le Roussillon sont toujours concernés par des bancs de nuages gris venus de la mer. Ailleurs, le soleil brille. Les températures maximales sont comprises entre 7 et 10 degrés.



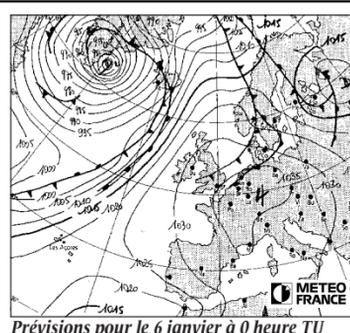
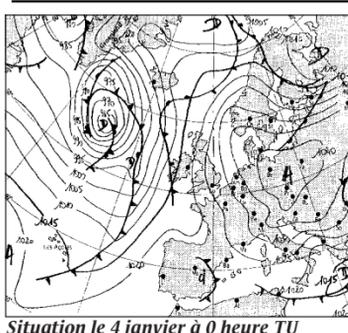
PRÉVISIONS POUR LE 05 JANVIER 2002

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	-2/11 S	NANCY	-9/0 S
BIARRITZ	6/11 N	NANTES	4/9 N
BORDEAUX	5/11 N	NICE	0/10 S
BOURGES	-2/6 N	PARIS	0/5 N
BREST	6/11 N	PAU	3/11 N
CAEN	2/9 N	PERPIGNAN	5/12 S
CHERBOURG	4/9 N	RENNES	5/10 N
CLERMONT-F.	-3/8 C	ST-ETIENNE	-3/5 N
DIJON	-7/3 S	STRASBOURG	-11/1 S
GRENOBLE	-6/5 S	TOULOUSE	5/11 N
LILLE	-2/3 N	TOURS	0/7 N
LYMOGES	1/7 N	FRANCFORT	-10/0 S
Lyon	-4/3 C	GENEVE	-4/2 S
MARSEILLE	-1/9 S	HELSINKI	-3/1 C
		ISTANBUL	-3/0 *

PAPEETE	26/31 S	KIEV	-11/-2 *	VENISE	-6/5 S	LE CAIRE	8/16 N
POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	7/14 S	LISBONNE	-9/1 C	NAIROBI	17/26 C
ST-DENIS-RE.	25/29 P	LIVERPOOL	6/9 C	MILAN	4/10 N	PRETORIA	18/29 S
		LONDRES	6/10 C	MADRID	-3/11 N	RABAT	10/20 S
		LUXEMBOURG	-6/1 S	MOSCOW	-5/5 S	TUNIS	3/12 N
		AMSTERDAM	1/9 S	MUNICH	-12/-5 C		
		ATHENES	-1/5 N	MUNICH	-9/0 S		
		BARCELONE	4/10 N	MUNICH	-12/-5 C		
		BELFAST	6/9 S	MUNICH	-9/0 S		
		BELGRADE	-12/-6 C	MUNICH	-9/0 S		
		BERLIN	-2/7 S	MUNICH	-9/0 S		
		BERNE	-11/3 S	MUNICH	-9/0 S		
		BRUXELLES	1/8 S	MUNICH	-9/0 S		
		BUCAREST	-10/-7 S	MUNICH	-9/0 S		
		BUDAPEST	-10/-2 N	MUNICH	-9/0 S		
		COPENHAGUE	-2/4 S	MUNICH	-9/0 S		
		DUBLIN	5/8 S	MUNICH	-9/0 S		
		FRANCFORT	-10/0 S	MUNICH	-9/0 S		
		GENEVE	-4/2 S	MUNICH	-9/0 S		
		HELSINKI	-3/1 C	MUNICH	-9/0 S		
		ISTANBUL	-3/0 *	MUNICH	-9/0 S		

AMERIQUE	20/27 P	ASIE-OCEANIE	21/31 S
BRASILIA	17/20 P	BANGKOK	13/17 P
Buenos Aires	-5/1 C	BEYROUTH	19/30 S
CARACAS	18/22 S	BOMBAY	27/29 C
CHICAGO	11/16 C	DUBAI	18/26 S
LIMA	6/21 S	HANOI	11/23 S
LOS ANGELES	-3/2 C	HONGKONG	11/22 S
MEXICO	6/21 S	JERUSALEM	9/16 N
MONTREAL	-3/2 C	NEW DEHLY	5/20 S
NEW YORK	0/5 S	PEKIN	-1/7 S
SAN FRANCISCO	10/14 P	SEOUL	-8/-2 S
SANTIAGO/CHI	12/28 S	SINGAPOUR	26/29 P
TORONTO	-3/2 C	SYDNEY	19/28 S
WASHINGTON	-3/8 S	TOKYO	5/10 S
AFRIQUE	5/14 N		
ALGER	22/27 P		
DAKAR	22/27 P		
KINSHASA	22/29 P		



TENDANCES

Les vacances, une conquête sociale encore inachevée

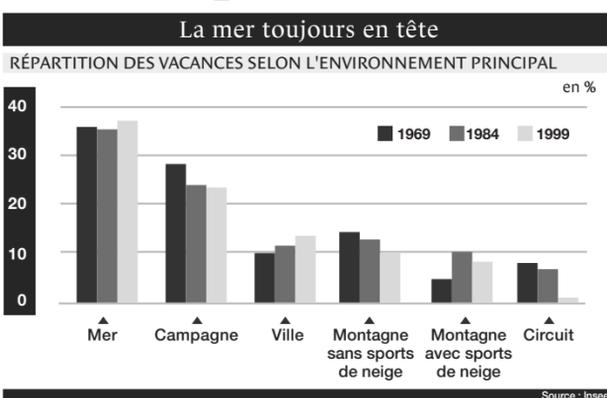
ON LES CROYAIT largement démocratisées, et l'on découvre qu'il reste beaucoup à faire. La démocratisation des loisirs est une réalité, mais les vacances n'en continuent pas moins de refléter les inégalités sociales. Publiée en décembre 2001, la dernière enquête réalisée par l'Insee sur les vacances (*Insee Première* n° 819, décembre 2001) aurait pu s'intituler « Dis-moi où et quand tu pars en vacances, et je te dirai qui tu es ». Tout d'abord, il apparaît qu'en 1999 38 % des Français ne sont pas du tout partis. Il s'agit avant tout des personnes seules, des chômeurs et des plus de 65 ans, mais les statistiques ne permettent pas de savoir quelle est la proportion – probablement minoritaire mais sans doute non négligeable – de personnes qui renoncent par goût à quitter leur domicile, préférant entretenir leur jardin ou leur habitation.

En revanche, l'Insee constate que, parmi ceux qui ont pris le départ, pas plus d'une personne sur quatre a pratiqué au cours de l'année plusieurs formes de séjour touristique. « Les cadres et les professions intellectuelles supérieures partent le plus et visitent le plus

grand nombre de lieux touristiques différents », souligne l'étude. Celle-ci observe que les retraités constituent « une exception à la règle ». Ils ne sont pas toujours en balade (48 % partent en vacances alors que la moyenne nationale atteint 62 %), mais leurs « causes de non-départ » sont plus souvent liées à la santé qu'au manque de moyens, précise l'Insee, qui remarque la grande diversité des destinations qu'ils choisissent.

LE LITTORAL DOMINE

En tout état de cause, l'horizon le plus cher aux Français reste la grande bleue. « Depuis trente ans, les bords de mer restent leur lieu de vacances préféré, alors que les autres types de séjour ont évolué au cours du temps », note l'Insee. Depuis les années 1970, les voyages vers le littoral restent largement dominants : autour de 40 % des destinations et, en moyenne, treize nuitées dans l'année. Au cours des cinq dernières années, toutefois, se dessine une légère tendance à fréquenter un peu moins la mer (au profit de la campagne) au cours des mois d'été, mais à s'y rendre plus souvent pendant l'hiver. Le cliché du farniente



les pieds dans l'eau a encore de belles années devant lui. Dans près de la moitié des cas, les séjours en bord de mer ne donnent lieu à la pratique d'aucune activité particulière. Le hit-parade des destinations place toujours en tête la côte méditerranéenne (39 %), devant le littoral sud-atlantique (33 %), la côte bretonne (12 %) et le littoral du Nord (10 %). L'outre-mer représente 3 % des séjours en été, mais 9 % en hiver alors que, si l'on s'intéresse aux destinations étrangères,

l'Espagne arrive très largement en tête devant l'Italie et le Portugal. Les départs vers la campagne représentent une catégorie un peu particulière. Dans les trois quarts des cas, ils font l'objet d'un hébergement dans un secteur « non marchand » (résidence secondaire, familiale ou appartenant à des amis), et leur fréquence reste très stable. La montagne est, dans l'ordre des préférences, la troisième destination de vacances, mais sans doute la plus révélatrice de l'évolution des comporte-

ments. « Les années 1970 avaient vu l'essor des sports d'hiver et la baisse d'intérêt pour la campagne mais, depuis une quinzaine d'années, la clientèle a tendance à négliger la montagne lorsque la pratique du ski ou d'autres sports de glisse y est impossible », constate l'Insee.

ACTIVITÉ DISCRIMINANTE

En d'autres termes, les séjours à la montagne – hors contexte de pratique du ski ou autres activités dites « de glisse » – sont en recul. Or c'est justement ce type de tourisme montagnard qui apparaît « le moins typé », c'est-à-dire le plus démocratique. Ce qui signifie que, tendanciellement, les sports d'hiver s'embourgeoisent. « Le coût élevé des sports de neige (location, forfait, matériel) fait de ce type de séjour une activité socialement très discriminante » liée à une fréquence élevée de départ en vacances que l'on trouve, pour l'essentiel, chez les cadres, ajoute l'étude.

Dependant, la structure familiale favorise aussi, mais dans une moindre mesure, la fréquence des départs vers les stations de ski. Plus un foyer compte d'enfants, plus il sera susceptible de fréquen-

ter les pistes. A l'opposé, la présence de têtes blondes constitue un frein aux vacances dites « en circuit », c'est-à-dire itinérantes, elles aussi assez élitistes. En repli relatif dans les années 1970-1985, ces loisirs à dominante culturelle qui font la part belle au tourisme urbain ont retrouvé un fort dynamisme depuis le milieu des années 1980.

Inégalitaires dans leur fréquence comme dans leur contenu, les vacances opposent on ne peut plus clairement Paris à la province. « Les Parisiens partent en vacances plus nombreux, plus souvent, plus longtemps et plus loin que les autres habitants de l'Hexagone », conclut l'étude, chiffres à l'appui. Quatre personnes sur cinq quittent au moins une fois dans l'année la capitale pour un voyage d'au moins quatre jours. Les Parisiens ne jurent que par la mer (49 % y vont au moins une fois dans l'année) et partent régulièrement s'aérer à la campagne, où ils séjournent au moins une fois sur deux en résidence secondaire, contre une fois sur quatre pour l'ensemble des Français.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 005

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

PHILATÉLIE

La Saint-Valentin par Yann Arthus-Bertrand

DEPUIS 1999, La Poste fête la Saint-Valentin avec des timbres en forme de cœur. Aux roses ont ainsi succédé des créations signées Yves Saint Laurent (2000) et Christian Lacroix (2001). Cette année, le spectaculaire cœur dans la mangrove de Voh (Nouvelle-Calédonie), photographié par Yann Arthus-Bertrand, publié dans *La Terre vue du ciel*, a été retenu et devient le premier timbre commémoratif – en vente générale le lundi 21 janvier –, dont la valeur, de 0,46 euro, est affichée exclusivement en euros. Une mangrove est une formation arborée amphibie, caractéristique des littoraux tropicaux et subtropicaux. Celle de Voh est trouée d'une clairière salée – une tanne – en forme de cœur, où l'eau marine ne pénètre que lors des grandes marées.

Précurseur en la matière, l'Office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie avait émis en août 2000 un timbre à



100 francs CFP (même sujet, même forme), tiré à 120 000 exemplaires, d'après une photographie de Mike Hosken.

Le timbre, mis en page par Bruno Ghiringhelli d'après une photo de Yann Arthus-Bertrand,

en forme de cœur inséré dans un carré de 38 x 38 mm, est imprimé en héliogravure en feuilles de trente exemplaires. Il est aussi vendu sous la forme d'un feuillet contenant cinq valeurs, légendé « J'aime ma terre » (prix de vente 2,30 euros).

La vente anticipée se déroulera les vendredi 18 et samedi 19 janvier, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à Paris, à la Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (6^e).

Pierre Jullien

★ Yann Arthus-Bertrand dédicacera son timbre le samedi 19 janvier, de 14 à 16 heures, à la Fnac Montparnasse à Paris.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. A perdu avec le temps sa puissance. - II. Laide et gluante, on l'apprécie à table. Equilibre le vol. - III. Parfum de violette. Hauteur assez basse. - IV. Un vieux des fonds. Fait l'ouverture, avec ou sans fil. - V. Africain plutôt rouge. Demande connaissances et aisance pour être réussi. Attrapé. - VI. Au pied ou sur pied. Atome. - VII. Points opposés. Son derby fait courir beaucoup de monde. Quart de tour. - VIII. Point matinal. Finit au

panier. Bout d'allée. - IX. Savoir-faire. Personnel. - X. Ce qu'elle met en place est applicable pour tous.

VERTICALEMENT

1. Appels discrets. - 2. A respecter si l'on ne veut rien rater. - 3. Restes de chanvre. Art ou saleté en ville. - 4. Chez les républicains en février-mars. Eclat de rire. - 5. En éveil. Mettent les objets en valeur. - 6. Ouverture en fanfare. D'origine éolienne, c'est un limon. - 7. Mettre dehors sans

ménagement. Entendra comme avant. - 8. Apprécie et descendue au pub. Très apprécié. - 9. Pour des traversées pas trop rapides. Pour traverser rapidement l'Ile-de-France. - 10. Présente la marchandise. Négation. Mesure. - 11. Servira toujours en cas de besoin. Eteint le feu. - 12. Remplacée.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 004

Horizontalement

I. Imperfection. - II. Routière. Nue. - III. Ile. Cu. Lotto. - IV. Dérailleur. - V. Oc. Ane. Brut. - VI. Lulu. Morasse. - VII. Olé. Péril. Ep. - VIII. Gène. Net. Ota. - IX. Tact. Ernst. - X. Emeus. Usitée.

Verticalement

1. Iridologie. - 2. Molécule. - 3. Puer. Lente. - 4. Et. Aau. Eau. - 5. Ricin. Cs. - 6. Feulement. - 7. Er. Ore. - 8. Célébrités. - 9. Oural. Ri. - 10. Intrus. Ont. - 11. Out. Tsé-tsé. - 12. Néon. Epaté.

PATRIMOINE En ouvrant à la fin de novembre 2001 quinze salles entièrement renouvelées et dédiées aux arts décoratifs britanniques, le Victoria and Albert Museum, à Londres a

séduit le public. ● TROIS MILLE œuvres sont présentées dans les « British galleries », peintures, meubles, ustensiles courants et objets d'apparat, dont quelques monu-

ments comme le fameux « Great Bed of Ware » de 1590. ● LE CARACTÈRE pédagogique de la présentation doit beaucoup au conservateur en chef, Christopher Wilk, qui n'a pas pour

autant renoncé au côté spectaculaire de l'accumulation. ● AIDÉ par le financement de la Loterie, c'est le projet muséographique le plus ambitieux en Grande-Bretagne depuis long-

temps. ● LA CONSTRUCTION d'ici à 2006, de la Spirale, dessinée par l'architecte Daniel Libeskind, offrira une nouvelle entrée et des services d'accueil au musée créé en 1851.

Un musée sous l'empire du goût anglais

Avec l'ouverture des « British galleries », qui présentent trois mille œuvres témoignant des arts décoratifs britanniques du XVI^e au XIX^e siècle, le Victoria and Albert Museum signale avec éclat aux Londoniens et aux curieux sa volonté de se rénover et de faire redécouvrir un patrimoine sans équivalent

BRITISH GALLERIES, 1500-1900. VICTORIA AND ALBERT MUSEUM, Cromwell Road, South Kensington. Londres. Tél. : (00-44-0-870) 442-08-08. De 10 heures à 17 h 45. Les mercredis, et le dernier vendredi du mois, de 10 heures à 22 heures. Catalogue : Design and the decorative arts, Britain 1500-1900, de Michael Snodin et John Styles, 510 p., 45 £ (71,95 €).

LONDRES

de notre envoyée spéciale

En offrant l'entrée gratuite en même temps que la rénovation de salles spectaculaires consacrées aux arts décoratifs British, le Victoria and Albert Museum, plus couramment appelé V & A, a renoué avec son public. Dans la foulée du prince Charles, patron des arts, venu couper le ruban le 20 novembre 2001, une forte affluence saluait, dès les premiers jours – plus de 53 000 personnes la première semaine –, une série d'innovations tournées vers le plaisir et l'intérêt du visiteur.

La mise en valeur de trois mille œuvres témoignant des arts décoratifs britanniques, présentes dans les collections permanentes ou acquises à cette occasion, se déploie au long d'une quinzaine de salles réparties sur deux étages. Les travaux intensifs ont duré deux ans, avec un budget de 31 millions de livres (environ 51 millions d'euros) dont la moitié provient du fonds créé à partir de la Loterie. C'est le projet muséographique le plus ambitieux en Grande-Bretagne depuis la fin de la seconde guerre mondiale et il touche le plus grand musée d'arts décoratifs au monde.

Véritable ville dans la ville, près du parc de Kensington et non loin de l'Albert Hall, le V & A est un palais labyrinthique qui ne se révèle pas en un jour. Ce qui est intrigant pour les visiteurs des nouvelles « British galleries », c'est de retrouver cette abondance, cette opulence, cette accumulation d'objets, de tableaux, de meubles, d'ustensiles courants et de chefs-d'œuvre de l'invention artisanale qui rappellent le dispositif traditionnel, même s'il est aujourd'hui accompagné de moyens électroniques performants.

Leur mise en place refuse de céder à des formules plus en vogue aujourd'hui qui auraient consisté à



PHOTOS : VICTORIA AND ALBERT MUSEUM

les isoler pièce à pièce sur des fonds dénudés. C'est aussi ce choix qui en fait la limite, le côté pudique, particulièrement dans les salles consacrées au XIX^e siècle, où des panneaux de fond couverts de tissus de plusieurs couleurs accentuent le caractère étouffant de la superposition d'œuvres et de décors eux-mêmes assez chargés. C'est un parti pris, visiblement. Celui du conservateur en chef, Christopher Wilk, et de ses équipes qui ont su pourtant mettre en évidence des thèmes, un fil pédagogique, au long de ce parcours chronologique sur quatre siècles.

D'emblée, des boiseries très sombres donnent le ton. Celui d'un XVI^e siècle encore frileux d'où surgit bientôt le très fameux *Great Bed of Ware*. Sous son baldaquin et ses tentures rouges et jaunes refaites à l'identique, il évoque une histoire qui confine à la légende : ce lit d'auberge, dont parle Shakes-

peare dans la *Douzième Nuit*, plus large que large, est un monument où s'illustre l'art des sculpteurs allemands et des tisseurs flamands. Pourquoi 1500 comme point de départ de la visite ? Parce que c'est,

Véritable ville dans la ville, le Victoria and Albert Museum est un palais labyrinthique qui ne se révèle pas en un jour

selon Christopher Wilk, le moment où le contact s'établit entre l'Angleterre et l'Europe, l'époque où les Britanniques commencent à développer leur propre style en impor-

tant des artistes ou des œuvres, puis en encourageant le déploiement de créations dont l'originalité reposera beaucoup sur l'usage qu'elles font de ces apports extérieurs. Le syncrétisme du style, l'assimilation des influences et de l'inspiration, semblent être la marque dominante de ce goût anglais, qui pourtant finit à la longue par exister par lui-même.

Christopher Wilk est new-yorkais, et c'est peut-être ce regard discrètement extérieur qui lui a permis d'exprimer dans ses choix autant d'anglicité. Venu à Londres en 1987 pour s'occuper du département mobilier, et en particulier du *modern style*, il s'est intégré durablement dans les équipes du V & A. Fibres optiques pour éclairer les œuvres, petits écrans vidéo pour illustrer tel ou tel manquement d'un meuble, stands éducatifs où le visiteur peut en savoir plus sur l'époque, apprendre à créer un bla-



« Paire de vases aux effigies de la reine Victoria et du prince Albert, de Charles Meigh (1851). »



« The Great Bed of Ware » (1590), lit d'auberge dont parle Shakespeare dans la « Douzième Nuit ».

« The Strawberry Room », en style néo-gothique (1783-1794).

son ou s'essayer à porter un gant-let de fer..., l'aile neuve du musée ne néglige rien pour convaincre. Près d'un autre lit monumental, le *State Bed* venu de Melville House, si haut qu'il fallut surbaissier le plancher pour l'admettre, lui et ses tentures de velours rouge, ses oreillers et son dessus-de-lit brodé, on verra ainsi un petit film qui montre comment fut démonté et remonté l'étrange monument, véritable petit théâtre d'un soir, dans l'attente d'une visite royale qui ne vint jamais.

A chaque étape, la lecture est possible à plusieurs niveaux. Vitri- nes thématiques – tentures, céramiques, ustensiles divers – alternent avec les pièces majeures, dont plusieurs *period rooms* qui ne sont pas le moins surprenant du parcours. Ainsi, un salon de Robert Adam illustre délicatement le style palladien du début du XVIII^e siècle qui fera fortune, avec les colons, outre-

Atlantique et donne aujourd'hui encore aux Amériques leur style de décoration « classique ». Ainsi le salon de musique du duc de Norfolk, reconstitué avec soin (il manquait les fenêtres et les parquets), témoigne du goût européen d'une famille noble et catholique, qui fit venir ses graveurs de France et son architecte d'Italie pour réunir leurs talents. Cette salle blanc et or est un hommage à la rocaille, « un style auquel aucun artiste anglais n'aurait pu être réceptif », estime Christopher Wilk, et qu'il n'aurait donc pu maîtriser. Il faut attendre la deuxième moitié du XIX^e siècle pour voir émerger les véritables « entrepreneurs » anglais, à la fois artistes et manufacturiers, dont les noms sont restés célèbres : Thomas Chippendale et ses meubles, Josiah Wedgwood, qui fera de l'inspiration gréco-romaine sur ses vases et ses services de table un véritable style « anglais ». Le salon de l'acteur Garrick et de son épouse, couple très en vue et très à la mode, apporte le témoignage de l'esprit du temps.

Quoi de plus anglais ensuite que le renouveau gothique qui s'empara des artistes, des littérateurs et des peintres dans la première moitié du XIX^e siècle ? Quoi de plus annonciateur d'une émancipation du goût qui prélude à la domination commerciale et esthétique dont les expositions universelles, accompagnant la révolution industrielle et la réussite financière qu'elle entraîne, sont les témoins les plus explicites ? En attendant le coup de génie de l'architecte Paxton, créant le Crystal Palace (on en verra la maquette et les dessins dans les salles du XIX^e) et les inventions de l'art nouveau à Glasgow (quelques meubles de Mackintosh), et sans faire l'inventaire détaillé de cette grotte aux trésors, le visiteur aura pu s'approcher d'un mystère.

Objets de délectation, d'admiration, pour les Britanniques, objets intrigants pour les autres Européens, ces pièces d'apparat où l'extravagance côtoie l'usuel et l'agré- ment, permettent de constater à quel point un art d'importation, d'assimilation devient, par la force d'une volonté d'échange, d'exploration et de rencontre, un mode de communication. Un langage avec ses redondances et ses fulgurances.

Michèle Champenois

La « pyramide » du V & A aura la forme d'une spirale

D'ABORD Musée des manufactures à la suite de l'Exposition universelle de 1851, l'ensemble monumental baptisé Victoria and Albert Museum en 1899 est à lui seul un monde en miniature. Symbole de la puissance de l'empire et des richesses d'une nation conquérante, il démontre une immense capacité à engranger les trésors de l'univers, à stimuler les échanges commerciaux et artistiques. Mais ce palais et ses collections témoignent aussi de l'érudition, du désir de connaître que les historiens, conservateurs et muséographes britanniques n'ont pas été les derniers à pratiquer avec succès.

Si les antiquités sont au British Museum et les peintures à la National Gallery, ou ailleurs, le V & A réunit sous un même toit un musée du Moyen Âge, un musée de la mode, des collections de céramiques, de verreries, de mobilier, des bijoux et des médailles, de l'orfèvrerie, de la ferronnerie, ainsi que d'importants ensembles de moulages antiques. Des armures japonaises à la Renaissance italienne, des Indes à l'islam, en passant par les Flandres, toutes les contrées, toutes les époques s'y rencontrent.

Cette opulence sédimentée est peut-être aussi son principal handicap. Les enquêtes montrent que plus de la moitié des visiteurs ne savent pas ce que cache l'endroit

avant d'y entrer. Traduction dans les chiffres : au lieu d'augmenter comme différentes initiatives tournées vers le grand public le laissaient espérer, la fréquentation a reculé en 1999-2000 de deux cent mille personnes, pour stagner à moins d'un million de personnes.

POLÉMIQUES ET SUCCESSION

Pertes de recettes, rallonges de subventions, ce fond de décor alarmant a encouragé, en 1999 et 2000, d'autres polémiques : celles qui accueillirent la révélation d'un projet architectural, la Spirale, dessinée par l'architecte Daniel Libeskind, établi à Berlin, où il a construit le Musée juif ; celles aussi qui concernaient la succession du directeur, aujourd'hui remplacé par le dynamique et brillant Mark Jones, ancien

directeur des Musées nationaux d'Ecosse, installé en mai 2001. Cette nomination et ce projet pourraient désormais faire bon ménage et permettre au musée historique de prendre place dans le paysage actuel. « Le V & A est beaucoup plus qu'un musée, beaucoup plus que la somme de ses extraordinaires collections », écrivait dans *l'Independent* du 28 juillet 2000 Stephen Bailey, ancien directeur du Design Museum, évoquant la crise et la nécessité d'un nouvel élan.

En appliquant la gratuité dès l'ouverture des « British galleries » renouvelées et en offrant au public des retrouvailles solennelles avec son patrimoine, la nouvelle direction a fait un premier pas.

Certains départements, le design du XX^e siècle notamment, ont

Du neuf avec de l'ancien

● Les « British galleries » Scénographie : Dinah Casson ; signalétique : agence Rose-Innes.
● Pièces remarquables : *The Great Bed of Ware*, venu d'une auberge de Ware, Hertfordshire (autour de 1590). *State Bed* de Melville House, en Ecosse (autour de 1700). Salon de musique du duc de Norfolk, à Londres (1748).

Cabinet de Kimbolton, dessiné par Robert Adam, avec des marqueteries de pierre (1776). Ecrivitoire de Charles Dickens et manuscrit d'*Oliver Twist*. Esquisse du Crystal Palace dessinée par Joseph Paxton pour l'Exposition universelle de 1851.
● La Spirale
Projet de l'architecte Daniel Libeskind, sur sept niveaux, destiné à être construit avant 2006.

besoin d'un sérieux lifting. En revanche, la plupart des expositions récentes répondent à des attentes modernes : la publicité, la mode, dans des scénographies inventives, sont des sujets qui ne laissent personne indifférent, comme l'a montré aussi la réussite de l'exposition « Art nouveau », en 2000.

Salué et critiqué comme le fut, dans les années 1980, la pyramide du Louvre, le projet de Spirale a justement le même objectif. Offrir à la fois une nouvelle entrée, de nouvelles fonctions, et un signal. Prévue sur Exhibition Road, une voie latérale, cette croissance architecturale conçue par un amateur d'obliques et de volumes tranchants et chahutés servirait de nouveau portail. Majestueux et fantasque.

Sur sept niveaux (le dernier étant réservé à un café), il réunirait les lieux d'information, d'orientation, les espaces pédagogiques, les boutiques, et une galerie d'expositions temporaires, ainsi qu'un auditorium. Toutes fonctions désormais classiques dans n'importe quel musée. Surtout, la spirale à pans coupés due au crayon d'un très brillant architecte serait le signe du renouveau d'une institution décidée, cent cinquante ans après sa création, à vivre avec son temps. Inauguration prévue en 2006.

M. Ch.

GÉRARD LOUVIN présente

BRUNO SALOMONE

au Trévise

DIRECTION ARTISTIQUE : CLAUDE FOURNIER

loc.: 0 820 800 400

Théâtre Trévise
14, rue de Trévise 75003 Paris - M^o Caslet / Grds Bds
MAGASIN FNAC - CARREFOUR - RESEAU FRANCE BILLET
VIRGIN MEGASTORE - www.fnac.com

TF1

en partenariat avec
MAIRIE DE PARIS

Le lumineux arc-en-ciel de Prince

Le chanteur, multi-instrumentiste et compositeur rapproche jazz et funk dans un concept-album qui conte l'histoire d'une genèse

TOUT débute par une voix grave, comme venue des confins de l'univers : « *With the accurate understanding of God and His law they went about the work of building a new nation : The Rainbow Children* » que l'on peut traduire par : « Dans l'exacte compréhension de la parole de Dieu et de Sa loi, ils commencèrent la construction d'une nouvelle nation : Les Enfants de l'Arc-en-ciel. » Le nouvel album de Prince, qui a dorénavant retrouvé son nom et a réglé ses problèmes contractuels avec la major du disque Warner, conte l'histoire d'une genèse, du combat des forces du Bien contre celles du Mal, d'une quête spirituelle parsemée d'embûches où se mêlent divers thèmes bibliques ou mythologiques.

Au-delà de cette fantasmagorie conceptuelle, qui n'atteint pas la puissance évocatrice de *Dune*, de Frank Herbert, ou du *Seigneur des anneaux*, de John Ronald Reuel Tolkien, les quatorze chapitres de *The Rainbow Children* sont avant tout de la musique. Dans certains cas, Prince s'y montre à son meilleur depuis plusieurs années – bien que chez le guitariste, bassiste, pianiste, batteur, chanteur et compositeur la médiocrité ait rarement été au rendez-vous –, toujours sur la brèche de l'invention, dans d'autres cas en habile fabricant de chansons « à sa manière », portées par le groove et la sensualité dansante ou cet état de romance à fleur de peau (*Muse 2 the Pharaoh* et *She Loves Me 4 Me* par exemple).

C'est aussi à ce jour l'incursion la plus évidente de Prince dans le jazz, une musique qu'il a souvent jouée en comité restreint ou en intermède lors de concerts.

Durant un temps *The Rainbow Children* aurait pu ne pas dépasser le cercle des amateurs à l'affût de la moindre note de Prince. Diffusé en téléchargement sur le site Internet du chanteur auprès des abonnés au NPG Music Club (www.npg-musicclub.com), l'album bénéficie dorénavant d'une distribution en magasins par l'intermédiaire de la société Redline Entertainment, elle-même division de la compagnie Best Buy installée à Minneapolis, ville natale et terre de travail de

Prince – l'artiste a repris son nom – délivre désormais un message rassembleur et pacifique, après avoir fait l'éloge de la sexualité dans tous ses états

Prince. Ce qui évite donc que *The Rainbow Children* ne reste un petit secret entre amis. De là à penser que l'album trouvera, dans le mode actuel de diffusion du disque, un large public sans campagne de promotion, affichage et vidéo-clips...

Cette idée de sortir du format habituel de la succession de chansons n'est pas neuve. Les Beatles, avec *Sgt. Pepper's Lonely Hearts Club Band*, les Pretty Things avec *S. F. Sorrow*, les Who avec *Tommy*

avaient montré la voie. *The Wall*, de Pink Floyd, avait poussé au maximum cette forme narrative. Prince lui-même avait construit *Purple Rain* sur le thème de la rédemption par la musique et *Exodus*, avec le groupe New Power Generation, sur celui du voyage initiatique. *The Rainbow Children* se révèle lui beaucoup plus pensé comme une longue suite, avec des reprises d'airs, des passages instrumentaux. Chaque titre amenant naturellement le suivant, tout en laissant ouverte la possibilité de les identifier une à une. Un peu comme une comédie musicale bien écrite.

Le message rassembleur et pacifique de Prince, qui succède à son éloge de la sexualité dans tous ses états, passe par le mélange des genres, des télescopages entre le jazz, le soul music, le rock un rien psychédélique ou le funk, sans tomber dans le travers d'une surproduction qui a pu gêner certaines de ses plus belles chansons. L'heure est à la fluidité, à la clarté, rythmique souple et solos découpés avec précision, quelques arrangements de chœurs et de cordes par endroits. Sans ébats nostalgiques, Prince retire des années 1970, de la rencontre du funk, du rock et du jazz, ce qu'elles ont conservé de plus actuel et novateur : les claviers d'Herbie Hancock, les envolées guitaristiques de Carlos Santana, la dramatisation par la musique de Miles Davis.

A ce fonds inspirant, Prince ajoute ce petit quelque chose finalement assez indéfinissable qui le différencie et en fait le modèle de bien des aspirants au trône (Maxwell, D'Angelo, Bilal...). Le jeu



Prince sur scène, à Detroit, le 23 juin 2001. Le chanteur publie « *The Rainbow Children* », album dans lequel il se montre à son meilleur depuis des années.

sur les voix, des formules rythmiques casse-gueule, une accroche de guitare ici, une flûte ailleurs.

Fort bien entouré, Prince a retrouvé son goût pour une batterie à l'ancienne, pas seulement là pour caler le tempo mais aussi pour laisser filer des syncopes et s'adapter aux diverses ambiances. En ce sens, John Blackwell est idéalement caméléon. Il y a aussi dans cet enregistrement, qui mêle des compositions plus ou moins travaillées (les orientalisants *Digital Garden* ou *The Sensual Everafter*) à des mouvements plus lâches, en forme de jam-sessions (*The Work*

pt. 1 qui louche vers James Brown et *The Everlasting Now*, vers George Clinton), la présence du saxophoniste Najee (*The Rainbow Children*). Il amène un contrepoint ludique au principal soliste de cet arc-en-ciel musical, Prince, qui, à la guitare comme à la basse, joue avec un évident sentiment de plénitude.

Sylvain Siclier

★ *The Rainbow Children*, de Prince, 1 CD NPG Records/Redline Entertainment 70004-2 (diffusé en importation).

SÉLECTION DISQUES

JOHANN SEBASTIAN BACH
Six Partitas BWV 825 à 830
Kenneth Weiss (clavecin)

Ce jeune claveciniste américain installé en France est l'un des secrets les mieux gardés du milieu de la musique ancienne : excellent continuiste, professeur estimé, Kenneth Weiss est resté relativement en retrait de l'actualité du concert et du disque, où l'on entend davantage parler de ses contemporains Christophe Rousset, Pierre Hantaï ou Skip Sempé, qui signent tous de surcroît pour des labels majeurs. Mais voici que le discret artiste livre une somme en s'attaquant à un sommet de la littérature pour clavier, les Six Partitas du cantor de Leipzig. Sa manière calme, sereine, souple d'aborder ces suites de danses est d'une magnifique noblesse. Les lignes mélodiques et les structures de ces pièces respirent avec une sereine nonchalance qui va si bien à la musique de Bach, surtout lorsque son écriture en est chargée, comme dans la très ouvragée « Sarabande » de la *Partita n° 6 BWV 830*. Dans cette pièce maîtresse, Weiss semble improviser sans amollir la colonne vertébrale de cette élégie supérieurement écrite. On aime aussi ses allemandes au rubato accentué mais du goût le plus parfait, et son ouverture de la *Partita n° 4*, d'une droiture impeccable. Renaud Machart

★ 2 CD Satirino Records. Distribués par Ambrosio, e-mail : info@satirino.fr

FANTASY IN BLUE : PURCELL & GERSHWIN
Rinat Shaham (mezzo-soprano), Ensemble Fuoco e Cenere, Jay Bernfeld (direction)

Ce disque pourrait être pris pour du vulgaire cross-over, mais la rencontre de Henry Purcell et George Gershwin, toute improbable qu'elle semble, est un véritable knockout : pouvait-on imaginer que ces deux musiciens avaient des traits en commun, pouvait-on imaginer que Gershwin puisse bien sonner joué à la viole de gambe ? En fait, les deux compositeurs partagent une même harmonie savoureuse, faite de savantes dissonances, un sens du mélodique qui frappe la mémoire ; tous deux savent dire les abîmes du désespoir en quelques notes et faire danser comme personne. Les arrangements purement instrumentaux (avec l'ajout pour certaines pièces d'une flûte à bec) de Gershwin sont impeccables et imaginatifs (ces préludes et transcriptions néo-baroques !), les violes

ont d'une souplesse parfaitement swingante et la splendide voix de Rinat Shaham est aussi bouleversante dans la *Cold Song* de Purcell (qui fit la fortune de feu Klaus Nomi) que dans *Summertime* de Gershwin. Le disque le plus heureusement toqué de ce début d'année.

R. Ma. ★ 1 CD Atma Classique. Distribué par Harmonia Mundi. www.atmaclassique.com/

JEAN SIBELIUS
Suite de Lemminkäinen. La Fille de Pohjola. Le Barde
London Symphony Orchestra, Colin Davis (direction)

Auteur, jadis, d'une intégrale symphonique de référence avec l'Orchestre de Boston (Philips), Colin Davis a confirmé, dans une semblable entreprise, son statut de grand chef sibélien à la tête du London Symphony Orchestra (RCA). Ce programme de poèmes symphoniques – notion à prendre au sens large avec Sibelius – nous vaut ainsi l'une des plus belles contributions récentes à la discographie du compositeur finlandais. La *Suite de Lemminkäinen* s'impose dans une qualité authentiquement picturale avec tempo propice à la contemplation, couleur caractéristique de la palette du maître d'Ainola, dessin fermement profilé et, surtout, perspective régie par le temps de l'action. *Lemminkäinen et les jeunes filles de l'île* joue le rôle d'une ouverture à la vie. *Le Cygne de Tuonela* traduit une élévation spirituelle. Quant aux deux derniers volets de la suite, ils collent en permanence à la plastique ancestrale de l'épopée kalevaléenne. Bénéficiant aussi d'une interprétation très « près du corps », *La Fille de Pohjola* passe idéalement du naturalisme au merveilleux. Suprême de symbolisme sibélien, *Le Barde* diffuse enfin, avec Sir Colin, une mélancolie que peu de non-Finlandais ont su percevoir entre les notes.

P. G. ★ 1 CD RCA « Red Seal » 74321 68945 2. Distribué par BMG Classics.

BERNARD CAVANNA
Concerto pour violon. Trois chants cruels
Rayanne Dupuis (soprano), Noëmi Schindler (violin), Orchestre national des Pays de la Loire, Hubert Soudant (direction)

Ni moderniste ni conservateur, Bernard Cavana (né en 1951) a su œuvrer en compositeur indépendant, d'une manière que l'on qualifiera volontiers de « transversale »

pour son goût du glissement de côté. Cette attitude transparait magnifiquement dans le *Concerto pour violon* qui constitua l'un des événements du festival Présences de Radio-France, en 1999, avant d'obtenir, en 2000, une très méritée Victoire de la musique classique. L'interprétation de l'Orchestre national des Pays de la Loire (auprès duquel Cavana se trouve actuellement en résidence) permet d'apprécier les fondements d'un langage qui se révèle explosif avec des moyens en apparence traditionnels. Les deux mouvements de ce concerto hors norme s'opposent à tous les niveaux. Le premier est haletant, éruptif et s'apparente à une gigantesque strette qui s'achève comme une chasse à courre avec sonnerie triomphale des cors. Le second est éthéré, suspensif et intrigue par une texture qui tient du fantomatique sans renoncer à des appuis très matériels. Dans l'un comme dans l'autre, la soliste Noëmi Schindler puise dans son art de trapéziste pour communiquer inquiétude ou sérénité. Extraits de l'opéra *La Confession impudique*, les *Trois chants cruels*, intensément servis par Rayanne Dupuis, complètent cette fort utile monographie.

P. G. ★ 1 CD Soupir Edition 5201. Distribué par Abeille.

DAVE DOUGLAS
Moving Portrait

La chanteuse canadienne Joni Mitchell a régulièrement fait appel aux jazzmen pour donner forme à son univers (Tom Scott, Larry Carlton, Jaco Pastorius, Wayne Shorter...). On se souvient aussi du beau cadeau qu'elle avait fait, en 1979, au contrebassiste Charles Mingus, peu avant sa mort : le disque *Mingus* où elle posait sa voix et ses textes sur la musique du compositeur et contrebassiste. Un enregistrement qui, de son aveu même, a marqué le trompettiste américain Dave Douglas, qui rend à son tour à la chanteuse ce qu'il lui doit. En quartette « classique » (Bill Carothers au piano, James Genus à la contrebasse et l'immense Billy Hart à la batterie), Douglas inscrit ses propres thèmes dans les ambiances feutrées et délicates qui sont la marque de Joni Mitchell. Paru initialement au Japon en 1998, mais mal distribué en France, ce portrait d'une artiste par un autre laisse entendre une intimité, des beautés rares, dans un climat de clair-obscur. C'est la part la plus évidemment proche du jazz de Douglas qui est jouée ici.

S. Si. ★ 1 CD Diw Records DIW-934. Distribué par Orkhèstra International.

KURT ELLING
Flirting With Twilight

Originaire de Chicago, Kurt Elling a peu à peu gagné sa place dans le cercle très restreint des chanteurs de jazz qui ne s'en tiennent pas qu'au registre du crooner, tels Jon Hendricks, Bob Dorough ou Mark Murphy. Il y a chez Elling un subtil va-et-vient entre la voix de velours faite pour la romance et l'attirance pour l'improvisation qui lui fait emprunter des pistes inattendues, voire « inattendues ». D'un jet on passe ainsi d'un grave à une cassure franche dans l'aigu, ailleurs c'est une note tenue là où tout un chacun aurait arrêté le souffle. A l'accompagnement traditionnel piano, basse, batterie – Laurence Hobgood, Marc Johnson et Peter Erskine quand même –, Elling préfère par endroits le risque d'une orchestration plus étoffée avec une section de vents. Loin de le brider, cela semble lui donner encore plus de raisons de se dépasser. On mesure aussi les qualités d'un chanteur au choix du répertoire. Ici tout est parfait. *Moonlight Serenade*, de Glen Miller, mis en route à partir de la transcription vocale d'un solo de contrebasse de Charlie Haden, *Not While I'm Around*, de Stephen Sondheim, grand auteur de musicals, *Lil'Darlin'*, de Neil Hefti sur un tempo étiré, ou *Say It*, titre obscur que Coltrane avait magnifié.

S. Si. ★ 1 CD Blue Note Records 7243 5 31113 2 8. Distribué par EMI.

ANGIE STONE
Mahogany Soul

Tout en délicatesse suave et profondément ondoyante, l'art de cette copine des Roots et de D'Angelo préfère la chaleur et le groove organique des vrais instruments aux brillantes machines du r'n'b électronique. A l'instar de ses consœurs de la nu-soul (ou neo-soul) – Jill Scott, Eriqah Badu, Macy Gray ou Lauryn Hill –, cette jeune femme à la coupe afro, formée à l'école du gospel, puise sa force d'âme dans les grands classiques de la musique noire américaine, ceux en particulier qui savaient conjuguer *entertainment* et engagement social. Héritière (toute proportion gardée) de Curtis Mayfield, Aretha Franklin et Marvin Gaye, Angie Stone sait s'impliquer (voir sa chanson intitulée *Brotha*) sans négliger sa puissance de séduction (les très accrocheurs *Wish I Didn't Miss You*, *The Ingredients of Love*, 20 Dollars).

Stéphane Davet ★ 1 CD Arista 74321 90052 2. Distribué par BMG.

THE WHO
Live at Leeds (Deluxe Edition)

Un enregistrement terrassant d'urgence et d'énergie, avec la batterie en mouvement perpétuel de Keith Moon (double grosse caisse, fracas de cymbales), les découpes incisives du guitariste Pete Townshend, la basse de John Entwistle, grondeuse et sensuelle, et la voix rauque de Roger Daltrey, comme un cri de ralliement. D'abord réédité à l'identique du 33 tours (un peu plus de trente minutes d'un concert des Who le 14 février 1970), augmenté de plusieurs titres en 1995, *Live at Leeds* comprend dorénavant l'interprétation scénique, dépourvue, du rock-opera *Tommy*. Le livret est détaillé, la présentation minutieusement fidèle à l'édition originale, le son propulsé par les dernières techniques. Pour la prochaine édition (DVD-Audio, SACD...), il restera à restituer le déroulement exact du concert. *Tommy*, ici sur le second CD, venait comme une longue parenthèse et non en final d'un répertoire qui puisait dans les succès du groupe (*Substitute*, *Happy Jack...*) et des classiques blues et rock'n'roll (*Young Man Blues*, *Shakin' All Over...*) plutôt bouclés.

S. Si.

★ 1 double CD MCA Records 088 112 618-2.

Distribué par Universal Music.

PIERRE AKENDENGUÉ
Obakodennes

Un « pionnier ». S'il est vrai que le mot est souvent employé à tort et à travers, il colle parfaite-

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES** : au classement de la semaine du 23 au 29 décembre 2001 (Top IFOP/Tite-Live diffusé par la SNEP), les dix premières places sont occupées par des vedettes nationales ou des interprètes francophones. En tête les deux formations fabriquées par la télévision : L5 par L5 pour « Popstars » devance *L'Album* de « Star Academy ». Suivent dans l'ordre *Chansons pour les pieds*, de Jean-Jacques Goldman, 2, de Florent Pagny, et *Marcher dans le sable*, de Gérard de Palmas. En période de fêtes, les compilations des succès d'artistes ou celles conçues sur des thématiques se sont bien portées. Parmi elles, *Les Mots*, de Mylène Farmer (1^{er}), le *Best Of*, du chansonnier et imitateur Patrick Sébastien (3^e), *Echoes*, du groupe Pink Floyd (4^e), *The Collection*, de Tracey Chapman (7^e) ou *Ces soirées-là* (10^e), qui rassemble d'insupportables titres à danser.

■ **CHANSON** : Pierre Saka, Jean-Paul Germonville et François Perault publient *Ya d'ta France en chansons*, avec une préface de Charles Aznavour. Le livre retrace l'histoire de la France à travers la chanson, depuis *La Mort* d'Olivier Bosslin, une complainte qui date du milieu du XV^e siècle. Abondamment illustré (450 photographies), l'ensemble fait une large place aux expressions régionales : *Le P'tit Quinquin* (Nord, 1805), *La Paimpolaise* (Bretagne, 1895), *Nini peau de chien* (Paris, 1905). A côté des historiques (Bruant, Maurice Chevalier, Lina Marga...) figurent des éléments plus contemporains : Barbara, Brassens, Gainsbourg, MC Solaar... (éd. Larousse, 384 p., 32 €).

■ **BLUES** : Créon/Virgin publie le double album *Autour du blues*. Les chanteurs Jean-Jacques Goldman, Michael Jones, Paul Personne... sous la houlette de Francis Cabrel, avec le renfort de musiciens de studio réputés (Basile Leroux, Gérard Bikialo, Bernard Paganotti...), y passent en revue les grands standards.

ment à Pierre Akendengué, chanteur et auteur-compositeur gabonais. Il a fait ses classes au Petit Conservatoire de Mireille et enregistré son premier disque en 1973 sur le label Saravah de Pierre Barouh. Il participait alors aux premiers tissages de la world music à couleurs dominantes africaines dans le paysage musical de la France. Depuis, il a peu produit, mais signé quelques belles réussites, comme *Silence* ou *Lambarena* (en collaboration avec Hugues de Courson, un rapprochement osé mais joliment maîtrisé entre Bach et les musiques traditionnelles du Gabon). Depuis ses débuts, Akendengué a étoffé ses orchestrations, parfois avec un brin de sophistication pas nécessairement bienvenue. Il a donné plus d'importance à ses mots, mais reste toujours un merveilleux conteur, un ciseleur de musiques fluides, nourries à profusion de la sonorité boisée des percussions. A travers paraboles et métaphores, il chante et dit en français et en mynène l'unité africaine (*E.U.A. Nkyire : le salut de l'Afrique est dans la solidarité, dans son unité*) et ses aspirations humanistes et philosophiques, tels que le respect des hommes et de soi-même, des thèmes récurrents qui sont sa signature. Dandy, lumineux, riche de mélodies gracieuses, un disque empreint de chaleur et de couleurs généreuses. Patrick Labesse

★ 1 CD Mélodie 4307517963628.

CHATELET

Midis Musicaux

Lundi 7 janvier à 12 h 45
Chantal Perraud, soprano
Nora Gubisch, mezzo-soprano
Alain Altinoglu, piano
Mendelssohn, Dusapin, Schumann

Mercredi 9 janvier à 12 h 45
Vanessa Wagner, piano
Schumann, Dusapin

Vendredi 11 janvier à 12 h 45
Vanessa Wagner, piano
Jean-Marc Phillips, violon
Xavier Phillips, violoncelle
Debussy, Dusapin

Intégrale des Symphonies de Brahms
Orchestre Philharmonique de Radio France
Myung-Whun Chung, direction

Vendredi 11 janvier à 20 h : SYMPHONIES N° 1 ET N° 2

Lundi 14 janvier à 20 h : SYMPHONIES N° 3 ET N° 4

Coproduction Radio France/Théâtre du Châtelet

Location 01 40 28 28 40 / chatelet-theatre.com

Anselm Kiefer, peintre monumental, célèbre et inconnu

Cet artiste allemand sort de l'ombre grâce à une rétrospective organisée par la Fondation Beyeler à Bâle

ANSELM KIEFER. LES SEPT PALAIS DU CIEL 1973-2001. Fondation Beyeler, Baselstrasse 101, CH-4125 Riehen/Bâle. Tél. : 41 (0) 61-645-97-00. Internet : www.beyeler.com/ Ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures. Le mercredi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 24 février. Catalogue : éditions Hatje Cantz, 112 pages, 48 CHF (32,41 €). A lire aussi *Anselm Kiefer*, de Daniel Arasse, éditions du Regard, 328 pages, 89,94 €.

BÂLE

de notre envoyé spécial

Nombreux sont les artistes à s'être focalisés sur leur intérieur, multipliant les vues d'atelier, s'attachant sur la géographie de leur chambre ou de leur salon. Une forme d'autobiographie intimiste, en quelque sorte. A voir la première salle de l'exposition que la Fondation Beyeler lui consacre à Bâle, dédiée aux greniers (les *Dachboden-Bilder* peints au début des années 1970), on comprend que l'Allemand Anselm Kiefer a l'intimisme surdéveloppé. Peut-être parce que son atelier à lui occupe toute une colline, 35 hectares au pied des Cévennes, dans le nord du Gard.

Depuis 1993, en effet, Kiefer vit et travaille en France, dans une ancienne filature de soie à la démesure de ses tableaux. Quant à sa biographie, elle est lapidaire : il déteste se livrer et préfère s'effacer derrière ses œuvres. Cela lui est d'autant plus facile qu'elles sont généralement à l'échelle de ses locaux, monumentales.

Kiefer est né dans le Bade-Wurtemberg, le 8 mars 1945, deux mois avant la reddition des armées allemandes. Après des études de droit, mais aussi de langues et de littératures romanes, il entre aux Beaux-Arts de Fribourg en Brisgau et poursuit sa formation à Düsseldorf, auprès de Joseph Beuys. Dans ses rares moments de confiance, il affirme avoir été moins marqué par ce dernier que par ses premiers maîtres, Peter Dreher et Horst Antes. Chronologiquement, les premiers tableaux de l'exposition datent de ces années 1970. Ils représentent des greniers, ces locaux sombres et poussiéreux où les enfants découvrent les ombres du passé familial : dans le cas d'un jeune Allemand, les mythes de Parsifal et de Siegfried, qui reforge l'épée brisée par Wotan. Kiefer fouille les légendes wagnériennes, explore le conte des Niebelungen, et met au jour des ins-



« Au peintre inconnu », d'Anselm Kiefer, 1983 (208 x 380 cm), Kunstmuseum, Bonn.

criptions qu'on espérait à jamais enfouies, comme ce *Ein Schwert verhiess mir der Vater* (Mon père m'a promis une épée) au parfum nauséabond.

Pour sortir de cet univers glauque, il y a une porte (*Die Tür*), un tableau de 1973. Sur la porte est clouée une véritable peau de lapin ensanglantée. Elle est perçue par les commentateurs comme une allégorie de la Crucifixion. Cela tombe bien, Kiefer n'a pas grande sympathie pour le catholicisme. Il confiait naguère au *Monde* (16 septembre 2000) : « *L'Eglise : un Etat autoritaire, des dogmes exposés dans un langage figé. Je déteste les dogmes. Pour travailler, je me suis inspiré des forces spirituelles qui, dans l'histoire, se sont opposées à l'Eglise, ont voulu la dissoudre : des mystiques juifs, de la kabbale, de Jakob Böhme, de Robert Fludd, des Rose-Croix. Pie XII a signé un concordat avec Hitler, il est toujours en fonction.* » Hitler est-il ce « peintre inconnu » qui nomme une des grandes toiles des salles suivantes ? Kiefer s'y inspire des architectures nazies, des rêves de Reich millénaires, Peter Dreher et Horst Antes. Chronologiquement, les premiers tableaux de l'exposition datent de ces années 1970. Ils représentent des greniers, ces locaux sombres et poussiéreux où les enfants découvrent les ombres du passé familial : dans le cas d'un jeune Allemand, les mythes de Parsifal et de Siegfried, qui reforge l'épée brisée par Wotan. Kiefer fouille les légendes wagnériennes, explore le conte des Niebelungen, et met au jour des ins-

mentateurs de ses premiers travaux l'accusèrent vivement de nostalgie fasciste. Et avec d'autant plus de virulence qu'insidieusement le spectateur est victime d'une formidable fascination, celle-là même qu'exerce sur les âmes simples les procédés d'expression plastique chers au nazisme, la monumentalité des formats, les perspectives colossales, ou les rapports violents d'ombre et de lumière.

REGARDS VERS LE CIEL

Dans les remarquables et très complètes notices qui accompagnent l'exposition conçue par Markus Bröderlin, les auteurs préfèrent pour leur part interpréter différemment l'hommage *Au peintre inconnu* : « *Kiefer aurait cherché ici à détourner a posteriori les honneurs pervers rendus par les nazis à leurs héros criminels, et à les purifier en les accordant [...] à un authentique héros, le peintre...* » Dont acte, mais la chose reste ambiguë, lourde, sombre et tudesque.

La clarté vient de la salle suivante, qui regroupe des œuvres sous le titre général d'*Architectures d'argile et tableaux sidéraux*. De grands paysages de désert, ouverts, lumineux. On respire. Mais les germanophones avertis retiennent vite leur souffle : ils reconnaissent dans l'un d'eux l'extrait d'un poème d'Ingeborg Bachman, *Das Spiel ist aus*. Inscrit sur la toile, il lui donne son titre. En français, cela pourrait se traduire par : « *Eveillés au camp [de concentration] des gitans et éveillés dans le désert sous la tente/Le sable ruisselle de nos cheveux* ». Quant à

ceux qui ne savent ou ne veulent pas lire du tout, des éléments du tableau se chargent de les rappeler à l'ordre : Kiefer y a installé quelques cotelettes, et des fils de fer barbelés. Pas de la gentille clôture à vaches, mais de ce modèle terrifiant utilisé par l'armée où des lames de rasoir remplacent les innocents picots agrestes. En évoquant les gitans, ces artistes de l'humanité, Kiefer rappelle qu'un pays où il n'y a pas de nomades est un pays où il n'y a pas de liberté.

Si la terre est une prison, il faut tourner ses regards vers le ciel. Kiefer le fait, entre autres dans la série intitulée *La Vie secrète des plantes* : c'est, bien sûr, pour mieux faire redescendre sur terre le poète ou l'astronome et lui remettre les pieds dans les moissons. Les tournesols géants volent dans le ciel, les étoiles elles-mêmes ne sont composées que de petites graines. Kiefer s'appuie ici sur les recherches d'un philosophe britannique qui sévisait, à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles, dans le Kent.

Dans ce jardin de l'Angleterre, Robert Fludd imagina que chaque fleur a, dans le ciel, une étoile qui lui correspond. Qu'est-ce qu'un urbaniste, un dictateur, face à cela ? *Par-dessus vos villes, il poussera de l'herbe*, dit une de ses œuvres, qui remet l'homme à sa place. Mais les étoiles périssent aussi, et n'ont, à l'échelle cosmique, guère plus d'espérance de vie que les fleurs. Kiefer ne nous permet jamais d'oublier que même nos dieux sont mortels.

Harry Bellet

SORTIR

PARIS

Henri Salvador

Quelle carrière, quelle santé ! Rien n'arrête plus Monsieur Salvador, galvanisé par son retour en grâce en 2001, après la parution de son album *Chambre avec vue* (Source/Virgin) qui continue de se vendre comme des petits pains. Le crooner comique, ancien complice de Boris Vian et compositeur émérite, a repris sa guitare et son style bossa-biguine, aidé par les jeunes gens de la nouvelle pop française (Benjamin Biolay et Keren Ann) et ne veut plus quitter la scène qu'il adore. Il y interprète ses chansons fétiches des premières heures, les nouvelles et même *Avec le temps*, de Léo Ferré. *Châtelet-Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 19 h 30, le 4. Tél. : 01-40-28-28-40. De 9,15 € à 72,41 €.*

Pierre Amoyal, François-René Duchable

A ses débuts, il y a plus de vingt ans, Pierre Amoyal était le jeune prince du violon français ; il avait un agent célèbre, enregistrait chez Decca, jouait partout, aux Proms de Londres avec Pierre Boulez, aux Etats-Unis avec les plus grands. Puis il s'est fait plus discret, a changé de maison de disques, est apparu dans

des soirées musicales moins huppées. Mais il est toujours là et très loin d'être à l'âge de la retraite. Ce concert, donné avec François-René Duchable, l'un des plus formidables pianistes qui soient, sera l'occasion de réentendre le violoniste et de goûter ce qui devrait être, quoi qu'il en soit, une fort belle séance de dialogue musical.

Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 11 heures, le 6 janvier. Tél. : 01-40-28-28-40. 20 €.

LYON

Valérie Aimard (violoncelle), Cédric Tiberghien (piano)

Valérie Aimard a enregistré avec son frère, le pianiste Pierre-Laurent Aimard, un fort beau disque (LyriX) consacré aux œuvres pour violoncelle et piano de Felix Mendelssohn. La voici en duo cette fois-ci avec Cédric Tiberghien, le jeune pianiste français qui monte, dans un programme où Beethoven sera le seul auteur véritablement grand public, au côté de Kurtag, Dohnanyi. La jeune Valérie a, comme son frère, la curiosité aiguë et aime fréquenter des sentiers pas trop battus.

Lyon (Rhône). L'Embarcadère, 13 bis, quai Rambaud. 20 heures, le 7 janvier. Tél. : 04-78-37-41-57. 5 €.

GUIDE

CINÉMA-REPRISES

Séance jeune public : *Le Pirate noir*, d'Albert Parker et Douglas Fairbanks (Etats-Unis, 1926). *Cinématique française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^e Bonne-Nouvelle. 14 h 30, le 5. Tél. : 01-53-65-74-45. 4,73 €, 3 € (moins de douze ans), 2,3 € (groupes à partir de dix).* *La Party*, de Blake Edwards (Etats-Unis, 1968) suivi de *L'Impasse*, de Brian de Palma (Etats-Unis, 1994) en copie neuve. *Lyon (Rhône). Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film. M^e Monplaisir-Lumière. 14 h 30 et 17 h 30, le 6. Tél. : 04-78-78-18-95. 5,34 €, 4,42 €, 3,81 € (abonnés).*

CINÉMA-FESTIVAL

Carte blanche à la revue

L'Image, le monde Rentrée des classes, de Jacques Rozier (France, 1956) ; *La Rosière de Pessac*, de Jean Eustache (France, 1968) ; *Greg LeMond USA et Andrew Hampsten USA*, de Robert Kramer (France, 1993) ; *Parpaillon*, de Luc Moullet (France, 1992) ; *L'Affaire Sofri*, de Jean-Louis Comolli (France, 2001) ; *Le Moindre Geste*, de Fernand Deligny, Josée Manenti et Jean-Pierre Daniel (France, 1970) (copie neuve restaurée).

Ces projections s'inscrivent en ouverture du cycle « Le Langage du corps ». Deux d'entre elles seront suivies de débats en présence du réalisateur Jean-Louis Comolli et du rédacteur en chef de la revue *L'Image, le monde*, Patrick Leboutte.

Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17^e. M^e Place-de-Clichy. 11 heures, 14 heures, 18 h 15 et 21 heures, le 6. Tél. : 01-53-42-40-20. De 3,96 € à 5,64 €.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (0,34 €/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 2,44 € de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Bag Ladies. Femmes aux sacs

Spectacle conçu par Juliette Boutillier avec la compagnie Shop Bag Théâtre. *L'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle, Bagnole (Seine-Saint-Denis). M^e Gallieni. 20 h 30, du jeudi au samedi ; 17 heures, dimanche ; relâche lundi, mardi, mercredi. Jusqu'au 20 janvier. Tél. : 01-43-62-71-20. 7 € et 10 €.* Des concerts sont prévus après les représentations du 5, 12 et 19 janvier.

Catégorie 3:1

de Lars Norén, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Eric Caruso, Delphine Chuillot, Alain Fromager, Nathalie Kousnetzoff, Daniel Laloux, Antoine Mathieu, Sylvie Milhaud, Michèle Oppenot, Jean-François Perrier, Nicolas Pirson, Caroline Potrel, Mounia Raoui, François Rodinson, Jean-Yves Ruf, Roland Sassi et Gérard Watkins. *Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre (Hauts-de-Seine). A partir du 5 janvier au 24 février. 15 heures, les samedi et dimanche. Tél. : 01-46-14-70-00. De 8 € à 23 €.*

Le Costume

de Can Themba, mise en scène de Peter Brook, avec Cyril Guei, Hubert Koundé, Sotigi Kouyaté et Tanya Moodie.

Le Prisme, quartier des Sept Mares, Elancourt (Yvelines). 21 heures, les 5 et 7 ; 17 heures, le 6. Tél. : 01-30-51-46-06. 15,20 € et 18,20 €.

La Belle Hélène

d'Offenbach. Alexia Cousin (Hélène), Tracey Welborn (Pénélope), François Le Roux (Calchas), Michel Sénéchal (Ménélas), Laurent Naouri (Agamemnon), Alain Gabriel (Ajax 1), Laurent Alvaro (Ajax 2), Gilles Ragon (Achille), Stéphanie d'Oustrac (Oreste), les Musiciens du Louvre-Grenoble, Chœur des musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction), Laurent Pelly (mise en scène), Laura Scozzi (chorégraphie).

Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 19 h 30, le 5 janvier. Tél. : 01-40-28-28-40. De 11,43 € à 105,19 €.

Ensemble vocal Sequenza 9.3

Durflü : *Toccata*, extrait, *Requiem Escaich* : *Motets pour douze voix*, solistes et orgue. Jean-Christophe Jacques (baryton), Emmanuelle Heim (alto), Florian Lauridon (violoncelle), Thierry Escaich (orgue), Catherine Simonpietri (direction).

Eglise Notre-Dame du Raincy, allée du Jardin-Anglais-et-de-Finchley, Le Raincy (Seine-Saint-Denis). 16 heures, le 6 janvier. Tél. : 01-48-39-50-32. 12,20 € et 15,20 €.

Jean Guillou (orgue)

Guillou : *Saya ou L'Oiseau bleu op. 50* Haendel : *Concerto pour orgue seul n° 4*.

Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris-1^{er}. M^e Les Halles. 17 h 30, le 6 janvier. Tél. : 01-40-26-47-99. Entrée libre.

RÉGIONS

Le Courage de ma mère

de George Tabori, mise en scène de Claude Yersin, avec Nathalie Bécue, Dominique Massa, Alain Libolt et Yves Prunier.

Angers (Maine-et-Loire). Beaupaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil. 20 h 30, les 7, 8, 11, 12, 14, 15, 18, 19, 21, 22 janvier ; 19 h 30, les 9, 10, 16, 17 ; 17 heures, les 13 et 20. Tél. : 02-41-88-99-22. 13 € et 17 €.

Orchestre régional de Cannes

Beethoven : *Romance pour violon et orchestre op. 50*, *Romance pour violon et orchestre op. 40*. Saint-Saëns : *Havanaise et rondo capriccioso pour violon et orchestre*. Mendelssohn : *Symphonie n° 4 « Italienne »*. Salvatore Accardo (violon, direction).

Cannes (Alpes-Maritimes). Théâtre Claude-Debussy, Palais des festivals. 16 h 30, le 6 janvier. Tél. : 04-92-98-62-77. 19 € et 25 €.

Elisabeth Rigollet (piano), Haruyo Tsurusaki (violin), Vincent Falque (violoncelle), France Verrot, Benoît Le Touzé (flûte), François Sauzeau (clarinette)

Nodaira : *Miniature*. Stravinsky : *Pièces pour clarinette seule*. Taïra : *Synchronie*. Takemitsu : *Quatrain II*.

Lyon (Rhône). Salle Molière, 18, quai de Bondy. 19 heures, le 7 janvier. Tél. : 04-78-95-95-95. 15,24 €.

Le Convenienze

e le inconvenienze teatrali de Donizetti. Franck Leguérinel (Mamma Agata), Jeannette Fischer (la prima donna), Marc Barrard (le metteur en scène), Pierre-Yves Pruvot (le mari de la prima donna), Sergio Bertocchi (le ténor italien), Gaëlle Le Roi (la seconda donna), Christian Tréguier (le directeur du théâtre), Chœurs des Opéras de Montpellier, Orchestre national de Montpellier, Dominique Trottein (direction), Stephan Grögler (mise en scène).

Montpellier (Hérault). Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo. 20 heures et 15 heures, le 6 janvier. Tél. : 04-67-60-19-99. 9, 15 € et 33, 54 €.

Alexia Cousin (soprano), Bertrand Halary (piano)

Lieder de Schumann, Brahms, Grieg, Strauss, Berg.

Toulouse (Haute-Garonne). Théâtre du Capitole, place du Capitole. 20 h 30, le 7 janvier. Tél. : 05-61-63-13-13. 12,50 € et 31,50 €.



En exclusivité pour les lecteurs du *Monde*

Un week-end³ jours/2 nuits
à Berlin, Lisbonne,
Madrid ou Rome

400€
2 623,83 FF

Trois jours pour (re)découvrir Berlin, Lisbonne, Madrid ou Rome en toute liberté et participer à une rencontre avec le correspondant du Monde.

» Comprendant : Le vol aller/retour avec Air France, taxes incluses, le séjour sur la base d'une chambre double avec petits-déjeuners.

» Dates de départ :

Berlin
du 01/02/02 au 03/02/02
du 15/02/02 au 17/02/02

Lisbonne
du 08/02/02 au 10/02/02
du 22/02/02 au 24/02/02

Madrid
du 01/02/02 au 03/02/02
du 15/02/02 au 17/02/02

Rome
du 08/02/02 au 10/02/02
du 22/02/02 au 24/02/02



Voyageurs
DU MONDE

Renseignements et inscriptions : VOYAGEURS EN EUROPE - ESTELLE PEIFFERT OU MAÏTÉ DUBOIS

☎ 01 42 85 17 20 - ☎ 01 42 85 16 28 - europe@vdm.com - Programme sur www.vdm.com L.N. 0750354

Coordination
3FD System

VENDREDI 4 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 19.00** Tracks. Dream : Bernard Lavilliers. Live : Jamiroquai. **Arte**
- 21.00** Thalassa. Escalade à Bali. **France 3**
- 21.00** Une histoire de spectacle. Invité : François Rollin. **Paris Première**
- 21.25** Rock Press Club. Le reggae. **Canal Jimmy**
- 22.45** On ne peut pas plaire à tout le monde. Best of. **France 3**
- 22.45** Paris dernière. Spéciale grand hôtel. **Paris Première**
- 23.00** Chacun son monde, le sens du voyage, le voyage des sens. Invitée : Danielle Mitterrand. **Voyage**
- 0.10** Si j'ose écrire. Avec Bernard Werber ; Ghislain Cotton. **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

- 20.15** Reportage. Papy's top models. **Arte**
- 20.15** Les Oubliés de Terre-Neuve. **Planète**
- 20.40** Les Mystères de la Bible. Noé et le déluge. **La Chaîne Histoire**
- 20.45** Les Humanoïdes. **Planète**
- 20.50** Le Chemin de fer du diable. **Odyssee**
- 21.00** Mémoire de l'Europe. [10/10]. Société. **Histoire**
- 21.00** Tueurs nés. Les marais. **National Geographic**
- 21.05** Versailles. Les jardins du pouvoir. **TV 5**
- 21.25** Les Objets de la Grande Guerre. La guerre et les enfants. **La Chaîne Histoire**

Le Monde
TELEVISION

Arte

- 20.45 Le Train de 18 h 10**
Lumière, pénombre et ténèbres, clair-obscur, éblouissement, aveuglement... voilà la symbolique qui anime la toile de ce téléfilm hollandais de Frank Ketelaar, couronné par le Grand Prix de la Conférence de Cologne 2000. Un thriller psychologique à suivre surtout pour la qualité de l'image et de l'interprétation (Peter Paul Muller, Rufka Lodeizen), en dépit de certaines lourdeurs du scénario.

- 21.30** Microbes. [4/4]. La révolution biologique. **Planète**
- 21.40** Perdus dans le grand canyon. **Odyssee**
- 21.45** Des animaux et des stars. Les éléphants avec Goldie Hawn. **Disney Channel**
- 21.55** Mémoire de l'Europe. [9/10]. Ecologie. **Histoire**
- 21.55** Notre siècle. Saipan, le déclin de l'empire du Soleil. **Chaîne Histoire**
- 21.55** La Folie Goncourt. **Paris Première**
- 22.00** Nés du feu. **National Geographic**
- 22.20** Elias, l'enfant du cirque. **Arte**
- 22.30** Cuba, l'île aux trésors. **Planète**
- 22.35** La Salsa, danse et musique. **Odyssee**
- 23.00** A la recherche du cuirassé « Bismarck ». **National Geographic**
- 23.15** Profils. La Légende de Leigh Bowery. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30** Football. Championnat de France D2. Le Havre - Nîmes. **Eurosport**

DANSE

- 21.00** Soirée de Keersmaeker. *Achterland*. Chorégraphie d'Anne Teresa De Keersmaeker. Musique de Ligeti et Ysaye. Par la Rosas Dance Company de l'Opéra de Bruxelles. **22.10** *Rosa*. Chorégraphie d'Anne Teresa de Keersmaeker et Jean-Luc Ducourt. Musique de Bartok. Avec Fumyo Ikeda, Nordine Benchorf. Réalisé par Peter Greenaway **Mezzo**

MUSIQUE

- 21.00** Marcia Sweet 2000. Avec Kenny Barron ; Ben Riley ; Kyi-oshi Kitagawa. **Muzzik**
- 22.25** Bartok. *Concerto pour piano n°2*. Andras Schiff (piano). Par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. Sir Simon Rattle. **Mezzo**
- 22.30** Diana Ross. Enregistré en 1979. **Canal Jimmy**
- 23.00** Mozart. *Sonate pour piano en si bémol majeur KV 333*. Daniel Barenboim (piano). **Mezzo**
- 0.10** The Nat « King » Cole Show 26. Enregistré en décembre 1957. **Muzzik**

THÉÂTRE

- 22.45** Nuit d'ivresse. Pièce Josiane Balasko et Michel Blanc. **France 2**

TÉLÉFILMS

- 20.40** L'Assassin du fond des bois. Charles Correll. **O. Festival**
- 20.45** Le Train de 18 h 10. Frank Ketelaar. **Arte**
- 20.45** Un enfant dans la nuit. Mike Robe. **RTL 9**
- 20.50** Jason et les Argonautes. Nick Willing. [1 et 2/2]. **M 6**
- 22.15** La Dernière Fête. Pierre Granier-Deferre. **O. TMC**

SÉRIES

- 20.45** Cadfael. Un cadavre de trop. **TMC**
- 20.55** Boulevard du palais. La Guerre des nerfs. **France 2**
- 0.10** Deux flics à Miami. Le piège (v.o.). **13ème RUE**

FILMS

- 15.00** Les Dix Commandements. Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1956, 215 min) **O. Histoire**
- 16.05** Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? Robert Aldrich (Etats-Unis, 1962, v.o., 130 min) **O. CineClassics**
- 16.20** Another Day in Paradise Larry Clark (Etats-Unis, 1999, 100 min) **O. CineCinemas 3**
- 18.50** Un Américain à Paris Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, 115 min). **TCM**
- 19.05** Adieu Bonaparte Youssef Chahine (France - Egypte, 1985, 115 min) **O. Histoire**
- 20.40** Lawrence d'Arabie David Lean (GB - EU, 1962, 210 min) **O. RTBF 1**
- 20.45** Le Procès Mark Robson (Etats-Unis, 1955, 115 min). **TCM**
- 21.00** Ninotchka Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, v.o., 90 min). **CineClassics**
- 22.40** Furie Fritz Lang (Etats-Unis, 1936, v.o., 90 min). **TCM**
- 22.50** Les Cinq Secrets du désert Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, v.o., 90 min) **O. CineClassics**



- 23.00** Sixième sens M. Night Shyamalan. Avec Bruce Willis, Haley Joel Osment (Etats-Unis, 1999, 105 min) **O. Canal +**
- 23.00** La Femme défendue Philippe Harel (France, 1997, 100 min) **O. Cinéfaz**
- 23.20** La Vérité sur Bébé Donge Henri Decoin (France, 1951, 140 min) **O. Festival**
- 0.10** Une brigue d'enfer Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1985, 90 min). **TCM**
- 0.30** Zazie dans le métro Louis Malle (France, 1960, 90 min) **O. Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.10** Star Academy. En direct.
- 18.55** Le Maillon faible.
- 19.50** Météo, Journal, Météo.
- 20.50** Le Coach.
- 22.55** Devine qui vient dîner ? **0.15** Star Academy.

FRANCE 2

- 18.40** Le Numéro gagnant.
- 19.10** On a tout essayé.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Boulevard du palais. La Guerre des nerfs.
- 22.40** Bouche à oreille.
- 22.45** Nuit d'ivresse. Pièce de Josiane Balasko et Michel Blanc.
- 0.20** Journal de la nuit, Météo.
- 0.40** Passion Dakar.

FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.45** Un portrait, un jour.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Tout le sport.
- 20.15** Le Journal du Dakar.
- 20.30** Mister Bean. Chambre 426.
- 21.00** Thalassa. Escalade à Bali.
- 22.20** Making of. « Spy Game ».
- 22.45** Le Meilleur d'« On ne peut pas plaire à tout le monde ».
- 0.30** On en rit encore !
- 1.25** Tex Avery. Cellbound. Out-Foxed.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.59
- 18.45** Dieu, le Diable et Bob.
- 19.10** Le Journal.
- 19.25et 22.45** Best of cinéma.
- 19.40 + de sport.**
- 19.50** Le Zapping.
- 19.55** Les Guignols de l'info. Best of.
- 20.05** Burger Quiz.
- 21.45** Encore + de cinéma.
- 20.10** Fortress 2, Réincarcération. Film. Geoff Murphy **O.**
- 22.30** Making of. « Spy Game ».
- 23.00** Sixième sens. Film. M. Night Shyamalan **O.**
- 0.45** Grolandsat.
- 1.05** Ça ira mieux demain. Film. Jeanne Labrune. **O.**

ARTE

- 19.00** Tracks.
- 19.45** Arte info, Météo.
- 20.15** Reportage. Les Papy's top models.
- 20.45** Le Train de 18 h 10. Téléfilm. Frank Ketelaar.
- 22.20** La Vie en face. Elias, l'enfant du cirque.
- 23.15** Profils. La Légende de Leigh Bowery.
- 0.15** Les Derniers Jours de Pompéi. Film. Mario Bonnard et Sergio Leone.

M 6

- 18.55** Charmed.
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.05** Malcolm.
- 20.38** Un jour à part.
- 20.39** Météo du week-end.
- 20.40** Caméra Café.
- 20.50** Jason et les Argonautes. Téléfilm. Nick Willing [1 et 2/2]. **O.**
- 0.05** Fan de. Spécial Popstars.
- 0.50** Buffy contre les vampires. La maison hantée. **O.**
- Un amour de pleine lune **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Black and Blue. Invité : Jean-Louis Chautemps.
- 21.30** Cultures d'Islam. Invitée : Annie Vernay-Nouri.
- 22.00** Journal.
- 22.10** Multipistes.
- 22.30** Surpris par la nuit.
- 0.05** Du jour au lendemain. Invité : Hubert Damisch.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Günther Herbig ; Œuvres de Mozart, Ye, Moussorgski et Ravel.
- 22.30** Alla breve.
- 22.45** Jazz-club. Donné au Sud, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Wienawski, Liszt.
- 20.40** Festival de Pâques de Deauville. Enregistré le 21 avril, à Deauville, par la Philharmonie de chambre, dir. Bruno Weil, Véronique Gens, soprano. Œuvres de Mozart, Schubert.
- 22.15** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Brahms, R. Schumann, Reger, Rheinberger.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.00** Le Forum des Européens. Bruxelles : Arriba España. Invité : Ramon de Miguel. **Arte**

MAGAZINES

- 13.00** Explorer. Nos voisins les bêtes. Singes intrépides, pour quelques glands de plus. Les chevaux hors-la-loi de Dublin. **National Geographic**
- 13.45** Savoir plus santé. Bio, végétarisme, méditerranéen : manger sain. **France 2**
- 13.50** Pendant la pub. Henri Salvador ; Laurent Voulzy. **Monte-Carlo TMC**
- 16.10** Une histoire de spectacle. Invité : François Rollin. **Paris Première**
- 17.00** Chacun son monde. Invité : Jean-Louis Etienne. **Voyage**
- 17.05** Les Lumières du music-hall. Sheila. Michel Berger. **Paris Première**
- 17.10** et **0.10** Le Monde des idées. Thème : La Chine aujourd'hui. Invités : Nicolas Becquelin ; Jean-Philippe Béja. **LCI**
- 18.00** Courts particuliers. Invité : Yvan Attal. **Paris Première**
- 18.05** Le Magazine de la santé. **La Cinquième**
- 18.15** Des racines et des ailes. Palerme : Sur les traces des guépards. Palm Springs : Rêves de star. Maroc : Palais à vendre. **TV 5**
- 19.00** Explorer. Les saisons du saumon. Le bûcheron et ses ours. Charmeurs de serpents. **National Geographic**
- 21.40** Metropolis. Susan Sontag, « En Amérique ». Faire des films avec des Lego. Javier Pérez de Arévalo. **Arte**
- 22.05** Une histoire de spectacle. Avec Roland Magdane. **Paris Première**
- 23.00** Howard Stern. Le bûcheron et ses ours. **Paris Première**
- 23.10** Tout le monde en parle. Best of. **France 2**
- 0.55** Paris dernière. Spéciale grand hôtel. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

- 17.00** A la recherche du cuirassé « Bismarck ». **National Geographic**
- 17.30** Les Secrets de la Méditerranée. Le parc national de Port-Cros. **Odyssee**
- 17.30** Le Maître des génies. [7/13]. Le messager des dieux. **La Cinquième**
- 18.00** Les Phoque de la Côte de diamant. **National Geographic**
- 18.00** Rough Guide. Bolivie. **Voyage**
- 18.30** 1914-1918. Les derniers témoins. **Chaîne Histoire**
- 18.45** 24 heures de la vie d'une ville. Londres. **Planète**
- 19.05** Mémoire de l'Europe. [9/10]. Ecologie. **Histoire**

Le Monde
TELEVISION

Festival

- 20.40** Chéri-Bibi
Ce fut l'un des plus grands succès de l'ORTÉ, en 1974-1975. La légende rapporte que toute la France pleurerait sur le destin de l'infortuné Chéri-Bibi, anti-héros victime des mauvais coups répétés du sort : « Fatalitas ! » Un quart de siècle plus tard, on se régale toujours de cette exclamation du bagnard au cœur noble, dont les pérégrinations reviennent sur Festival en six épisodes de 55 minutes.

Paris Première

- 21.55** La Folie Goncourt
Ce documentaire réalisé par François Pêcheux suit cette journée particulière à l'issue de laquelle un auteur se voit couronné et son livre ceint du fameux bandeau rouge « Prix Goncourt ». Le film a le mérite d'avoir été réalisé à chaud – le dernier prix a été attribué le 5 novembre à Jean-Christophe Rufin pour *Rouge Brésil* (Gallimard). Le réalisateur use d'une caméra virevoltante.
- 19.30** L'Histoire de la musique à travers ses instruments. Le piano. **Mezzo**
- 20.15** Quand les murs parlent. Peintures murales à Belfast. **Arte**
- 20.30** Les Monstres sacrés d'Hollywood. Bette Davis. **CineClassics**
- 20.30** Insectia ! **National Geographic**
- 20.40** L'Aventure humaine. Les Volcans sous la mer. **Arte**
- 20.45** Bill Plymton, les « Toons » en folie. **Planète**
- 21.00** L'Histoire en musiques. [1/5]. Brésil, la révolution tropicaliste. **Histoire**
- 21.00** De Santos à Santa Cruz. Le Brésil en train. **Voyage**
- 21.45** Retour à Plozevet. **Odyssee**
- 21.45** L'Amérique des années 1950. [1/7]. Entre craintes et rêves. **Planète**
- 21.55** Les Mystères de l'Histoire. Les antiaméricains. **La Chaîne Histoire**
- 21.55** La Guerre des cancers. [1/4]. Inconscients du danger. **Histoire**
- 22.00** Les Fennecs du Kalahari. **National Geographic**
- 22.15** Lettres de fin d'apartheid. **TV 5**
- 22.40** Didier Daeninckx. L'état des lieux. **Planète**
- 22.45** Les Grands Trésors. Le trésor englouti des galions Espagnols. **La Chaîne Histoire**
- 23.35** Chambord secret. **Odyssee**
- 0.00** Jacques-Henri Lartigue. Le siècle en positif. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

- 13.00** Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (2^e manche). **Eurosport**
- 14.00** Tennis. Tournoi messieurs de Doha (Qatar). Finale. **Eurosport**
- 16.00** Rugby. Coupe d'Europe (5^e journée, Poule 5) : Cardiff - Montferrand. **France 2**
- 17.00** Football. Championnat de France D 1 (20^e journée) : Lens - Metz. **Canal +**
- 20.00** Football. Championnat de France D 1 (20^e journée) : PSG - Monaco. **TPS Star**

MUSIQUE

- 17.30** Ton Koopman dirige J.-S. Bach. Enregistré en 1997. *Kaffee-Kantate*, BWV 211. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra et l'Amsterdam Baroque Choir, dir. Ton Koopman. **Mezzo**
- 18.30** Classic Archive. Hephzibah Menuhin (piano). **Mezzo**
- 19.15** Gala du Nouvel An à Berlin 1998. Avec Mirella Freni, soprano ; Christine Schäfer, soprano ; Marcelo Alvarez, ténor ; Simon Keenlyside, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Muzzik**

TF 1

- 20.50** Star Academy
Avant-dernier rendez-vous en prime time de ce jeu de télé-réalité. Depuis onze semaines, seize jeunes gens reclus dans un château ont suivi une formation au chant et à la danse sous le regard d'une batterie de caméras. Après une série d'éliminations, une seule fille, Jennifer, et trois garçons, Patricia, Mario et Jean-Pascal, restent en lice. Ce soir, le public vote pour déterminer quel garçon partici-

SAMEDI 5 JANVIER

FILMS

- 21.00** La Belle Hélène. Opéra d'Offenbach. Enregistré au Châtelet, en 2000. Par l'Orchestre et le Chœur des musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski. **Mezzo**
- 21.55** Marcia Sweet 99. Scott Hamilton. **Muzzik**
- 23.00** Gil Evans et son orchestre. Enregistré en 1983. **Muzzik**
- 23.35** Fauré et Ravel. Folle Journée de Nantes 1999. *Sonate pour violoncelle et piano n° 1 en ré mineur op. 109*, de Fauré et *Trio pour violon, violoncelle et piano en la mineur*, de Ravel. Avec Régis Pasquier (violon), Roland Pidoux (violoncelle), Christian Valdi (piano), Gérard Poulet (violin), Marc Coppey (violoncelle), Alain Planès (piano). **Mezzo**
- 23.45** Eurhythmics. Enregistré en 2000. **Paris Première**
- 0.00** The Nat « King » Cole Show 27. Enregistré en décembre 1957. **Muzzik**
- 0.15** Albéniz. *Sous le palmier*. Alexandre Lagoya (guitare). **Mezzo**
- 1.00** Carmen. Opéra de Bizet. Par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre Opéra Hélikon de Moscou, dir. Vladimir Ponkin. **France 3**

THÉÂTRE

- 21.00** Cravate club. Pièce de Fabrice Roger-Lacan. **Canal +**

TÉLÉFILMS

- 17.00** Tous les jours Noël. Larry Peerce. **O. TPS Star**
- 17.50** Sans famille. Jean-Daniel Verhaeghe. [2/2]. **Festival**
- 19.05** Un petit coin de paradis. Mimi Leder. **O. CineCinemas 1**
- 19.05** Chasseurs de vampire. Steve Boyum. **O. Disney Channel**
- 20.40** Chéri Bibi. Jean Pignol. [1/3]. **Festival**
- 20.50** La Mort au bout du chemin. John Power. **O. TF 6**
- 21.00** La Grande Bébé. Alain Maline. [1 et 2/2]. **O. Téva**
- 21.00** Les Rebelles de Moissac. Jean-Jacques Kahn. **France 3**
- 22.30** Le Fils du cordonnier. Hervé Baslé. [1/3]. **Festival**

SÉRIES

- 20.30** Mister Bean. Mister Bean va en ville. **France 3**
- 20.45** La Crim'. Ad patres. **13ème RUE**
- 21.40** Avocats et associés. Faux-sanglants. **13ème RUE**
- 22.30** Oz. Vivre sainement (v.o.) **O.** A ta santé 1 (v.o.) **O. Série Club**
- 22.35** Le Caméléon. Un virus parmi nous. **O. M 6**
- 1.00** NYPD Blue. La livre de chair (v.o.) **O. Canal Jimmy**

FILMS

- 13.10** Dames Ray Enright (Etats-Unis, 1934, v.o., 90 min) **O. TCM**
- 13.30** Babe, le cochon dans la ville George Miller (Australie - Etats-Unis, 1998, 95 min) **O. CineCinemas 3**
- 13.40** Les Nouvelles Aventures de Flipper Leon Benson. Avec Pamela Franklin, Luke Halpin (Etats-Unis, 1964, 95 min) **O. Cinétoile**
- 14.05** La Possédée Curtis Bernhardt (Etats-Unis, 1947, v.o., 110 min) **O. CineClassics**
- 14.40** Le Magicien d'Oz Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, 100 min). **TCM**
- 21.20** A Scream in the Dark George Sherman (Etats-Unis, 1943, v.o., 55 min) **O. CineClassics**
- 22.45** Guet-apens Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min). **TCM**
- 23.00** Quatre mariages et un enterrement Mike Newell (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 115 min) **O. Cinéstar 2**
- 23.00** Phenomena Dario Argento (Italie, 1985, 105 min) **O. Cinéfaz**
- 23.05** Adieu, poulet Pierre Granier-Deferre (France, 1975, 85 min) **O. Cinétoile**
- 0.30** Waterworld Kevin Reynolds (Etats-Unis, version courte, 1995, 130 min) **O. TSR**
- 0.35** Othello Hervé Parker (Grande-Bretagne, 1995, 120 min) **O. CineCinemas 2**



- 0.35** Ninotchka Ernst Lubitsch. Avec Greta Garbo, Melvyn Douglas (Etats-Unis, 1939, v.o., 105 min) **O. CineClassics**
- 2.10** Les Belles de nuit René Clair (France, 1952, 80 min) **O. Cinétoile**
- 2.20** Horizons en flammes Delmer Daves (Etats-Unis, 1949, v.o., 120 min). **TCM**
- 2.20** Rouges et blancs Miklos Jancso (Hongrie, 1968, v.o., 90 min) **O. CineClassics**
- 2.30** Naked Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1992, v.o., 125 min) **O. Cinéfaz**
- 2.35** Les Sorcières d'Eastwick George Miller (Etats-Unis, 1987, 115 min) **O. CineCinemas 2**



- 0.35** Ninotchka Ernst Lubitsch. Avec Greta Garbo, Melvyn Douglas (Etats-Unis, 1939, v.o., 105 min) **O. CineClassics**
- 2.10** Les Belles de nuit René Clair (France, 1952, 80 min) **O. Cinétoile**
- 2.20** Horizons en flammes Delmer Daves (Etats-Unis, 1949, v.o., 120 min). **TCM**
- 2.20** Rouges et blancs Miklos Jancso (Hongrie, 1968, v.o., 90 min) **O. CineClassics**
- 2.30** Naked Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1992, v.o., 125 min) **O. Cinéfaz**
- 2.35** Les Sorcières d'Eastwick George Miller (Etats-Unis, 1987, 115 min) **O. CineCinemas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.00** Invisible Man.
- 14.50** Mitch Buchannon.
- 15.40** Felicity.
- 17.20** Sous le soleil.
- 18.15** Star Academy. En direct.
- 18.55** Le Maillon faible.
- 19.50** Météo, Journal, Météo.
- <

Otages du Liban : M. Pasqua demande à M. Chirac de démentir le versement d'une rançon

L'ancien ministre de l'intérieur accuse un « cabinet noir » dans l'entourage de M. Jospin

LE PRÉSIDENT du Rassemblement pour la France (RPF), Charles Pasqua, a accusé, vendredi 4 janvier, un « cabinet noir de Matignon » d'être à l'origine de l'enquête qui a valu à deux de ses proches d'être mis en examen, le 21 décembre, pour « recel de blanchiment aggravé » et « recel de trafic d'influence aggravé ». Marie-Danièle Faure, l'une de ses collaboratrices au conseil général des Hauts-de-Seine, et Christiane Marchiani, épouse du député européen (RPF) Jean-Charles Marchiani, sont soupçonnées par la juge Isabelle Prévost-Desprez d'avoir bénéficié de sommes issues d'une rançon qui aurait été versée pour la libération, en 1987 et 1988, des otages français détenus au Liban (*Le Monde* du 4 janvier).

Selon la direction de la surveillance du territoire (DST), qui avait dénoncé les faits au parquet de Paris le 23 janvier 2001, des fonds destinés aux ravisseurs auraient à l'époque transité sur un compte bancaire suisse détenu par les frères Safa, deux hommes d'affaires libanais, avant d'être partiellement redistribués à

l'entourage de MM. Marchiani et Pasqua. Le rapport de la DST avait conduit le procureur de Paris à ouvrir une information judiciaire, en juin 2001.

Ministre de l'intérieur dans le gouvernement de M. Chirac au moment de la négociation sur le sort des otages, M. Pasqua a déclaré au *Monde*, qu'il soupçonnait l'entourage du premier ministre d'avoir suscité une affaire pour le « déstabiliser quelques jours avant l'annonce de [sa] candidature aux présidentielles ». Dénonçant une « manipulation politique », il a mis en cause le conseiller de M. Jospin pour les affaires intérieures, Alain Christnacht, qu'il a accusé de diriger un « cabinet noir à Matignon ». M. Pasqua a ajouté que M. Christnacht serait « connu pour organiser ce genre de coups tordus » et mis en cause « ses liens » avec le directeur du cabinet de Daniel Vaillant au ministère de l'intérieur, Bernard Boucault, et le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac. Sollicité par *Le Monde*, M. Christnacht n'a pu être interrogé. Selon M. Pasqua, « le fait qu'un haut fonctionnaire de la DST transmet

te un « blanc » [une note sans en-tête ni signature] à l'autorité judiciaire constitue un précédent plus que suspect ». Selon lui, le directeur de la DST, Jean-Jacques Pascal, « a forcé le rendu compte au ministre de l'intérieur, qui a lui-même informé Matignon ». « En tant qu'ancien ministre, je demande à la garde des Sceaux qu'elle fasse ouvrir une information judiciaire pour « dénonciation calomnieuse ». Il va falloir que les responsables de la DST, du ministère de l'intérieur et à Matignon s'expliquent », a ajouté M. Pasqua.

Sur le fond, il assure qu'« aucune rançon n'a été versée aux ravisseurs » en 1988. « Si tel avait été le cas, cela n'aurait de toute façon pu être fait que sur les fonds spéciaux de l'hôtel Matignon », a-t-il ajouté. « C'est donc à Jacques Chirac qu'il faut poser la question, et s'il ne peut pas répondre, son directeur de cabinet de l'époque, Maurice Ulrich, ou le ministre de l'Économie et des Finances, Edouard Balladur peuvent le faire ». Selon M. Pasqua, « tous confirmeront que cette affaire a donné lieu à une négociation d'Etat à l'Etat, en l'occurrence entre la

France et l'Iran, notamment dans le cadre du remboursement par la France du prêt Eurodif. A aucun moment, en revanche, nous n'avons versé d'argent aux ravisseurs ». M. Pasqua se défend toutefois de vouloir « mouiller le chef de l'Etat dans ce dossier ». « Il est simplement à même de confirmer ce que je dis ». L'ancien ministre dit en revanche « ne pas exclure » que M. Chirac soit également « visé par la manipulation orchestrée par Matignon ». « Tous les soirs, y compris en période de cohabitation, et je parle en connaissance de cause, le président de la République est destinataire d'une chemise venant du cabinet du ministre de l'intérieur et qui contient les principales notes des services de renseignement », indique-t-il, concluant : « La présidence n'a jamais eu connaissance de la note de la DST sur cette affaire. Je constate avec tristesse que, pour des raisons basées sur des raisons basées sur des raisons politiques, on est en train de transformer la DST en officine.

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/pasqua-affaires

Nouvelle mission de paix américaine au Proche-Orient

Anthony Zinni rencontre MM. Sharon et Arafat

MOINS de vingt-quatre heures après l'arrivée en Israël de l'émissaire spécial américain, Anthony Zinni, l'armée israélienne a lancé, vendredi 4 janvier, une importante incursion dans le village de Tel, situé en zone autonome palestinienne, en Cisjordanie, ont indiqué des habitants. Des unités appuyées par des blindés et survolées par des hélicoptères ont pénétré dans la localité qui a été placée sous couvre-feu. Les forces israéliennes, qui comprennent de unités déguisées en civil, veulent capturer des Palestiniens soupçonnés d'implication dans des attentats, a indiqué la radio israélienne. « Nos forces agissent depuis plusieurs heures dans la localité où elles recherchent des terroristes », a confirmé un porte-parole militaire.

Jeudi, quatre Palestiniens, accusés d'être membres du Jihad islamique et de participation à des attaques anti-israéliennes, avaient été enlevés lors d'une incursion de parachutistes israéliens à Hébron, en Cisjordanie. Selon des sources militaires, ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la politique d'enlèvements de « terroristes », qui s'est substituée aux « interceptions ciblées », le terme officiel pour les assassinats d'activistes palestiniens.

Dans la bande de Gaza, plus de 3 000 Palestiniens en colère ont enterré jeudi trois adolescents tués dimanche par des soldats israéliens qui, selon des responsables palestiniens, les auraient achevés après les avoir blessés aux obus de char, ce que Tsahal a formellement démenti. Les corps avaient été retenus quatre jours par l'armée israélienne. Les trois jeunes ont été touchés près d'une colonie du nord de la bande de Gaza. L'armée israélienne a affirmé dans un premier temps

que ses soldats avaient riposté à des tirs, mais a fini par admettre qu'il n'y en avait pas eu. Elle a justifié ses tirs en affirmant que les Palestiniens étaient armés de couteaux.

« UN HORRIBLE CRIME »

Le chef de la sûreté générale de la bande de Gaza, Adel Razek Al-Majaida, a dénoncé « un horrible crime » et accusé l'armée israélienne d'avoir « assassiné » les trois adolescents. « L'autopsie a montré que les jeunes avaient été torturés à l'aide de couteaux après avoir été touchés par des éclats d'obus », a affirmé le docteur Mouawiya Abou Hassanein, directeur des urgences à l'hôpital Al-Chifa. Le porte-parole de l'armée israélienne a démenti ces « allégations totalement fallacieuses ». « Nous avons tardé à remettre les corps (...) en raison de problèmes d'identification, car l'un d'eux est passé inaperçu pendant les affrontements et a été écrasé par un char », a-t-il déclaré. Il a affirmé qu'un poignard de combat et un grand couteau de cuisine avaient été découverts dans un sac près des corps de deux des Palestiniens. « Ils voulaient perpétrer un attentat contre une colonie juive de la bande de Gaza ou en Israël », a-t-il estimé.

C'est dans ce climat que M. Zinni a commencé sa visite. Il s'est entretenu jeudi avec le chef d'état-major adjoint Moshé Yaalon et le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer. Vendredi, il devait rencontrer le premier ministre, Ariel Sharon, et le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, puis se rendre à Ramallah, en Cisjordanie, pour s'entretenir avec le président palestinien, Yasser Arafat. — (AFP)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

L'Ordre du Temple solaire cité dans l'enquête sur la mort de Ghislaine Marchal

L'AFFAIRE OMAR RADDAD, le jardinier marocain accusé d'avoir tué sa patronne Ghislaine Marchal, en juin 1991, à Mougins (Alpes-Maritimes), connaît un énième rebondissement, révélé mardi 1^{er} janvier par *Nice-Matin*. Dix ans et demi après le crime, un témoin s'est manifesté, le 28 décembre, auprès du parquet de Grasse. Selon Guy Mouyrin, cinquante-cinq ans, sans profession, M^{me} Marchal aurait été tuée par des adeptes de l'Ordre du Temple solaire (OTS). A l'en croire, la victime aurait elle-même appartenu à cette secte rendue célèbre par divers massacres et suicides collectifs entre 1994 et 1997. Ce témoignage, accueilli avec « scepticisme » par la police et la justice, survient alors que M. Raddad, libéré en 1998, attend une éventuelle révision de son procès. Le jardinier a toujours clamé son innocence.

Les 29 et 30 décembre, M. Mouyrin a été longuement entendu par la police judiciaire de Nice. Un examen psychiatrique n'aurait révélé aucun trouble. Le témoin, qui ne cache pas un « passé pénal assez chargé », s'était déjà signalé, en 1997, dans un documentaire britannique sur l'OTS. Présenté comme le « chauffeur » de Joseph Di Mambro, le chef de la secte, il avait alors accusé – sans preuves – Grace de Monaco d'avoir fréquenté l'OTS. Ce documentaire controversé avait eu peu d'écho en France.

Son nouveau témoignage laisse également sceptique. M^e Georges Kiejman, l'avocat du fils de M^{me} Marchal, le qualifie de « fantaisiste et idiot ». De fait, le nom de M^{me} Marchal n'est jamais apparu dans les enquêtes sur l'OTS. « Nous sommes prudents, rétorque l'un des avocats de M. Mouyrin, M^e Xavier Flecheux, mais ce qu'il dit mérite d'être examiné ». M. Mouyrin s'est aussi confié à un journaliste indépendant, Pierre Blois, lors d'un entretien que *Le Monde* a pu visionner. Le ton est clair, la voix posée, mais les détails fournis ne constituent pas un gage d'authenticité puisque ces affaires jugées sont pour ainsi dire tombées dans le domaine public.

PEUR DES REPRÉSENTATIONS

M. Mouyrin insiste sur le lundi 24 juin 1991. Ce jour-là, sur ordre de Di Mambro, il aurait conduit à Mougins trois personnes, dont Dominique Bellaton, la maîtresse du « gourou » et Joël Egger, un adepte de l'OTS. La troisième personne était un inconnu d'environ trente-cinq ans qu'ils seraient allés chercher à Toulon avant de rallier Mougins dans une BMW de couleur prune immatriculée en Suisse.

« J'ai conduit mais je ne savais pas ce qu'ils allaient faire », indique M. Mouyrin. Arrivé sur place « vers midi moins le quart », il aurait laissé ses passagers devant une « propriété » et serait

revenu les chercher « vers 14 h 15 ». « Je pensais qu'il s'agissait d'un simple encaissement (d'argent pour l'OTS) », répète-t-il. Il aurait ensuite reconduit Bellaton et Egger dans la Vaucluse et l'inconnu à Toulon. Quelques jours plus tard, c'est en découvrant l'affaire Marchal dans la presse, qu'il aurait fait le rapprochement avec la visite du 24 juin. « Je connaissais M^{me} Marchal car j'avais assisté à son intronisation en 1982 », précise-t-il.

Pourquoi avoir gardé le silence ? Le témoin invoque la peur de représailles de l'OTS et la crainte d'être suspecté en raison de son passé. S'il parle en 2002 c'est, affirme-t-il, pour que cessent les menaces dont il ferait l'objet depuis 1997. A ses yeux, Omar Raddad est un « pauvre diable qui n'y est pour rien du tout ».

Ce scénario est difficilement vérifiable : Di Mambro, Bellaton, Egger et plus de soixante-dix autres membres de l'OTS sont morts et rien ne permet d'identifier l'inconnu de Toulon. De plus, les enquêteurs doutent que M. Mouyrin ait été le chauffeur du « gourou ». Conclusion du procureur, Raymond Doumas : « Le parquet s'interroge sur cette démarche curieuse de la part d'un personnage non moins curieux. Après l'avoir questionné, les policiers l'ont relâché. A sa grande déception semble-t-il... »

Philippe Broussard

Cinq jeunes ont été déférés au parquet après les explosions de Barr

BARR (Bas-Rhin)

de notre envoyé spécial

Quatre suspects, âgés de dix-huit à vingt-sept ans, placés en garde à vue depuis quarante-huit heures dans le cadre de l'enquête sur une série d'explosions qui s'étaient produites à Barr (Bas-Rhin) du 28 au 31 décembre 2001, devaient être déférés, vendredi 4 janvier au matin, au parquet de Colmar. Deux d'entre eux, dont l'auteur principal, S., vingt ans, sont issus de la même famille. Un autre de leur frère, mineur, interpellé en même temps qu'eux, a été remis en liberté après son audition par les enquêteurs de la section de recherche de la gendarmerie de Strasbourg. Il devait être, lui aussi, déféré. Les cinq jeunes devaient ensuite être présentés à un juge d'instruction afin de se voir signifier leur mise en examen pour

« destruction de biens d'autrui par substance explosive ayant entraîné des blessures ». De source proche de l'enquête, on indique qu'en raison de leur gravité les faits pourraient être criminalisés. Si tel était le cas, les auteurs présumés seraient passibles de la cour d'assises. Selon le lieutenant-colonel Michel Tritsch, commandant du groupement de gendarmerie du Bas-Rhin, « une quinzaine d'autres personnes pourraient être mises en cause à des degrés divers dans les prochains jours ».

Considéré comme le « meneur » du groupe, S. a été rapidement identifié grâce à des renseignements recueillis auprès de la population. Entre la première explosion, qui s'est produite dans la soirée du vendredi 28 décembre, et la dernière, qui avait fait neuf blessés dans la sal-

le des fêtes de Barr lors du réveillon de la Saint-Sylvestre, une trentaine d'enquêteurs avaient procédé à un certain nombre de vérifications. Mercredi 2 décembre au matin, une perquisition au domicile des parents de S. avait permis de découvrir notamment un sac contenant des explosifs ainsi que de la mèche lente.

Mis en cause par ses complices, S. a passé des aveux circonstanciés dans lesquels il reconnaît s'être personnellement procuré la substance explosive, lors d'un vol dans une entreprise de la région. L'explosif, de type agricole, vieux d'une cinquantaine d'années, très corrosif, a la forme d'un bâton de dynamite. S. a également expliqué aux enquêteurs qu'il avait lui-même confectionné les engins, d'un maniement relativement simple, en utilisant un

détonateur et de la mèche lente. Pour l'essentiel, ses complices se seraient contentés de l'accompagner ou de le convoier sur les lieux des délits. Hormis une condamnation pour faits de violences en septembre 2001, S. n'était pas connu à Barr comme délinquant. Mais il avait déjà eu affaire avec l'institution judiciaire pour des incivilités (insultes, tags) pour lesquels il avait fait l'objet de rappels à la loi.

Dans la maison qu'ils habitent dans une ruelle du Vieux Barr, ses parents ne comprennent pas ce qui leur arrive. Malgré les preuves matérielles, malgré les aveux, ils ne croient toujours pas que trois de leurs enfants puissent être impliqués dans la série d'explosions qui avait provoqué une véritable psychose dans ce petit bourg viticole de 6 000 habitants. « S. est un bon garçon, assure sa mère. Il était au chômage en ce moment, mais sinon il a toujours travaillé. » L'oncle du principal suspect, maçon de métier, confirme : « Il a travaillé pour moi pendant plus d'un an et je n'ai jamais eu de problème avec lui. Il était consciencieux, jamais en retard et quand il est parti, il a trouvé à s'employer chez un autre oncle à faire de la soudure. Après, il est passé par des agences d'intérim. » Les amis de S., qui le retrouvaient régulièrement dans un doner-kebab du centre-ville, n'imaginent pas, eux non plus, qu'il ait pu échafauder et encore moins commettre de tels actes. L'un d'eux veut bien admettre cette éventualité, mais, dit-il, « si c'est vraiment lui, je crois qu'il a déliré et qu'il ne s'est pas rendu compte jusqu'où son délire allait l'emporter ».

Jean-Florent Kembakou

Acacio Pereira

Le gel et les aménagements ont réduit la crue de la Meuse

SEDAN

de notre correspondant

La forte montée des eaux prévue à Sedan, dans les Ardennes, n'a pas eu lieu. Alors que les prévisions des spécialistes envisageaient un pic de 6,60 mètres, la Meuse n'a atteint, vendredi 5 janvier, à 3 heures du matin, que 5,5 mètres. Deux facteurs ont permis d'éviter que cette crue ne soit pas aussi forte que les précédentes de 1993 et de 1995.

D'abord son débit et sa hauteur ont été modérés par l'effet de gel qui a figé l'eau dans les prairies en amont de Sedan. Ensuite, selon le maire socialiste de la ville, Jean-Paul Bachy, « les travaux d'aménagement effectués à Charleville-Méziè-

res, Monthermé et Givet ont également réduit les conséquences de cette crue ». La préfecture estime, elle aussi, que ces aménagements réalisés après 1995 sur la Meuse « ont fait leurs preuves » en réduisant le pic initialement prévu.

Les pouvoirs publics se félicitent par ailleurs que l'information et l'alerte données en temps utile ont permis de sensibiliser la population qui a pu prendre des mesures de précautions. Le dispositif a été mis en place dès le 1^{er} janvier, à partir de la cellule de crise de la préfecture : publication toutes les trois heures du tableau des crues, ouverture d'un serveur vocal, et diffusion des messages sonores comme à Charle-

ville-Mézières qui avait particulièrement souffert de la crue de 1983. Enfin, quelque 200 hommes, notamment des gendarmes et des sapeurs-pompier, ont été mobilisés.

Les Ardennes ont tiré les leçons des graves inondations survenues dans la Somme, en mars et juin 2001 : alors 3 000 maisons avaient été inondées, 1 100 personnes évacuées et 106 communes déclarées en état de catastrophe naturelle. Des rapports d'enquêtes, dont notamment ceux du Sénat et de l'Assemblée nationale, avaient souligné « les graves lacunes des services de l'Etat » dans le dispositif d'alerte.

Chaque lundi avec

Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE ECONOMIE

Tirage du *Monde* daté vendredi 4 janvier 2002 : 537 438 exemplaires.

1-3 Nos abonnés trouveront le supplément « Radio-télévision » dans *Le Monde* daté dimanche 6-lundi 7 janvier.